

Maintenant

9

SEPTEMBRE 1962

ROLANDE MAJOR-CHARBONNEAU :
MA PETITE FOI

CHAN. JACQUES LECLERCQ :
AIMER

WILLIE CHEVALIER :
JOURNAUX,
« INTELLECTUELS » ET POLITIQUE

LOUISE DARIOS :
LE SAINT BALAYEUR

JACQUES CROTEAU, O. M. I. :
LES EXIGENCES LAÏQUES
DU PLURALISME

CLAUDE DÉRY :
ON LÈVE LE COUDE
TROP ALLÈGREMENT

JULES GILBERT — J.-O.-EDGAR HOULE :
MÉDECINE ET CHIROPRATIQUE

JEAN HAMELIN :
THÉÂTRE D'ÉTÉ

M.-M. DESMARAIS, O. P. :
« NOUVELLE VAGUE »
ET PRÉDICATION

PIERRE SAUCIER :
À LA COMMISSION PARENT,
LES DÉS SONT-ILS PIPÉS ?

(Sommaire complet au verso)

Le ciel n'est plus sacré... et Dieu aide les Russes !

Les Américains aiment dire que Dieu s'est inspiré de leur drapeau pour étoiler son ciel. Peut-être ! En tout cas, Dieu ne s'inspire pas d'eux et ne les inspire guère quand il s'agit d'explorer ce ciel et de s'y promener. Que le ciel cesse d'être sacré et que les cosmonautes élus soient des communistes : voilà des faits qui gênent et troublent certains croyants. J'ai entendu des considérations religio-philosophiques et politico-sociales qui, plus ou moins consciemment, tentaient de minimiser les derniers exploits spatiaux. Autant de paroles et d'attitudes qui m'apparaissent comme une crainte de la science et une sorte d'aigreur envers ceux qui sont de l'autre bloc. De telles réactions n'atteignent sûrement pas à la double grandeur de la Foi et de l'Homme.

Les chrétiens devraient plutôt s'inspirer des réflexions du Saint-Père, qui a accueilli avec une largeur de vue réjouissante la nouvelle des nouveaux lancements de Vostoks. Il a parlé des « capacités intellectuelles, morales et physiques de l'homme » et exprimé l'espoir que « ces entreprises constituent un hommage à Dieu, Créateur et Législateur suprême ». Et le pape d'associer les jeunes pilotes « aux intentions de nos prières ». Olivier Marchand dans un article publié dans *La Presse* du 15 août, admirait justement la sérénité d'un pareil homme sous le titre : « La jeunesse est russe et papale ».

LE CIEL ET LA TERRE

Deux domaines que le langage réunit souvent, tout en les croyant à jamais distincts et irréconciliables. La Terre, c'est notre zone d'univers, visible et tangible, à laquelle nous retiennent les lois de la pesanteur. Nous étions

sommaire

H.-M. Bradet, O. P. : Le ciel n'est plus sacré... et Dieu aide les Russes !	278
Chan. Jacques Leclercq : Aimer	281
Marcel-Marie Desmarais, O. P. : « Nouvelle vague » et prédication	283
Roger Duhamel : Des orchidées pour Miss Blanding	284
Francine Laurendeau : « Ça bouge ! » mais... ..	285
Sœur Ste-Marie Eleuthère, C.N.D. : Futures bachelières qu'attendent-elles ?	285
H.-M. Robillard, O. P. : Et les réformes disciplinaires ?... ..	287
Jacques Croteau, O. M. I. : Les exigences laïques du pluralisme	288
Louise Darios : Le saint balayeur La morale du drame : Marilyn Monroe	292
Jules Gilbert, M. D. : La reconnaissance et l'enseignement de la chiropratique	299
J.-O.-Edgar Houle, D. C. : Evolution indépendante et permanence de la chiropratique	300
Jacques-Yvan Morin : La « décolonisation » ?	302
Willie Chevalier : Journaux, « intellectuels » et politique	304
Jean-Paul Vanasse : Au nom de notre père, le commanditaire	306
Claude Déry : On lève le coude trop allègrement	306
Noël Pérusse : On demande : des chefs ouvriers !	307
Lionel Lafrance : Tel le paysan du Danube	308
Pierre Saucier : A la Commission Parent, les dés sont-ils pipés ?	309
Guy Robert : Poésie d'ici et de Maintenant	311
Jean Hamelin : Art et littérature	313
Anne de Nomerenge : Musique	313
L'Estoc : Beaux-Arts	314
Rolande Major-Charbonneau : Ma petite foi	316

condamnés à vivre quelque temps à sa surface, avant d'entrer à jamais dans son sein. Voici que nous pouvons désormais nous en échapper... pour monter au ciel !

Le ciel, c'était pour nous le séjour des dieux et le centre du mystère. C'était le lieu où s'envolaient les âmes purifiées, la demeure des anges et de toute la cour céleste. Le Seigneur s'y tenait assis dans la gloire, ayant des élus à sa droite et d'autres à sa gauche, selon l'expression même de l'évangéliste. Et ce ciel, nous l'avions toujours imaginé en haut, en arrière des nuages, quelque part dans le firmament, dans ce que nous savons être aujourd'hui l'espace interstellaire, le vide illimité.

Pourquoi une pareille conception du ciel ? Parce que nous avons cru trouver dans le langage primitif de la Bible une explication scientifique de l'univers. L'Eglise nous avait pourtant dit et redit que ces images bibliques n'entendaient pas expliquer le cosmos. De même, la théologie a toujours enseigné que le ciel n'est pas un *lieu* mais un *état*. En d'autres termes, nous avons pris l'habitude d'assimiler le divin et le céleste, l'espace et le ciel, l'indéfini et l'infini. Il n'est donc pas étonnant que nous soyons aujourd'hui choqués par le fait que les cosmonautes aient pénétré dans « notre ciel » et que l'on ait pu écrire à ce propos cette fausseté : « L'homme, cet ange déchu qui se souvient des cieux, est maintenant capable d'y retourner ».

POURQUOI LES RUSSES ?

C'est une ancienne et tenace tradition qui divise l'humanité en deux camps : les bons et les méchants. On retrouve constamment cette mentalité dans l'Ancien Testament et le Christ l'a vivement combattue. « Dieu fait lever son soleil sur les bons et les méchants »... « Il ne faut pas séparer l'ivraie du bon grain avant la moisson »... Aux apôtres qui voulaient faire descendre « le feu du ciel » sur leurs adversaires, le Seigneur réplique : « De quel esprit êtes-vous ?... »

Que les Russes soient les champions de l'espace, eux, les *méchants*, voilà une pilule amère à avaler, surtout pour certaines âmes religieuses, mal informées et surtout peu imprégnées de l'esprit évangélique. Pourtant, notre Eglise n'a jamais condamné les Russes, les hommes russes, mais une Doc-

AIMER

trine, un Système, en opposition formelle avec ce que notre foi nous dit de la destinée et de la dignité humaines. Comme son Fondateur, l'Eglise se montre dure au péché qu'elle condamne sous toutes ses formes, mais pourtant que de bonté elle témoigne aux pécheurs !

Egalement, notre Eglise a des normes rigoureuses (appuyées sur la Révélation et la raison), quand il s'agit de préciser ce qui est bien et ce qui est mal, la vertu et le vice, la vérité et l'erreur. Mais jamais notre Eglise ne dira qui est l'homme *bon*, qui est l'homme *méchamment*.

Ainsi, devant un acte *objectivement* mauvais, nul ne peut s'arroger le droit de porter un jugement de culpabilité, avec toutes ses implications morales. Il y a là un privilège qui n'appartient qu'à Dieu, et le juge en condamnant pour un délit, déclare coupable vis-à-vis de la société et n'entend pas, à ce que je sache, s'ingérer dans les rapports intimes entre l'âme et son seul vrai Juge.

ET LA SCIENCE

L'homme, né en 1940, entré dans la vie active à l'âge cosmique, se donne une supériorité sur ses aînés. Il a raison et il connaîtra beaucoup plus qu'eux, si, comme on dit et comme je m'acharne à le croire, la science n'est qu'à ses premiers balbutiements et que le monde actuel n'a peut-être pas exploité la centième partie des possibilités de l'univers. Dans le même sens, le Père A.-D. Sertillanges écrivait à peu près ceci : peut-être sommes-nous les premiers chrétiens. En tout cas, le ferment évangélique est à peine à l'œuvre. Quant aux possibilités de la science, à la conquête de l'espace, à la maîtrise de l'univers, à l'essor de l'Evangile et de l'Eglise... tout incline vers l'optimisme. Alors qu'un homme est pressé de réussir ou de rater sa vie, la science et la foi peuvent s'épanouir sur des milliers d'années.

LÀ OÙ LA MODESTIE S'IMPOSE

L'espace s'est agrandi et l'homme échappe à la gravitation. Il s'est enfoncé dans le vide interstellaire, tout en ressentant aussi durement qu'aux âges primitifs, la morsure de la solitude, du vide et de la mort. Au-

jourd'hui reste triste parce que nous n'en savons pas plus qu'hier sur le sens de la vie.

La direction la plus vraie et la plus profonde n'est pas encore trouvée. Le plongeon dans l'espace m'importe moins que de trouver le bonheur et de me trouver moi-même. Il nous faut explorer le mystère de Dieu et le royaume intérieur. Découvertes dont chacun ressent tragiquement le besoin : « Que sert à l'homme de gagner l'univers ? » Ainsi, la foi garde sa pleine actualité et les réponses de l'Evangile ne sont pas remplacées.

Le ciel reste sacré, la foi sans nuage et Dieu a besoin des Russes, tout autant que des autres hommes, pour exploiter sa création.

H.-M. BRADET, O. P.

RESPECTUEUX HOMMAGES

AUX

Rme Père ANICETO FERNANDEZ, O. P.
nouveau Maître Général des Dominicains

Rme Père BENOÎT NADRA JOSEPH, O. P.
Procureur Général de l'Ordre

et aux *socii* qui composent la Curie Généralice
et dont chacun représente les provinces groupées selon la langue :

- T. R. P. Etienne GOMEZ, O. P., de la Province d'Espagne ;
- T. R. P. Jérôme HAMER, O. P., de la Province Saint-Thomas de Belgique ;
- T. R. P. Hyacinthe BOSCO, O. P., de la Province Saint-Pierre Martyr ;
- T. R. P. Chrysostome VIJVERBERG, O. P., de la Province de Hollande ;
- T. R. P. Hilaire CARPENTER, O. P., de la Province d'Angleterre ;
- T. R. P. Marcolin PAEZ, O. P., de la Province d'Argentine ;
- T. R. P. Alexis DRISCOLL, O. P., de la Province Saint-Albert des Etats-Unis.

RÉDACTION, ADMINISTRATION,
ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ,
2715, Chemin Côte-Ste-Catherine,
Montréal 26, P.Q. Tél. 739-4002.

Le Ministère des postes, à Ottawa,
a autorisé l'affranchissement en numéraire et
l'envoi comme objet de la deuxième classe
de la présente publication.

Frais de port garantis
si non livrable.

AIMER

Jésus disait : « On reconnaîtra que vous êtes mes disciples à ce que vous vous aimez les uns les autres ».

Henri IV disait : « Paris vaut bien une messe ! » Pour lui, devenir catholique, c'était aller à la messe. C'était un bon roi ; il aimait son peuple ; il a continué en devenant catholique. Par ailleurs, il avait une conduite privée scandaleuse ; il a aussi continué. Il n'a pas songé un instant que, devenant catholique, il devait changer quelque chose à sa vie.

AIMER OU PRATIQUER ?

Mais, lorsqu'on va à la messe, cela n'amène-t-il pas à changer sa vie ? L'exemple d'Henri IV ne semble pas l'indiquer. Voici une autre histoire que j'ai lue récemment dans une revue française.

Il s'agit d'une de ces paroisses rurales profondément déchristianisées, comme il s'en rencontre dans les campagnes françaises. Trois familles vont encore à la messe ; mais elles ne veulent pas s'adresser la parole ; et elles s'arrangent pour arriver à l'église par des chemins différents.

Le curé ne leur dit pas : « Dans ces conditions, je ne dis pas la messe pour vous ! » Il semble trouver que c'est déjà beaucoup que ceux-là, au moins, consentent à venir à l'église. Pourtant il y a un passage de l'Evangile qui s'applique textuellement à ce cas : « Si, lorsque tu présentes ton offrande à l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis viens présenter ton offrande » (Matt., V, 23-24).

Y a-t-il dans ce village une seule personne qui puisse avoir envie de devenir catholique, si les catholiques, c'est cela ? On parle de conquérir le monde. Soyons sérieux. En quoi le catholicisme peut-il avoir un rayonnement ou exercer un attrait quelconque, si être catholique, c'est simplement assister à la messe, fût-ce en n'y comprenant rien ?

Certains évêques américains ont jeté l'interdit sur des églises où les paroissiens blancs refusaient de prier avec les Noirs. Ne seraient-ils pas davantage dans la ligne de l'Evangile ? Ne vaut-il pas mieux que la messe ne soit pas dite, que de l'être dans les conditions que nous venons de voir ? Et celui qui va à la messe dans ces conditions, ne commet-il pas un péché mortel, — pas un péché contre le droit canon qui ordonne d'aller à la messe le dimanche, mais n'ordonne pas d'aimer ses frères — un péché contre Dieu, un abominable péché contre toute l'œuvre du salut à laquelle la grâce nous associe ?

Tous les péchés sont contre Dieu, dira-t-on. C'est vrai ; mais il y en a qui sont contre Dieu par la voie du droit canon — c'est le cas de manquer la messe le dimanche, ou de faire gras le vendredi — il y en a qui sont directement contre Dieu, contre le message du salut, contre la vie divine qui est en nous ; et ces péchés-là sont d'affreux sacrilèges.

Ils sont une dérision pour le Sauveur qui vit dans notre âme.

Je ne vois pas comment on pourrait se moquer du Seigneur sans commettre un péché mortel...

UN PROJET DE CALICOT

Je voudrais qu'un curé de grande ville barre sa façade d'un grand calicot portant : « Aimez-vous les uns les autres ».

Je suis à peu près sûr qu'on viendrait lui demander : « Est-ce l'Armée du Salut, ici ? » ou « Est-ce le Réarmement moral ? » Et s'il répondait : « Non, c'est l'Eglise catholique », on le regarderait avec un drôle d'air, parce qu'on le croirait un peu fou, ou hérétique. En tout cas, la plupart des gens sont tout à fait certains que l'Eglise catholique, c'est pas ça. On le sait bien : le catholique, c'est celui qui va à la messe.

D'ailleurs, quand on fait des enquêtes de sociologie religieuse, comment fait-on pour déterminer les catholiques ? On cherche quels sont ceux qui vont à la messe et ceux qui font leurs pâques, les messalisants et les pascalisants comme on dit en France. Mais ceux qui aiment leur prochain ? Est-ce qu'on pose cette question ?

Je connais des catholiques très fervents qui ont découvert la fraternité humaine au Réarmement moral. Ils n'avaient jamais remarqué cela dans l'Eglise catholique. Sans doute, ils faisaient des aumônes ; ils soutenaient les œuvres ; ils contribuaient à construire des églises ou des écoles ; ils donnaient pour les missions. Mais ils sont allés à Caux, et là, ils ont vu des hommes d'affaires importants nettoyer la vaisselle avec de petites jeunes filles, et ils ont participé à des réunions où chacun disait ce qu'il faisait pour ses frères. Ils en sont rentrés bouleversés, et se sont mis à chercher ce qu'ils pouvaient faire, partout où il leur était possible d'agir.

J'en ai été fort scandalisé, parce que, personnellement, j'ai rencontré le Christ, et il m'a dit dix fois plus que ce qu'on dit à Caux. Mais j'ai réfléchi aussi, et je me suis dit que ces hommes-là, qui ont été élevés en milieu catholique, et qui étaient même des catholiques fervents, semblaient n'avoir jamais rencontré le Christ, en fréquentant des écoles catholiques depuis l'âge de six ans, et parfois jusqu'à vingt-cinq ans, en allant tous les dimanches à la messe, et parfois tous les jours, en écoutant prêcher leur curé... Alors ? C'est une terrible énigme.

Et le pire, c'est que, comme le curé qui avait mis un calicot sur la façade de la maison — ce curé n'existe pas, mais je l'ai vu en imagination — comme le curé en question, je crains qu'on ne me demande : « mais êtes-vous catholique ? » Cela m'est déjà arrivé quand je disais qu'on doit aimer le Christ et aimer son prochain, et que c'est toute la loi.

Pour rassurer mes lecteurs, je leur dirai : « Je suis un prêtre catholique. Il est vrai que je n'ai pas été promu aux honneurs ». Et certains penseront : « Cela se comprend ! »

ÊTRE DES FRÈRES

Dans un article sur les « sectes », je lisais qu'une part de l'attrait de ces groupes, vient de ce qu'on s'y appelle l'un l'autre : Frère et Sœur. Cela traduit une atmosphère.

Il est vrai que ce sont de petites communautés, qu'il est impossible d'avoir la même intimité dans le grand complexe qu'est l'Eglise catholique. Mais ceci n'est pas l'essentiel. On est des frères, malgré tout, et on peut se demander ce que c'est que d'être des frères.

Etre des frères, c'est autre chose que s'occuper d'œuvres. Je songe à une conception du bon catholique d'autrefois qui, d'abord, était pieux, fréquentait l'église, ensuite s'occupait de quelques œuvres, et, à part cela, vivait comme les autres. Etre frères, ce n'est pas cela. On s'occupe d'œuvres, on est frères. Etre : cela porte sur toute la vie. Quand on est frère, on ne pourrait pas ne plus l'être. Quand on s'occupe d'une œuvre, on peut démissionner.

Mais si, quand on est frères, on ne peut plus ne pas l'être, on l'est aussi en tout. Cela ne porte pas sur une ou quelques activités, on le porte partout avec soi. C'est comme aimer. Quand on aime, cela ne consiste pas à faire ceci ou cela. Aimer n'est pas faire quelque chose ; aimer est aimer : c'est tout différent. Et celui qui aime porte partout son amour.

Il n'y a pas de vacances à l'amour. Quand on aime, ce qui serait fatigant, ce serait de cesser d'aimer. Si les chrétiens sont des frères, cela se manifestera, non spécialement par des œuvres, mais dans tout le comportement. Les œuvres, ce n'est pas ce qui nous manque ; et elles viennent d'un petit nombre de chrétiens qui prennent souvent d'admirables initiatives. De même que le public catholique est formé dans une certaine mesure à donner — donner de l'argent pour cent motifs.

Et pourtant, quand on voit ce que les protestants des Etats-Unis donnent pour leurs missions en Amérique latine, on n'est pas si sûr que la communauté catholique attire l'attention du monde par sa générosité. Mais le problème est plus profond. Il s'agit d'être des frères et de former une communauté.

RÉHABILITER L'ÉGLISE

En somme, l'Eglise est discréditée. Le monde ne voit pas en elle le message d'amour du Christ. Ce qu'on voit, c'est une puissante société, avec une doctrine touffue, où la plupart ne distinguent pas l'essentiel de l'accessoire, avec une hiérarchie solennelle, des assemblées spectaculaires réunissant des foules. Mais tout cela, ce n'est pas l'amour.

Il y a cependant de tout côté de bons chrétiens qui prennent des initiatives de charité de toutes sortes, mais on n'a pas l'impression que le corps de l'Eglise, ce soit eux. Et ce qu'on ne voit pas, c'est que tout l'édifice de la doctrine et de la hiérarchie ait pour but d'arriver en fin de compte à ce que l'amour du Christ vive dans le monde.

Cela fait penser au système artériel. On sait que le sang part du cœur par de grosses artères, d'où il se répand par des vaisseaux de plus en plus fins, qui aboutissent à des artérioles, minces comme des cheveux, qui irriguent tout le corps. Quand ces artérioles sont bouchées, le sang ne circule plus. Dans l'Eglise les grosses artères, ce sont le Pape et les évêques. Il me semble qu'ils sont admirables. Ils se dépensent sans compter, enseignant, parlant, écrivant, présidant des réunions. On se demande parfois comment ils arrivent à

résister ! Mais les artérioles ce sont les chrétiens ordinaires, vous et moi, les communautés paroissiales, à l'échelon inférieur de la vie de l'Eglise. Et là, on a souvent l'impression que le sang de la charité ne circule pas. Il ne suffit pas d'un petit nombre d'apôtres consacrant leur vie entière à exercer la charité, pour que le monde voie à l'évidence que l'Eglise comme telle reflète l'amour du Christ.

Il nous a dit que nous sommes comme une lampe qui doit éclairer le monde, et qu'on ne doit pas mettre la lampe sous le boisseau. Or elle y est bel et bien. Ce n'est pas simplement en allant à la messe et en s'occupant de quelques œuvres, en donnant quelques aumônes, que nous éclairerons le monde. Et le monde ne voit pas du tout que toute la hiérarchie de l'Eglise, tout l'enseignement doctrinal n'ont pour but que de préparer le terrain, pour que l'amour du Christ s'épanouisse. On en rencontre même qui croient qu'ils doivent abandonner l'Eglise pour être purement chrétiens ! C'est un type de crise de la foi qu'on rencontre assez souvent chez les jeunes d'aujourd'hui.

J'ai lu récemment le témoignage d'un catholique sud-américain qui ayant visité l'Europe, disait que le catholicisme européen lui avait fait l'impression d'un « musée glacial ». Je souhaiterais beaucoup que le catholicisme canadien donne une autre impression, mais je ne remarque pas qu'il soit évident, aux yeux de tous ceux qui le voient, que l'Eglise au Canada, ce soit le Christ.

Un signe de cela est que le catholicisme est surtout conservateur. Dans des milieux préservés, à la campagne surtout, il subsiste comme il est ; aussitôt qu'un milieu s'ouvre aux courants de l'époque, comme dans les villes, le catholicisme entre en crise. Pourquoi ? Parce qu'il ne paraît pas évident que c'est lui qui apporte la réponse la plus enthousiasmante aux problèmes humains du temps.

Et à la base de cela, se trouvent les communautés primaires, qui sont les communautés paroissiales. L'étranger qui se rend par hasard à la messe dans une paroisse ne se sent d'habitude pas pris dans une chaude atmosphère de fraternité ; et, après cela, s'il séjourne dans la paroisse, il ne remarque pas dans la communauté chrétienne, cet esprit d'union, de fraternité, d'amour, dont je parle depuis le début de cet article. Il ne se dit pas : « Le Christ est là ».

QUELQUE CHOSE QUI GERME

Et cependant quelque chose germe. Dans l'Eglise d'aujourd'hui, il y a une renaissance ; et la preuve se trouve dans cet article même, qui n'est qu'un parmi beaucoup, et qui rendra un son familier aux oreilles de plus d'un lecteur. Un peu partout, des communautés paroissiales se forment ; des curés appellent leurs paroissiens à former une famille dans le Christ, et des paroissiens répondent, ou même manifestent le désir d'une paroisse vivante.

Les résistances ne manquent pas, il est vrai, résistances venant souvent de chrétiens traditionnels, qui se croient des modèles et ne veulent rien changer à leurs habitudes, qui trouvent même qu'à trop parler du Christ et de l'amour, on fleure le protestantisme. Comme si la seule manière de manifester que l'Eglise catholique est authentiquement l'Epouse du Christ, ce n'est pas que l'amour chrétien y soit plus éclatant qu'ailleurs !

On n'est qu'au commencement d'une étape qui sera sans doute longue ; mais il y a quelque chose. On est peut-être au bas de la pente, mais sur le versant où elle remonte...

Jacques Leclercq

En marge du troisième festival du film

« Nouvelle vague » et prédication

Sans doute, on a vu des œuvres splendides à ce festival, tenu à Montréal avec tant d'éclat et de succès, en plein mois d'août. Je me demande toutefois si le plus intéressant spectacle n'était pas offert par le public lui-même.

Curieusement constitué, ce public. Y prédominaient à coup sûr les *non-conformistes*, blousons noirs de l'intelligentsia. Plusieurs ne se révélaient que par les hyperboles de leurs appréciations : éreintage ou dithyrambe. D'autres ajoutaient l'insolite et l'insolence de leur accoutrement, destiné manifestement à épater « les bourgeois ».

De rigueur pour ces derniers : cheveux mal taillés, tenue négligée et affichage frondeur d'une conscience malpropreté. Chez les garçons, de ces colliers de barbe qui donnent des allures de barbets. Chez les filles, des tignasses qui évoquent les « vailloches » de foin ou encore les blancs d'œufs battus en neige. Côté hommes, le velours côtelé avec, autant que possible, taches éparpillées et rondeurs aux genoux. Côté femmes, pantalons ajustés, serrés, tendus jusqu'au point critique de l'éclatement.

Tout ce négligé voulait clamer la rébellion contre « le désordre établi », contre toute forme de contrainte. Liberté, liberté chérie !...

Les réactions d'un tel public ? Aussi époustouflantes que son débraillé. Plus l'illogisme triomphait sur l'écran, plus l'enthousiasme montait dans la salle.

Un seul exemple. « Une femme est une femme » de Jean-Luc Godard. On se trouvait là devant le prototype de l'effort « pour plastiquer le cinéma de papa en vue de le remplacer par un cinéma de fils à papa », selon le mot de Gaston Bounoure. Une apothéose de l'absurde. A un rythme affolant s'y succédaient les coq-à-l'âne, les invraisemblances, les réflexions saugrenues, les baroques mystifications.

Les « croulants » égarés ce soir-là au *Loew's* essayaient en vain de découvrir une petite pointe de bon sens, une aspérité quelconque où s'accrocher. Impossible de trouver la moindre faille dans la granitique uniformité de l'illogisme. A chaque tentative, les doigts

crispés devaient lâcher prise : les malheureux se retrouvaient, déçus et furieux, dans le cloaque d'une totale incompréhension.

Les « blousons », eux, se délectaient. On les entendait saluer au passage, par des gloussements, les reparties schizophréniques où leur astuce savait déceler un humour de haut vol.

Que penser ? Suffit-il d'ironiser, de se retrancher dans « une possession tranquille de la vérité » ? Ne doit-on pas plutôt chercher à détecter ce que contient de valable l'enthousiasme de ces jeunes pour d'audacieuses explorations artistiques ? Peut-être s'achemine-t-on vers une saisie plus compréhensive de toute la vie dans son jaillissement parfois si désordonné.

Quoi qu'il en soit, un fait nous affronte : les « blousons » intellectuels existent et la vocation sacerdotale nous intime de ne pas les exclure de nos soucis apostoliques.

Comment les atteindre ? Quel genre de prédication adopter qui puisse les intéresser et leur être bénéfique ?

Se laisser porter par la vieille vague ?... Les formes traditionnelles du sermon avec leur ordonnance classique, leurs arguments pourléchés, gominés et propres, réussiront-elles à accrocher ces originaux qui se passionnent à la fois pour « les fantaisies décontractées » et les « drames palpitant de pathétisme » ?

Peut-être ces esprits bizarres, aux dehors farfelus, gardent-ils une nostalgie inavouée de l'ordre, des allées droites, des jardins à la française, de l'austère logique. Peut-être. Alors les sermons en trois points et les démonstrations en baraliopt les rapprocheront du Christ sauveur, mort et ressuscité.

Est-ce là rêve, utopie, chimère ? Prédicateurs, devons-nous plutôt imiter les incohérences qui marquent les démarches intellectuelles de ces adolescents prolongés ? Ne sont-ils pas sensibilisés favorablement à tout ce qui s'apparente au désordre d'une éruption volcanique ? Alors, pourquoi ne pas projeter les blocs de doctrine sans les avoir au préalable équarris ni agencés, dans une éblouissante fulguration ?

Qui sait ? Nous nous rapprocherions peut-être davantage ainsi de la méthode de Jésus. Les séquences évangéliques ne se composent-elles pas souvent de juxtapositions où se heurtent les idées et se choquent les sentiments ? Qu'on y est loin des rigides classifications cartésiennes ou thomistes !

Angoissants problèmes. Peu importe leur solution concrète pour le moment. Une certitude demeure : impossible de prêcher aujourd'hui comme autrefois, du moins aux « blousons » cultivés.

Pour sûr, l'on doit reléguer parmi les curiosités de musées certaines formes à jamais périmées : ainsi les définitions « ex cathedra » à propos de tout et de rien, les considérations nébuleuses sans rapports avec la vie quotidienne, les exposés unilatéralement négatifs sur le péché, le jugement et l'enfer. A rejeter également tout ce qui donnerait l'impression de vouloir imposer des solutions préfabriquées et standardisées.

Plus que jamais, les auditeurs aspirent à trouver chez l'orateur sacré un frère qui, à leur exemple et en leur compagnie, « cherche en gémissant ». S'il possède la vérité, c'est par grâce gratuite, si l'on peut employer ce pléonasme. Qu'on sente chez lui une gratitude émue au moment où il la propose, cette vérité, à la libre acceptation de ses compagnons d'humanité.

A l'époque des cosmonautes tout comme autrefois, l'important ne réside pas dans la technique humaine du sermon. Plus même que par le passé, l'essentiel se situe dans le feu sacré, le prophétisme, l'union vivante au Dieu vivant. Aucune recette, si brillante soit-elle, ne compensera l'absence d'une foi sincère, enflammée, intégrale. Par contre, tout prêtre « qui y croit » réussira toujours, même à travers les maladroites et les inadaptations, à porter jusqu'aux âmes les plus réfractaires le message ardent qu'il a mission de leur communiquer pour les éclairer et les réchauffer.

La vie seule engendre la vie, au plan divin comme dans la nature.

Marcel-Marie Desmarais, O. P.

Des orchidées pour Miss Blanding !

Voici un incident très révélateur de notre époque. Un incident qui s'est déroulé le printemps dernier aux Etats-Unis, et qui a provoqué une polémique assez vive dans la presse. Je résume les faits.

Vassar est un grand collège pour jeunes filles ; elles sont environ 1 500 à loger dans un immeuble construit de briques rouges, aux lignes gothiques. On y pratique un libéralisme aéré. Ainsi ces élèves ont le privilège de recevoir dans leur chambre leur ami, à la condition que les portes ne soient pas fermées à clé. En ces dernières années, il y a eu relâchement de la règle : les portes sont souvent fermées à clé !

Pour la première fois dans son histoire centenaire, le président de Vassar est une présidente. Miss Sarah Gibson Blanding est une personne de 63 ans. Alarmée par certains abus et certaines rumeurs, elle convoque une réunion de ses jeunes filles en fleur pour leur déclarer nettement qu'elle juge indécent pour toute étudiante de boire à l'excès et d'entretenir des relations sexuelles avant le mariage. Elle ajoute que les récalcitrantes seraient sujettes à l'expulsion.

La réaction a été immédiate et violente. Depuis quand s'abaisse-t-on à imposer la morale ? Les élèves elles-mêmes ne sont pas d'une seule opinion. Si l'on s'en tient à un référendum organisé sur le campus, 52 pour cent tombent d'accord avec Miss Blanding, cependant que 40 pour cent soutiennent que leur vie privée est leur affaire personnelle. Une blonde enfant exprime son sentiment en toute ingénuité, malgré les études de philosophie qu'elle poursuit : « Je ne pense pas qu'aucune jeune fille dira à son ami : « Je ne peux pas coucher avec toi parce que Miss Blanding a dit que je ne devais pas le faire ». Ce serait une oie blanche...

Le débat a rebondi dans le grand public. Le *New York Herald Tribune* a attaché le grelot et à sa suite chacun a ressenti en lui une vocation de moraliste et de théologien. J'ai eu la curiosité de lire les pièces du dossier. C'est d'une inconcevable confusion intellectuelle, et d'une pauvreté spirituelle qui n'étonne guère dans un pays où le plus haut tribunal interdit de rappeler aux petits enfants à l'école que Dieu existe.

Il serait navrant de recopier ces textes. En voici un toutefois qui résume assez bien une partie importante de l'opinion : « Aucune école n'a le droit d'imposer un standard moral particulier à ses élèves, — ce qu'en réalité a fait Miss Blanding. Si deux jeunes gens mûrs savent tous les deux ce qu'ils veulent et sont mutuellement d'accord, c'est dès lors leur affaire personnelle et qui ne regarde qu'eux ». Encore heureux qu'on suppose le consentement et qu'on ne préconise pas le viol !

Si l'on veut creuser plus avant la signification de cette anecdote locale, on doit accuser, plus que des individus déterminés, le matérialisme régnant en Amérique. Un correspondant de *Newsweek* a raison d'écrire : « Malheureusement, les élèves de Miss Blanding partagent le dilemme affligeant de l'Amérique matérialiste, qui est d'avoir des cœurs chrétiens sans des esprits chrétiens. Elles veulent la moralité, mais ne lui découvrant aucun fondement philosophique, elles sont assez honnêtes pour percer le mince écran des convenances ». Il est beau de réclamer la pureté, mais au nom de quoi ? Au nom de l'hygiène et des bonnes manières ? C'est vraiment un peu court...

Quand on entend secouer un joug, on brandit l'étendard de la tolérance. Ceux qui ne s'y rallient pas sont d'infâmes réactionnaires. Le truc est un peu gros pour convaincre les esprits lucides. Si ce terme trop flou de tolérance signifie une « admission du principe qui oblige à ne pas persécuter ceux qui ne pensent pas comme vous en matière de religion » ou une « disposition de ceux qui supportent patiemment des opinions opposées aux leurs », il n'y a plus de querelle. Ce sont là des définitions hautement recommandables et qui doivent s'exprimer dans le comportement de chacun.

Telle n'est pas l'acception généralement reconnue. Ce qu'on recherche dans la tolérance, c'est ce que Littré exprime ainsi : « Condescendance, indulgence pour ce qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas empêcher ». En d'autres termes, la tolérance recouvre également la faiblesse coupable des uns et la connivence intéressée des autres. On aboutit à une civilisation où domine la foire d'empoigne ; cette dernière ex-

pression étant retenue dans son sens propre, si l'on peut dire...

De son ton bourru, Claudel bondissait : La tolérance ?... Il y a des maisons pour ça ! Vassar en deviendrait donc une pour jeunes filles de haut savoir ? Ce serait la maison Tellier de Poughkeepsie.

En attendant, vite, des orchidées pour Miss Blanding : les causes perdues ne sont pas les moins nobles.

Roger Duhamel

Qu'est-ce qu'un esprit juste ? La justesse indique l'exacte adaptation de l'esprit à son objet, l'égal éloignement de l'excès ou du manque. Il est extrêmement difficile d'être juste, sans exagération, ni défaut. C'est aussi difficile que d'arriver juste à l'heure, sans avance ni retard : cela implique une appréciation de la durée et de la distance, un calcul de ses forces, un contrôle de tous ses membres. De même, dans l'ordre du jugement. Combien de juges se laissent entraîner par la précipitation et disent plus qu'ils ne savent ! D'autres, par la langueur et la paresse de juger, n'osent pas affirmer ce que pourtant ils n'ignorent pas. L'habitude de juger et de voir son jugement confirmé par ses effets donne à l'esprit une assurance qui fait qu'il porte son décret avec plus de vigueur et de bonté.

Jean Guittou,
« Apprendre à vivre et à penser »

«ÇA BOUGE!» MAIS...

J'allais m'envoler vers Montréal pour y passer quinze jours après deux années à Paris. Déjà, à Orly, des amis me prévenaient : « Tu as quitté le Canada avant les dernières élections provinciales ? Tu ne t'y reconnaîtras plus, tu verras. Au pays du Québec tout est en train de changer. Ça bouge, enfin ! »

Joie de retrouver famille et amis. Curiosité aussi. On veut prendre le pouls après une longue absence. Qu'à cela ne tienne ! Chacun se fait aussitôt un plaisir de vous raconter l'essor du « Nouveau Journal », les progrès du Mouvement Laïque, la libéralisation de la censure cinématographique, la commission d'enquête sur l'éducation — sans oublier la solution à tous nos problèmes : le *séparatisme* ! Tout cela ponctué de « ça bouge ! » enthousiastes tandis qu'étourdie j'ai peine à suivre le récit de toutes nos conquêtes depuis la prise de notre petite Bastille québécoise. En effet, c'est fou ce que « ça bouge » chez tous les amis qui m'offrent un verre à la santé de l'ère nouvelle. Et ça discute ferme ! et ça vous échafaude des projets hardis de réforme ! et ça brasse des idées, des tonnes d'idées !...

Parfois, dans ce beau tumulte, on daigne s'intéresser à celle qui arrive des « vieux pays ». « Vous étiez avant-hier à Paris ? et alors, ces Français, encore aussi rouspéteurs ? et la tour Eiffel, toujours à la même place ? » Beaucoup plus rarement, quelqu'un tente d'ébaucher une discussion sur la

crise de Berlin, le Jean Rostand qui vient de paraître, l'Algérie, une pièce récente de Billetdoux, le désarmement, le dernier film d'Antonioni... Ces sujets me sont plus familiers. Je risque donc timidement une opinion. Mais autour de mon interlocuteur et moi s'établit soudain un silence figé. Le feu des regards s'est éteint. J'arriverais en bikini au cocktail ultra-chic de Madame Chose que je ne provoquerais pas plus de stupeur et de réprobation. Alors un des auditeurs déclare : « Oui, c'est bien beau tout ça, mais on s'en occupera plus tard. Il faut d'abord résoudre notre question nationale. Je disais donc que le Séparatisme »... Soupirs de soulagement. La petite flamme repart. Chacun retrouve son aplomb et sa fougue. On discutera avec entrain jusqu'à cinq heures du matin. Et on se reverra deux jours plus tard, et on recommencera allègrement...

Je n'ai pas la prétention de faire ici une analyse de la situation. La brièveté de mon séjour au Québec m'interdit des considérations qui risqueraient d'être fondées sur des impressions trop hâtives et superficielles. Je n'ai pas non plus la moindre intention de mettre en doute l'incontestable évolution qui bouleverse notre province depuis la mort de Duplessis et l'avènement du régime libéral. Bien sûr, « ça bouge » ! Mais deux constatations frappent tout de même désagréablement celui qui séjourne chez nous après une assez longue absence.

La première, c'est qu'il entre dans ce remue-ménage une bonne part de défoulement. On hurle des mots autrefois chuchotés et on se trouve follement audacieux parce que le gouvernement de Papa n'est plus là pour nous ramener à l'ordre. Mais on commence

à se rendre compte que la véritable révolution est à peine ébauchée. Celle qui transforme le fond des choses et la mentalité populaire. (La mort du « Nouveau Journal ». La réaction intégriste. Les récents succès créditistes : le peuple a protesté, certes, mais à tort et à travers. Notre immaturité demeure). De grandes tâches nous attendent. Pour donner deux exemples entre mille, la réforme intégrale de notre système d'enseignement et la création d'un régime moderne de Sécurité Sociale me semblent des objectifs plus urgents que l'élaboration du prochain manifeste du R.I.N.

Et puis, il y a tout de même ce monde qui nous entoure. Il y a d'autres pays sur la planète Terre. D'autres efforts, d'autres entreprises dignes de susciter l'attention de tout citoyen de l'univers. Les problèmes canadiens-français sont intéressants, voire fascinants. Mais à trop s'hypnotiser sur soi, on finit par se prendre pour le nombril de la terre... Pour qui a connu d'autres dimensions, l'atmosphère du Québec se révèle rapidement étouffante. Les seuls événements qu'on y commente sont locaux. On se croirait dans une île perdue où tous les centres d'intérêt sont à l'échelle de la tribu.

Ou encore dans une chambre de malade. Les médecins sont là, en grand nombre, discutant âprement le cas du patient. Toutes les issues sont fermées et, dans le feu du débat, personne ne se soucie d'aérer la pièce. Oui, « ça bouge » ! Mais le malade ne s'en porte pas mieux, ahuri par tout ce tapage, affaibli par le manque d'oxygène.

Par pitié ! Canadiens français, ouvrons toutes grandes les fenêtres !

Francine Laurendeau

Futures bachelières qu'attendent-elles ?

Le *collège*... ce mot à résonance masculine flatte souvent l'oreille de la jeune fille. Lorsqu'elle en franchit le seuil, l'illusion brille dans ses yeux parce que des rêves sans nombre ont déjà enchanté son imagination. L'éducatrice le sait et elle attend l'étudiante afin de l'aider à franchir le passage difficile entre le secondaire et le collégial. Mais en réalité, qu'attendent nos futures bachelières ? J'ai posé la question à mes élèves. L'origine de cet

article est donc un sondage d'opinions et mon but sera de montrer le sérieux des aspirations des étudiantes, de laisser entrevoir la complexité du problème et de suggérer quelques éléments de solution.

Ce qu'elles viennent chercher ? D'abord une culture classique qui doit leur révéler les merveilles de la civilisation gréco-latine. Ensuite, comme elles se savent solidaires d'un univers chaque jour plus petit à mesure que les dis-

tances se rapprochent, elles ne veulent rien ignorer du monde moderne. Sciences, mathématiques, techniques sont devenues d'une urgente nécessité et, quoi qu'on en pense parfois, l'esprit féminin n'est pas rebuté par l'austérité de ces études. Est-ce assez pour combler les rêves de nos futures bachelières ? Non. Elles espèrent encore qu'on les informera des mouvements de la pensée, et tout ce qui touche à la philosophie et à la littérature contem-

poraines les trouve attentives et passionnées. Elles s'y reconnaissent, elles s'y retrouvent, elles veulent réfléchir.

Désirent-elles encore autre chose ? Certainement. Elles entendent que le collège veille surtout à leur formation personnelle, morale et chrétienne et, qu'à la fin de leurs études, elles se sentent des femmes accomplies aussi bien que des chrétiennes convaincues. Enfin, est-ce tout ? Non pas. Elles veulent être heureuses au collège avec nous et grâce à nous.

Dans l'idéal, il apparaît évident que les buts des éducatrices rencontrent les espérances des éduquées. Mais dans la pratique du terrible quotidien, y a-t-il une aussi exacte coïncidence ? Ce serait vraiment trop beau, si la vérité résidait dans un oui catégorique et sans nuance. Cherchons les points névralgiques de part et d'autre avant d'oser quelques suggestions curatives.

Points névralgiques :

Il est évident qu'une atmosphère, un climat, une ambiance sont nécessaires à l'épanouissement d'une culture. Aussi longtemps que, dans notre milieu, étudiant sera considéré comme n'avoir rien à faire et à lire, une pure fainéantise, l'éducatrice et son élève seront réduites à peiner sans atteindre des résultats durables. Si le courant d'air qui circule dans notre Province balaie beaucoup de poussières vieillottes, il laisse aussi voir la solidité de certaines incrustations...

Dans le domaine qui relève uniquement du milieu du collège, le premier mal à dénoncer est une non-entente initiale entre professeurs et élèves sur les moyens à prendre pour atteindre les fins de l'éducation. Quand il s'agit de la formation intellectuelle, confiance trop grande est faite par les professeurs au programme d'études à remplir. Le plus brillant succès scolaire n'a rien à voir avec la culture ; celle-ci, qui repose sur le savoir, s'élève au-dessus comme la flèche gothique s'élance depuis les fondations jusqu'à la fine pointe du clocher. Le contraire se produit chez les élèves. Pour elles, le travail quotidien, précis et méthodique n'est pas important. Le talent et la chance doivent suppléer à toute carence. Bien douées, elles ne savent qu'improviser. C'est le joint qui reste à faire entre le travail d'instruction que poursuit le professeur et l'idéal de culture rêvé par l'élève.

La formation de la jeune fille à sa vie de femme chrétienne est reconnue comme capitale. Les éducatrices ont peut-être trop tendance à se fier à l'ensemble organique constitué par la vie de collège pour assurer cette formation : cours de religion et de philosophie, initiation biblique et liturgique doivent donner les assises de la vie chrétienne et de la pensée ; les activités diverses permettent le développement de la personnalité, de l'esprit sportif, du sens social, ou esthétique... Pour que cet ensemble fonctionne efficacement, il faut réaliser la coordination parfaite de tous les éléments. La nécessité s'impose ensuite de se rendre compte dans quelles proportions les élèves sont ainsi atteintes. Cette éducation collective, pour excellente qu'elle soit, glisse sur les élèves moins perméables à l'influence et ces jeunes filles ne sont pas les moins riches de dons ni les moins exigeantes. L'action personnelle et pénétrante de l'éducatrice reste indispensable.

Suggestions curatives :

Dans l'ignorance où sont les élèves des intentions de leurs éducatrices, elles concluent à un manque de vision. D'une année à l'autre, d'une matière à l'autre, d'un professeur à l'autre, elles éprouvent le besoin d'une continuité dans l'œuvre d'éducation. Elles sont trop intelligentes pour ne pas savoir que, des erreurs pédagogiques, ce sont elles qui paient les frais. Cette continuité indispensable, difficile à obtenir, ne m'apparaît pourtant pas chimérique. Voici comment je la vois réalisable. Le cours collégial se divise en quatre années. Pourquoi n'aurions-nous pas un plan d'éducation, comme il y a un programme d'études ? En fixant pour chaque année un objectif précis : sens social, initiation liturgique, personnalité féminine, sens esthétique, par exemple, on pourrait obtenir, dans des rencontres au début de l'année scolaire, que tous les éducateurs, parents et professeurs, travaillent de concert avec les élèves en vue d'un résultat à obtenir. Ainsi orientée, la formation deviendrait l'objet d'une préoccupation précise et réalisable. Nous ne pouvons tout obtenir en même temps et c'est malheureusement ce que nous tentons de faire.

Une dernière aspiration de nos futures bachelères exige d'être comblée et tout échec à cet égard paralyse l'éducation. Nos élèves doivent être

heureuses au collège. Il faudrait découvrir le secret de semer du bonheur dans tous les coins et recoins de nos grandes maisons. Il faudrait surtout que les futures bachelères apprennent de nous que le bonheur, chacune le porte en soi, le réalise pour soi et ne le conserve qu'à la condition de le donner aux autres.

Sœur Sainte-Marie Eleuthère, c.n.d.

Il est bien fâcheux que l'Eglise qui a compris et assimilé tant de choses, n'ait pas su absorber les incrédules, grands promoteurs et confesseurs de l'esprit.

Paul Valéry

La doctrine chrétienne s'enseigne avec négligence où on se dérobe à l'obligation de cet enseignement.

Pie XI

Il y a des esprits inquiets et chagrins qui pressent les congrégations romaines de se prononcer sur des questions douteuses. Je m'y oppose. Je les arrête. Car il ne faut pas empêcher les savants de travailler. Il faut leur laisser le loisir d'hésiter et même d'errer. La vérité ne peut qu'y gagner. L'Eglise arrivera toujours à temps pour les remettre dans le droit chemin.

Léon XIII

Les hommes peuvent bien manquer à l'Esprit-Saint ; l'Esprit-Saint ne manque jamais à l'Eglise.

R. P. de Lubac

L'Eglise compte des ennemis parmi ses enfants et des enfants parmi ses ennemis.

Saint Augustin

Et les réformes disciplinaires?...

A ma connaissance, aucun problème relatif à la discipline scolaire n'a été abordé devant la *Commission Royale* d'enquête sur l'éducation. Cette abstention et ce silence me paraissent troublants. Serait-ce donc qu'on ne se rend pas compte de la gravité de certaines situations, ou qu'on n'a même plus le courage d'envisager la question dans sa désolante objectivité? Les quelques réflexions qui vont suivre se défendent d'être des prises de position; elles ne visent, au contraire, qu'à rendre toute son urgence et son importance à un problème qu'il serait dangereux d'ignorer.

1. — Disons, pour inquiéter tout le monde, que la question pourrait intéresser aussi bien les milieux *universitaires* que les maisons d'enseignement secondaire. Il n'est pas sûr, en effet, que les dernières n'aient pas exercé quelque influence sur les premiers, et que les mêmes tares n'affectent pas à l'occasion des milieux pourtant si différents. Que penser — je ne donnerai que cet exemple, — du professeur d'Université qui, à l'ouverture des cours, se rendant compte qu'il y a dans sa classe plus d'élèves que de sièges, fait l'éblouissante remarque: « Ne vous en faites pas: dans quelques semaines il y aura ici de la place pour tout le monde! » J'avais toujours pensé que l'ambition d'un professeur était de conduire le plus grand nombre possible d'hommes à la science, non de couper le chemin à des étudiants studieux et intéressés, par des compositions au-dessus de leur force et de leur condition de commençants. Mais, pour me borner, je m'en tiendrai ici aux cas concernant le *secondaire*, pour lesquels la matière ne manque pas.

2. — Quand on m'a demandé, à la fin de ma Rhétorique, si j'avais encore le désir de me faire prêtre, j'ai répondu: « Non, jamais... » J'étais peut-être fou furieux alors, mais parce que furieusement blessé. Plus de garçons et de filles perdent la foi, perdent leur vocation religieuse ou sacerdotale, deviennent des anticléricaux militants, dans nos institutions très chrétiennes, pour des raisons d'ordre *disciplinaire* que pour des raisons d'ordre intellectuel. Et je n'entends aucunement signifier par-là, comme on nous l'expliquait dans les sermons de Retraite, que l'immoralité les a conduits à l'incroyance. Je veux dire carrément qu'ils ont été les victimes de maladresses ou d'injustices si graves, qu'ils n'ont pu supporter ensuite une religion qui leur paraissait en assumer toute la responsabilité. J'ai entendu moi-même, et il n'y a pas si longtemps encore, les protestations et les cris de conscience de *directeurs spirituels*, écœurés de l'attitude prise par les responsables de la discipline, à l'égard d'élèves dont ils connaissaient à fond le cas et dont ils pouvaient entrevoir le douloureux avenir. Au lieu de compter le nombre d'anciens devenus prêtres, avec ou en dépit de leur concours, certaines institutions pourraient essayer de compter combien ont éprouvé une difficulté parfois insurmontable à aimer encore la sainte Eglise, à leur sortie de collège.

3. — Depuis qu'elles sont surpeuplées, nos maisons d'enseignement semblent jouer vite et fort du privilège de l'*exclusion*. On chasse qui l'on veut, quand on veut, pour les raisons qu'on veut; et parce que, en plus, les institutions du même rang se tiennent entre elles et se donnent la main, on y décide du même coup des *possibilités d'avenir* des jeunes.

Chassé d'un collège, ordinairement au plus mauvais moment, l'étudiant n'a aucune chance de poursuivre ailleurs le cycle commencé de ses études. Un Supérieur à qui on faisait cette remarque est même allé jusqu'à déclarer: « Justement, c'est cela que nous voulons... » Il entendait, je suppose, sauver l'Eglise d'une *mauvaise tête*, en l'empêchant d'accéder à une carrière de niveau supérieur! C'est jouer gros jeu et un jeu dont on ne peut prévoir s'il sera à la fin plus dommageable à l'Etat qu'à l'Eglise. Pour ma part, je craindrais qu'un jour l'armée des chassés ne demande des comptes à ceux qui les ont chassés¹.

4. — Je lis de Françoise Sagan qu'elle fut renvoyée de plusieurs institutions pour des crimes tels que: « Avoir décroché le battant de la grosse cloche », etc., et celui-ci en particulier (qui sent son genre): « Pour *manquer de spiritualité* ». Ce qui me console, en cela, c'est la pensée que nous ne sommes pas les seuls, dans le Québec, à nous payer ce ridicule — ou ces monstruosité. Le plus navrant, c'est qu'en fait des *vies* se jouent sur cette carte. On chasse de son institution un garçon qui a du *mauvais esprit* (dit-on...) et, pour laver la souillure, on prend un sadique plaisir à lui briser son avenir. On met trois ans à le surveiller, cherchant à le prendre une bonne fois en faute, et on ne songe même pas à aller *visiter sa famille*, à interroger ses *camarades*, à créer autour de lui un climat qui facilite son *relèvement*. Drôle de morale que celle qui n'a que le souci de camoufler ses échecs, et point celui de prendre en charge, pour le mieux et pour le pire, les âmes qu'on s'est vu confier.

5. — Les dirigeants de nos institutions ne manquent jamais l'occasion d'affirmer qu'ils sont les *représentants* des parents auprès des enfants dont ils ont la charge; on se rend vite compte, cependant, que les parents n'ont aucun droit de représentation réelle dans l'ordonnance et l'organisation de leur vie. Le principe est trop mauvais pour qu'il mérite une longue discussion. Je veux bien que certains parents soient d'une maturité inférieure à celle de leurs propres enfants, mais est-ce les aider que de se *substituer* à eux dans l'exercice de leur responsabilité de parents, d'où pourrait leur venir cette maturité même? Qu'un enfant soit chassé d'une institution, sans même que les parents aient été prévenus, sans que le cas de l'enfant ait été étudié avec eux, voilà qui dépasse, au vingtième siècle, toute imagination, et pourtant cela se fait tous les jours. Ce qu'il faut, ce n'est pas décider à la place des parents, c'est amener les parents à agir sur l'enfant de telle manière qu'il puisse s'améliorer. Depuis le temps qu'on se fend la tête pour inventer de nouveaux péchés contre la pureté, je me demande ce qu'on attend pour qualifier comme il convient un certain *autoritarisme maladif* qui entend faire de ses sautes d'humeur, ou de son habit religieux ou sacerdotal, la justification de toutes les incompréhensions et de tous les ostracismes.

6. — Parmi ses confrères, professeurs de carrière, le *surveillant* fait figure de sacrifié. Et pourtant!... Si la préférence des pères de famille va au professeur, celle des mères devrait aller au surveillant. Le professeur ne donne que l'instruction, le surveillant doit faire l'*éducation*. En classe, l'élève n'est qu'un étudiant; en récréation, à l'étude, il rede-

vient un homme. Le surveillant a vite fait de déceler ce que le professeur ne soupçonne même pas : que tel enfant, surdoué, est égoïste et tricheur ; que tel autre, plus modeste, est patient, persévérant, souffrant. Le domaine du professeur sur l'élève est facile : il a peu d'élèves, il en impose par son savoir, il peut facilement faire reprendre un devoir, allonger une composition, etc. ; le surveillant n'occupe pas une *situation de prestige*, il a sous ses soins une multitude, allant, de l'enfance, à l'âge mûr commençant : pour jouer efficacement son rôle, il lui faut une psychologie, une pédagogie, et une liberté d'action qu'on ne lui permet d'ordinaire jamais d'acquiescer. Croit-on qu'il lui suffise d'avoir passé par le Noviciat ou par le Grand Séminaire, pour être d'emblée à la hauteur de la tâche ? Croit-on qu'il soit le seul à n'avoir pas besoin de diplômes en psychologie et en pédagogie ? Croit-on qu'il soit le seul dont les remarques soient dépourvues de poids et d'intérêt ? Ne pourrait-on choisir pour cette tâche des *hommes exceptionnellement qualifiés*, qui suivraient l'enfant dans le déroulement de sa vie individuelle et sociale, et qui aideraient les professeurs eux-mêmes à le mieux comprendre et à le mieux rejoindre ? Pendant six années un

pauvre homme a été, dans mon temps, condamné à nous servir de préfet de discipline ; les trois dernières années de son régime n'ont été pour moi qu'une longue souffrance ; il était nerveux, hystérique, etc. Le coupable, ce n'était pas lui, mais ceux qui, en le maintenant là, jouaient de notre équilibre psychologique en même temps que du sien.

Ceci dit, je m'excuse de n'avoir même pas abordé mon sujet, mais aussi bien, était-ce à moi à le faire ? Ceux qui me reprocheront de parler sans connaissance de cause ne seront pas pour autant dispensés du reproche de s'être tus, eux qui connaissaient la cause...

Hyacinthe-Marie Robillard, O. P.

1. Pour une solution rapide et efficace des problèmes de cette espèce, je suggérerais la formation d'une *Commission Disciplinaire*, ayant pouvoir sur tout le secondaire, et à laquelle les parents pourraient toujours en appeler dans les cas graves. Chose certaine, la seule pensée que les « exclusions », pour motifs injustifiables, pourraient être discutées et réprochées en haut lieu, inclinerait à la recherche de solutions moins simplistes et moins tragiques.

Les exigences laïques du pluralisme

L'idée même de pluralisme sème chez les uns la panique, tandis qu'elle fait naître chez les autres un sentiment libérateur. Comme c'est sympathique, pensent les derniers, d'être ainsi divisés sur les options fondamentales de la vie : Dieu existe, Dieu n'existe pas ; l'âme est immortelle, l'âme n'est pas immortelle. Les premiers, par contre, se réconcilient plus difficilement avec le fait. Ils déplorent avec raison le mal que constitue incontestablement la division religieuse. Non pas qu'ils ne soient disposés à le supporter. Ils s'y résignent finalement, mais en usant envers les autres d'une tolérance boudeuse, toujours sur le point de rallumer les bûchers. Les seconds plus tournés vers l'avenir prétendent marcher dans le sens de l'histoire. Prophètes à leurs heures, ils discernent dans la confusion doctrinale présente l'avènement d'un nouvel humanisme, un humanisme post-chrétien comme on l'appelle, qui rendra enfin l'homme libre à l'égard de la vérité. On dirait qu'à leurs yeux la vérité est scandaleuse. Du moins est-ce l'impression qu'ils nous laissent lorsque nous nous avisons de prononcer ce mot devant eux. C'est un terme qui leur paraît, écrit Jean Daniélou, « l'expression de je ne sais quel dogmatisme, de je ne sais quelle intolérance, de je ne sais quelle prétention ou mépris des autres ». Croire en la vérité de nos jours, n'est-ce pas le signe de quelque débilité mentale, d'un besoin morbide de sécurité ?

C'est à croire, en toute vraisemblance, que le pluralisme ne serait bon qu'à engendrer des esprits intraitables. D'un côté, il nourrit la passion de la vérité jusqu'au mépris des personnes, de l'autre le culte des personnes aux dépens de la vérité. Deux mentalités extrémistes, en apparence diamétralement opposées, mais qui en réalité se rejoignent dans une intolérance farouche : qui pour imposer sa vérité religieuse, qui sa vérité laïciste. Est-il donc vrai que le pluralisme soit irrémédiablement voué à sécréter une atmosphère aussi irrespirable ? S'il en était ainsi, la situation de nos démocraties de type pluraliste serait déses-

pérée. Heureusement qu'il y a moyen d'en sortir, pourvu que nous consentions à nous faire une raison devant le phénomène, en prenant au départ la précaution de tirer au clair la signification du mot.

PLURALISME ET PLURALISME

Le pluralisme n'évoque pas d'abord une doctrine, comme le libéralisme, mais un fait doublé d'une attitude d'esprit : le respect d'une pluralité de conceptions et d'institutions au sein d'une même communauté humaine. Il va sans dire que le phénomène n'offre comme tel rien de nouveau. Toutefois, le monde contemporain, issu d'une longue évolution religieuse, sociale et politique, comporte une organisation pluraliste aux formes plus définies, aux articulations plus nettes, aux options plus tranchées. On reconnaîtra, par exemple, que la simple distinction introduite par l'Evangile entre le temporel et le spirituel établissait déjà une structure pluraliste bien déterminée, au regard de la confusion entre le religieux et le politique qui régnait dans l'Empire romain. De plus, à l'intérieur de la cité politique, toute une gamme d'institutions distinctes s'est formée à partir du principe de l'association naturelle ou libre : la famille d'une part, puis les formes diverses d'associations culturelles, économiques, sociales et politiques d'autre part. A bien des égards, cette pluralité représente une richesse inestimable. Elle remplit les vœux variés de la personne en quête de son épanouissement. Autant dire que le personnalisme appelle naturellement le pluralisme. Par ailleurs, la division ne va pas sans entretenir un état latent de perpétuels conflits. Ce n'est pas une mince difficulté que de réaliser dans tous les cas l'unité dans la diversité des options. Il est surtout manifeste que, sur le plan religieux, le problème tend à prendre des proportions incommensurables. Comment pourrait-il en être autrement ? Car dans ce domaine aussi, le

pluralisme ne désigne pas seulement un fait brut, une société divisée de croyances, mais encore une attitude définie devant la division religieuse. Le problème capital surgit avec toutes ses implications doctrinales au moment même où il est impérieux de se réconcilier avec le fait.

Deux attitudes caractérisées se présentent d'emblée aux esprits. Il y a en premier lieu la position de ceux qui sous le nouveau vocable retournent purement et simplement au libéralisme sectaire, à l'indifférentisme naturaliste du XVIII^e et du XIX^e siècle. La tolérance de ces gens prend sa source dans une méfiance sceptique vis-à-vis de toute vérité. Ils tiennent pour intolérants ceux qui ne professent pas leur liberté devant le vrai. C'est là une perversion de l'intelligence et comme le péché intellectuel massif de nos sociétés contemporaines. Nous croyons flâner ce libéralisme doctrinal, cette intolérance dogmatique camouflée, sous la plume de certains qui se réclament à tort et à travers de la situation pluraliste. C'est du pluralisme « libéral ». Il y a par contre l'autre pluralisme, d'inspiration nettement différente, qui est d'abord et avant tout respect des personnes dans leur cheminement pénible et lent vers la vérité. Il respecte la diversité non pas parce qu'il n'a plus foi dans la nature même de l'intelligence, mais parce qu'il conçoit que la vérité imposée travaille à la longue contre la vérité en brisant les ressorts vitaux de l'intelligence humaine. Il distingue donc entre adhérer à la vérité et adhérer *vraiment* à la vérité. Et c'est pourquoi son respect des personnes s'enracine profondément dans un sens aigu de la vérité. C'est le pluralisme personnaliste.

UNE DIFFICULTÉ MAJEURE

Une fois fermement fixés sur le sens du pluralisme personnaliste, nous sommes déjà placés sur la bonne piste. Du moins avons-nous écarté les malentendus possibles. Il reste cependant un long chemin à parcourir avant de saisir clairement les exigences et les implications du pluralisme tant au point de vue scolaire que politique. La difficulté majeure qui surgit sous nos pas est de savoir sur quels principes va se fonder la coexistence politique et scolaire d'une société divisée dans ses croyances. Or, l'idée dominante du pluralisme personnaliste nous rend la tâche facile. Elle est apte à rassembler des esprits, par ailleurs fort divers, sur un terrain commun où le respect de la personne aura pour eux tous force de loi. A la condition cependant qu'ils s'appliquent avec patience à découvrir tout ce que ce mot d'ordre entraîne dans la pratique. A cette fin, deux vérités capitales, concernant précisément la structure intime de l'homme, devront retenir leur attention. La première, habituellement formulée en termes de distinction entre le temporel et le spirituel au niveau des institutions, affirme à un niveau plus profond, à savoir à l'intérieur même de la personne, la double dimension horizontale et verticale de l'homme. La personne humaine en vertu de sa condition charnelle est plongée dans le temps. Il est donc normal qu'elle tende à s'épanouir à travers les diverses communautés temporelles. Mais en raison aussi de son émergence au-dessus du temps, elle cherche, cette fois, sa perfection au niveau des choses divines et éternelles. C'est du reste de cet ordre éminent de valeurs que relève la seconde vérité de base sur laquelle tous s'entendront encore : la reconnaissance de la liberté de l'acte de foi. Un corollaire important en découle immédiatement du point de vue de l'organisation temporelle de la cité. L'unité politique ne repose plus sur l'unité religieuse. Il n'est plus exigé de professer la foi

chrétienne pour être citoyen de plein droit. Seul le titre de personne y suffit, auquel est attachée l'obligation d'adhérer à la foi politique du pays.

LE PRINCIPE DE SOLUTION

De cet ensemble d'affirmations se dégage le principe fondamental de solution au problème de la coexistence politique et scolaire. C'est le principe de la laïcité de l'Etat. Il ne fait que réaffirmer à l'échelle juridique ce que notre enquête sur la personne vient justement de nous révéler d'un point de vue philosophique. Il affirme en premier lieu la souveraine autonomie de l'Etat au temporel, reposant en dernière analyse sur la distinction des ordres à l'intérieur même de l'homme, en second lieu, la non-compétence de l'Etat dans le sanctuaire intime des consciences, laquelle se présente comme un corollaire de la liberté de l'acte de foi. Il est incontestable que la coexistence n'est réalisable qu'à ces conditions. Il est non moins évident qu'elle sera compromise le jour où l'on s'aviserait de mêler à la notion de laïcité des éléments doctrinaux autres que ceux-là. Ils sont les seuls, à mon avis, à l'exclusion de tout autre, sur lesquels il soit légitime et prudent de s'appuyer soit pour définir le contenu juridique de la laïcité, soit pour en dégager les exigences concrètes dans le domaine politique et scolaire. On semble l'oublier trop souvent. La tentation reste grande, comme nous le verrons plus loin, de lester le concept de laïcité de l'Etat de scories idéologiques étrangères à sa nature. Mais avant de le faire voir, il conviendra d'ajouter de nouvelles précisions sur le fondement même de la laïcité.

LE NOMBRE N'Y EST POUR RIEN

Du fait que nous nous sommes placés dans la perspective concrète d'un pluralisme existant, il ne faudrait pas conclure que la solution proposée soit liée essentiellement à cette hypothèse. Car si l'Etat doit laisser civilement libres les fois diverses, ce n'est pas en raison de leur pluralité. Le principe de la laïcité de l'Etat n'a rien à faire avec la quantité. Il ne dépend pas de la statistique, mais comme nous croyons l'avoir montré, d'une saine conception de la personne en sa double dimension. Autant dire que la reconnaissance civile de la liberté religieuse n'est pas inversement proportionnelle au nombre de chrétiens, ni en raison directe de la division religieuse. Elle est fondée en nature et non sur des contingences historiques. Elle vaut donc toujours et partout comme un principe définitivement et universellement acquis en bonne philosophie politique. A fortiori, dirions-nous, dans l'hypothèse d'un pays tout chrétien, s'il est vrai que la transcendance de la personne au-dessus de la cité temporelle n'est apparue clairement qu'avec le christianisme. Il s'ensuit que la multiplicité des options religieuses n'en est pas la raison profonde. Elle n'a servi que de catalyseur dans le développement nouveau de principes traditionnels comme la distinction entre le temporel et le spirituel d'une part et la liberté de l'acte de foi d'autre part.

LAÏCITÉ ET LAÏCISME

De ceci le pluralisme personnaliste demeure toujours conscient. C'est pourquoi, la notion de laïcité à laquelle il se réfère présente-t-elle toutes les garanties nécessaires. On n'en peut dire autant du personnalisme « libéral ». Tandis que le pluralisme, première manière, ne voit dans la division religieuse qu'un motif additionnel de s'adonner au plus tôt à

l'élaboration d'une doctrine *raisonnable* sur la coexistence politique, le pluralisme, seconde manière, y découvre un prétexte pour une conception *rationaliste* ou totalitaire du politique. Puisque toutes les vérités se valent, pense-t-il, autant faire prévaloir la sienne. Ayant donc pris au départ des libertés vis-à-vis de la vérité, il ne se fera pas faute d'en prendre dans la suite à l'endroit des personnes. Aussi, la laïcité qui en découle renvoie-t-elle d'elle-même une image trompeuse. Elle ne représente plus seulement l'expression juridique de la liberté religieuse, mais elle reflète crûment toute une métaphysique. Car, il y a métaphysique toutes les fois qu'un système quelconque prétend se prononcer sur l'ensemble du réel, et plus concrètement sur le sens ultime de l'existence humaine. Le pluralisme libéral s'engage manifestement dans cette direction. L'Etat qui s'y appuie proclame la primauté du politique sur toute autre valeur refusant du même souffle d'admettre l'émergence de la personne au-dessus de la cité temporelle. Puis dans la même veine, il va jusqu'à imposer aux consciences sa conception naturaliste et même athée de l'existence. En un mot il se constitue le milieu de salut pour l'homme, fait de la raison d'Etat la règle ultime de la morale, du politique un absolu religieux.

Dans ces conditions, il est évident qu'en violant le caractère sacré des consciences, un tel Etat a trahi la véritable laïcité, la laïcité ouverte. Car la laïcité trouve son sens en même temps que ses limites dans le respect de tout un ordre intangible de valeurs sur lequel la société n'a confié à l'Etat aucun pouvoir direct. La seule chose qu'un peuple libre lui ait transmis à cet égard, c'est de veiller sur cet ordre, soit pour le protéger, soit pour le promouvoir en lui assurant toutes les conditions nécessaires à son épanouissement.

LES EXIGENCES CONCRÈTES DE LA LAÏCITÉ

Il est de la plus haute importance de garder ces vérités fondamentales présentes à l'esprit lorsqu'on en vient maintenant à définir les exigences de la laïcité. On ne le fait pas toujours. On ne semble pas s'apercevoir dans certains milieux que le principe de la laïcité de l'Etat doit s'appliquer avec des nuances fort différentes selon qu'il est question de coexistence politique ou de coexistence scolaire. Et ce n'est certes pas en tenir compte que de passer sans plus, de la laïcité de l'Etat à la laïcité scolaire. Un Etat laïque, donc une école laïque. Le raisonnement, avouons-le, est simpliste à force d'être simple. Il est sans aucun doute trop précipité pour ne pas être mû par des postulats idéologiques. On en conviendra. Ceux qui prônent la laïcité scolaire intégrale se sont déjà mis, quoi qu'ils en disent, à l'école du pluralisme « libéral ». A moins d'avoir à l'avance chargé la notion de laïcité d'éléments doctrinaux, qui n'ont rien à faire là-dedans, on ne voit guère que la laïcité de l'Etat doive entraîner nécessairement la non-confessionnalité. Si l'on persiste à soutenir le contraire, on sera bien libre de le faire. Mais qu'on ne vienne plus parler de pluralisme. Le seul vocable approprié dans les circonstances n'est pas un autre que celui de monisme scolaire. Au fond, on sera revenu à une idée chère au vieux libéralisme, et, qui plus est, à ce qu'il contient de plus désuet. On sait que selon la conception libérale, la plus proche des origines, l'Etat devait regarder la société comme une poussière d'individus. Il refusait de faire justice à l'une des aspirations les plus foncières de la personne voulant que celle-ci s'épanouisse par la création de communautés diverses.

C'est du moins cette erreur que le pluralisme personnaliste voudrait éviter. Parce qu'il croit aux droits prioritaires

des personnes en face de l'Etat, il en conclut que le premier devoir de l'Etat laïque est de doter le pays d'institutions scolaires qui répondent aux désirs et aux besoins des diverses familles spirituelles. A ce compte, il ne fait aucun doute que l'enseignement confessionnel est autant dans la logique de la laïcité que l'enseignement non confessionnel. Il l'est certainement plus qu'un système neutre généralisé. Car la seule conclusion logiquement déductible du principe de la laïcité n'est rien d'autre qu'un système scolaire véritablement à la portée de tous, celui d'un pluralisme institutionnel.

SUR LE PLAN POLITIQUE

Dans le domaine politique, on doit reconnaître que la question se pose tout autrement. La raison en est qu'ici nous avons affaire au plan de l'action alors qu'en éducation nous nous adressons davantage à l'intellection. Différence énorme qui entraîne des solutions différentes. L'uniformité s'accepte mieux dans l'ordre de l'agir ; elle est difficilement compatible avec celui de la pensée. Nous concevons mal, par exemple, qu'on puisse imposer à un pays entier, divisé par ses croyances et ses idéologies, un système éducationnel unique, qui prétendrait par surcroît à la neutralité. Car de deux choses l'une : ou bien l'éducateur s'appliquera consciencieusement à la pratique de la plus stricte neutralité, quitte à renoncer du même coup à éduquer en profondeur ; ou bien il tient avec raison à être éducateur au sens plein du mot, refusant de lui-même l'image d'un simple dresseur, mais alors il se verra forcé de s'écarter de la règle de la neutralité.

Il reste que sur le plan politique, disions-nous, nous ne sommes pas affrontés au même dilemme. Il est pensable qu'à l'intérieur d'une seule et même cité chrétiens et non-chrétiens travaillent ensemble à la chose publique sur la base d'une charte politique commune. Pour adhérer dans la pratique au même *credo* politique, il n'est pas requis de tous de le justifier spéculativement de la même façon. Il suffit que sur le terrain de l'action chacun fasse siennes les valeurs spirituelles qui y sont inscrites. On peut y arriver même si les chemins théoriques d'accès sont différents. Il est facile de comprendre pourquoi. L'ordre politique est l'œuvre de la raison naturelle ; il contient un ensemble de valeurs dont tous les hommes ont un obscur sentiment, tels que le respect de la dignité humaine, des droits de la personne, l'égalité de tous devant la loi, la justice sociale, l'amitié civique qui est comme une ébauche de la fraternité chrétienne. Tous les hommes de bonne volonté qui partagent ces convictions « pratiques » y trouvent la base d'une action commune possible en vue du bien temporel de la société.

Le catholique n'y fait pas exception. Il n'a pas à craindre de se diminuer à ses propres yeux ou à ceux de son Eglise du fait qu'il s'engage dans l'action politique et sociale en se plaçant sur un terrain de vérités d'ordre naturel. Car l'ensemble des valeurs, dont il vient d'être question, constitue une ambiance suffisante pour une action chrétienne authentique. Il n'a pas à chercher ailleurs. Le meilleur citoyen catholique n'est pas celui qui tiendrait à pavoiser les murs de la cité de symboles religieux, à organiser des neuvaines ou des croisades de prières pour le succès de son parti politique, mais celui-là qui est épris de justice sociale, qui brûle de cette charité chrétienne, apte à susciter et à réaliser les réformes sociales les plus hardies. A ce point de vue, le chrétien jouit même d'un avantage par rapport au non-chrétien. Car il apporte avec son christianisme à la création de l'ordre social ce « supplément d'âme » dont la société a besoin pour main-

tenir élevé le niveau des valeurs spirituelles. Et le principe de la laïcité de l'Etat ne saurait d'aucune façon le lui interdire. Dans son acception juridique, la laïcité signifie tout simplement que l'Etat ne fait pas état de la religion des sujets pour l'accession aux charges publiques. Mais elle ne décrète rien, et n'est pas d'ailleurs en droit de le faire, concernant l'esprit avec lequel le citoyen s'acquitte de sa fonction. Le chrétien a ici toute liberté. Il n'a pas à laisser son christianisme à la porte de la cité. Il est d'autant plus bienvenu qu'il en vit pleinement puisque les hommes ont besoin du ferment évangélique pour vivre en plénitude l'ordre naturel.

Quant à nos agnostiques, pour autant que nous les connaissions, je ne sache pas qu'ils aient répudié les valeurs humaines inhérentes à la charte démocratique. Ils y restent attachés, sinon d'une façon cohérente avec leur agnosticisme, du moins en vertu d'une perception obscure, mais sûre, qui tient en quelque sorte de l'instinct humanitaire. Il serait plus exact de dire tout simplement qu'ils continuent de vivre et de penser selon les normes que la civilisation chrétienne, dans laquelle ils sont nés, leur a laissées en héritage. Au reste, il importe peu de savoir du point de vue de la collaboration politique sur quelle base repose leur foi démocratique. Il suffit que leur comportement civique ne trahisse pas une intention de saboter l'ordre social reçu et les valeurs dont il dépend. Qu'on nous comprenne bien. Nous ne prétendons pas que la façon de justifier spéculativement ces valeurs spirituelles demeure indifférente, que n'importe quelle idéologie pourrait y réussir. Nous croyons au contraire qu'il n'y en a qu'une seule de bonne sur ce plan. C'est celle qui défend la dignité humaine à partir de l'existence de Dieu. Nous, chrétiens, croyons avoir raison là-dessus. L'histoire confirme notre thèse. Elle enseigne de la plus cruelle manière que les sociétés fondées sur le refus de Dieu se transforment tôt ou tard en jungle humaine.

Mais, ces convictions, quelque solidement fondées qu'elles soient, ne nous autorisent pas à repousser aux frontières les citoyens qui ne sont pas de notre avis. Elles doivent plutôt être en nous comme un incessant appel à prendre plus consciencieusement nos responsabilités de chrétien et de citoyen. Elles doivent nous pousser à coopérer plus ardemment à l'acquisition des valeurs spirituelles dont la société ne peut que bénéficier sur le plan naturel.

CONCLUSION

Il existe donc de multiples façons de se réconcilier avec le pluralisme. Il y a celle d'abord de ceux qui l'acceptent de mauvais gré et qui finissent bien par le supporter à force de concessions faites à la prudence. Il y a ensuite celle de ceux qui ont sans cesse le mot sur les lèvres, mais qui à la première occasion nous imposent un monisme scolaire et politique. Il s'est fondé de par le monde des ligues célèbres pour promouvoir l'une et l'autre mentalité. Le pluralisme personnaliste, parce qu'il respecte à la fois les personnes et la vérité, voudrait éviter ce double excès. C'est pourquoi, il voit dans la laïcité de l'Etat une valeur positive, basée sur l'autonomie du temporel et la liberté de l'acte de foi. Par contre, pour les mêmes raisons, il se garde de la transformer en une arme de combat en faveur du laïcisme.

Le M.L.F. a maintes fois exprimé sa position officielle. Il l'a fait assez souvent pour que nous sachions sous quelle rubrique le classer. Pourtant les vues de quelques-uns de ses militants, non parmi les moindres, ne laissent pas de nous

inquiéter. *Perspectives*, dans la livraison de janvier-février 1962, le relevait au cours de ses commentaires sur le *Mouvement laïque de langue française à Québec*.

Le M.L.F. insiste sur le respect de l'autre au nom de la liberté. Il faudrait peut-être rappeler que c'est la vérité et la liberté de l'acte de foi qui exigent la tolérance. Cette tolérance s'accorde mal avec l'intolérance d'une laïcité totale dans le domaine de l'éducation. En réponse à cette remarque, M. Lebeuf a été catégorique. L'idéal serait l'école publique neutre mais, à cause du climat social et psychologique, le mouvement se contente d'exiger un secteur neutre parallèle au secteur confessionnel. Je crois à la sincérité des chefs actuels du mouvement, le mouvement perdrait quelque trois cents adhérents à Montréal à cause de cette politique, mais les hommes et les circonstances changent rapidement.

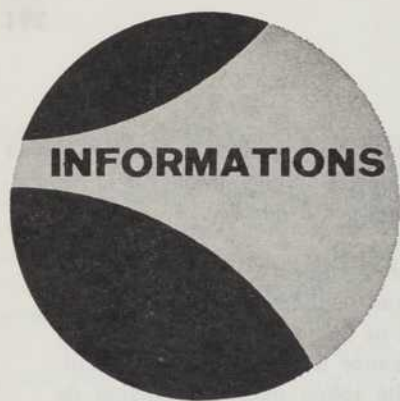
Cette position de principe, même si l'on juge prudent d'en retarder l'application, est inacceptable au nom même de la tolérance.

Nous faisons nôtres ces remarques de l'abbé Jean-Marie Hamelin. Nous nous permettons de renchéir en constatant que cette prise de position nous ramène tout droit à la théorie célèbre, mais renversée pour le besoin de la cause, de la *thèse* et de l'*hypothèse*. On connaît la formule devenue classique que l'on attribuait à Louis Veuillot : « Quand nous sommes en minorité, nous réclamons pour nous la liberté au nom de VOS principes ; quand nous sommes en majorité, nous vous la reprenons au nom des NÔTRES ».

Jacques Croteau, O. M. I.

La liberté n'est pas une exigence présentée par l'homme à Dieu, mais une exigence présentée par Dieu à l'homme. La liberté n'est pas un droit, mais une obligation.

Nicolas Berdiaeff



LE SAINT BALAYEUR

Tout cela commença le 6 mai de cette année, à l'aube. C'était déjà l'automne à Lima, mais là-bas l'automne est un second printemps, de sorte qu'il y avait un ciel d'un bleu léger, des fleurs qui s'ouvraient dans les patios et des oiseaux tôt levés.

A toutes les fenêtres de la Ville des Rois, celles des nobles demeures et des pauvres maisons, des drapeaux claquaient au vent du Pacifique et parce que celui du Pérou est rouge et blanc, ce fut comme un bouillonnement sanglant sur neige vivante. D'habitude, l'angélus surprend une ville endormie que seuls connaissent, de rues en ruelles, les miséreux qui déjeunent dans les poubelles, les servantes, les vieilles femmes d'église en mantes noires et les premières « cholas » vendeuses de fruits. Or, ce matin-là, les bonnes gens sortirent de chez eux avec le soleil. Les « Santos Rositas », ces petites hirondelles de Lima en habit dominicain, à grands cris, traçaient dans le ciel des signes de joie au nom de la Rose des Amériques.

J'habite Plaza Francia et pour me rendre à Santo Domingo, je n'ai qu'à suivre la rue de « l'Amargura », voie coloniale de l'Amertume, qu'adoucisent au passage les librairies universitaires et, de bon matin, l'odeur du pain chaud. Le 6 mai, une foule se pressait le long de la rue, une foule à la fois grave et heureuse où l'élément noir dominait très nettement les autres. Des femmes portaient dans leurs bras ou tenaient par la main de petits enfants revêtant, eux aussi, l'habit dominicain, en souvenir d'une guérison accordée par « Fray Escoba » ou pour la demander à l'humble « Frère au Balai ».

A Santo Domingo, depuis plusieurs mois, les moines faisaient le grand ménage en prévision du jour de gloire de leur portier ; aussi, la demeure de celui-ci reluisait-elle, ors et argents, bois précieux et mosaïques, des pierres usées du seuil aux galeries du cloître, en passant par tous les autels. A l'intérieur de l'église, la foule augmentait d'heure en

heure. Devant les reliques des trois saints péruviens, un dominicain célébrait la messe, en l'absence du Frère Martin dont la statue, transportée à San Pedro, reviendrait en solennelle procession d'ici quelques semaines. Le Bienheureux Juan Masias, l'autre portier, attendait le retour de son ami en écoutant les voix de « son » silence et la Rose des Amériques faisait les honneurs de Santo Domingo avec une grâce toute liménienne.

Dehors, au soleil, les vendeurs ambulants réalisaient des affaires d'or avec les médailles, scapulaires, statuettes, écussons, petits balais du premier saint noir de l'Eglise catholique, dont l'humilité dut être mise à rude épreuve. Les gens se saluaient, s'embrassaient, se félicitaient et ils avaient bien raison... Pensez donc, depuis le temps qu'ils priaient et que le « chien de mulâtre » les écoutait, les consolait, il fallait bien qu'il fût canonisé, n'est-ce pas ?

Le « Frère au Balai » officiellement reçu au ciel, n'en était pas moins ce jour-là à Lima, parmi les siens : dans son patio fleuri de jasmins, dans l'austère et magnifique salle du chapitre au plafond de bois sculpté, devant le Christ espagnol qui lui permettait de flotter dans les airs à la hauteur de son cœur, dans les escaliers de pierre, dans les chambres des malades, avec les chiens, les chats et les rats des faubourgs, au cœur des vitraux de Santo Domingo et surtout dans celui des Noirs, des Blancs, des Indiens, des métis et dans mon cœur à moi.

A 11 heures, le grand défilé civique commençait : avec le drapeau du Pérou et celui du Vatican, le Président du Conseil et ses ministres, les fonctionnaires, le Préfet du Département de Lima, le Président de la Cour Suprême de Justice, celui du Sénat, les écoliers, les moines, les étudiants, des hommes, des femmes, des enfants, des pénitents, des fanfares militaires en énorme multitude, gagnèrent la Place d'Armes où, au balcon du Palais du Gouvernement, le Président de la République et son

épouse chantaient, avec leur peuple, l'hymne national en l'honneur du Noir Portier.

A midi, toutes les cloches des églises de Lima (et Dieu sait s'il y en a !), se mirent à carillonner et les bateaux du port d'El Callao à leur répondre de leurs sirènes, tandis que les salves d'artillerie ponctuées de cris, de chants, de vivats, s'élevaient vers le célèbre ciel de la « Rome des Amériques », « qu'une transparence dorée couronne de lumière » et que les avions à réaction des forces armées péruviennes bénissaient la ville d'une glissante croix.

Une messe solennelle fut dite à Santo Domingo et dans les misérables faubourgs qui entourent Lima, tout spécialement « sous le pont », les Noirs en liesse se préparèrent à fêter, comme il se doit, le Saint au Balai, leur patron, à grand renfort de cœurs de bœuf braisés, de patates, de blé d'Inde en épis, le tout arrosé de « chicha », de rhum et de « pisco » ! Une grosse Noire au visage réjoui, debout devant son fourneau ambulant, tout en distribuant de brûlantes douceurs aux passants, expliquait à qui voulait l'entendre, que « deux saints natifs de Lima étaient bien capables ce jour-là, de faire danser le ciel ».

En rentrant chez moi par la rue de « l'Amargura », je riais toute seule en imaginant au paradis, le grand déjeuner créole offert par sainte Rose, patronne des Amériques, au « Seigneur des Miracles », Patron de Lima, à Notre-Dame du Rosaire et à tous les saints blancs, en l'honneur de son compatriote ; tandis qu'Anna Velasquez, l'esclave noire, elle aussi debout devant ses fourneaux, surveillait son fils du coin de l'œil, en faisant rôtir des milliers « d'anticuchos » pour régaler les anges...

Louise Darios

Lima, mai 1962

Le chrétien est un homme auquel Dieu a confié d'autres hommes.

Lacordaire

La morale du drame :

MARILYN MONROE

Paris-Match du 8 octobre 1960 publiait un texte d'André Frossard, en marge de la tentative de suicide de Brigitte Bardot. En voici un extrait dont l'application se fait d'elle-même. Dans une même perspective, nos lecteurs reliront un texte de Michel Roy paru dans *Le Devoir* du 6 août.

« Ils fabriquent avec désinvolture des films tout à fait dépourvus de préjugés sur le thème galant de la liberté des cœurs et du Marché commun des corps. Parce que leurs scènes sont audacieuses, on les croit audacieux ; parce qu'ils ne manquent jamais de tourner en dérision les valeurs dites bourgeoises de la morale reçue, on les imagine dégagés des règles ordinaires de l'existence, et ils ne sont pas loin, parfois, de donner à entendre eux-mêmes, au grand émerveillement des midinettes, qu'il pourrait bien y avoir, en effet, quelque chose de diabolique dans l'intraitable lucidité du regard supérieurement averti qu'ils promènent sur le monde interdit aux moins de seize ans.

Mais la vie est là, qui les attend au détour de la ruelle. Et les voilà soudain pris de faiblesse devant elle, qui réagissent en collégiens ou en maris trompés de la belle époque. Le prince de l'école libertine met en scène hardiment une version 1960 des « Liaisons dangereuses », mais il ne prend nullement son parti des liaisons de sa femme. Il se fâche, supplie, pardonne, repardonne et abandonne ; Laclos joue Bou-bouroche dans l'intimité. Les uns se coupent les veines, les autres rôdent dans le périmètre de leur infortune avec l'œil fixe de la jalousie, ou se jettent dans leur voiture comme ils eussent autrefois bondi sur un cheval pour se lancer, hagards, dans une course folle à travers la campagne.

... Des explications, il y en a beaucoup, et il y en a tant qu'il y en a trop. La fatigue nerveuse, une sourde révolte contre les servitudes de la popularité, une suite désespérante de naufrages sentimentaux, aggravés par certaines indiscretions de presse, l'abus de ces tranquillisants qui ne tranquillisent guère que l'entourage des malades... Oui, et l'immense lassitude de ces jeunes êtres qui ont déjà trop joué à l'amour, et sur qui l'amour se venge par la nausée.

... Sur les bancs de la communale, nos bons maîtres nous enseignaient à distinguer le bien du mal, le sens, le contenu et les bienfaits de ce que l'on appelait autrefois le « devoir ». Cette vieille sagesse laborieusement acquise et composée, est-ce la guerre qui l'a détruite, ou ces maîtres douteux qui se complaisaient dans l'anarchie mentale, ou les ruées d'un monde de moins en moins capable de résister à ses entraînements ? Mais si la santé de l'esprit tient à son équilibre, et si cet équilibre dépend d'un juste accord entre les droits et les devoirs de la vie, que peut dire la médecine des âmes à ces malades de plus en plus nombreux qui, pour avoir transgressé toutes les règles sous prétexte de liberté, ont perdu, je ne dis pas tout sens moral, puisqu'il leur reste la souffrance, mais toute référence et toute lumière spirituelle ?

... L'être humain est ainsi composé qu'il ne peut trouver la paix dans le désordre ; sa morale fait son harmonie ».

La mort d'une actrice

« Avec la mort tragique de l'actrice Marilyn Monroe, disparaît l'un des symboles les plus puissants de la civilisation américaine ; un symbole cruel et impitoyable qui devait, pour finir, écraser celle qui en fut la vivante incarnation. Marilyn Monroe fut, à n'en pas douter, une grande comédienne de l'écran ; mais elle était pour le public exigeant des salles obscures ce que des millions d'inconnus ont voulu qu'elle fût : un monstre de beauté, de séduction, la femme enjouée que l'Américain recherche sans jamais la trouver. Aussi, dans les officines d'Hollywood, exigeait-on qu'elle fût cela. Elle était devenue une marchandise. Pouvait-elle tenir longtemps cet impossible pari ? Le déséquilibre la guettait constamment ; le malheur l'étreignait ; au fond de la solitude, elle succomba à l'inévitable psychose. Elle y était condamnée dès le premier jour ? L'Amérique a broyé son symbole. Derrière cette femme que le cinéma rendait éblouissante, il y avait une fille généreuse et bouleversée. Cette mort est immensément triste ».

Communiqué

Savez-vous parler en public ?

Un orateur d'occasion, au dernier banquet de votre « club », vous a fait passer un mauvais quart d'heure. Outre sa maladresse oratoire évidente, il vous a en plus communiqué, par empathie, la panique qui s'était emparée de lui dès l'instant où on lui avait imposé cette corvée.

Est-ce vraiment si difficile de faire un discours ? Pour sa part, Jean Guittou affirme qu'« un discours, c'est dire quelque chose à quelqu'un ». Vérité simple mais qui se complique dès que ce « quelque chose » doit être exprimé en public. C'est tout un art...

Cet art peut-il s'enseigner ? Les Anciens, Grecs et Romains, le croyaient si fermement qu'ils faisaient consister toute la culture de l'homme dans l'art de bien dire. Pourtant d'aucuns prétendent encore que l'éloquence ne consiste qu'en un don naturel. On dit d'Un tel : « il a la parole facile ! » L'éloquence n'est pas l'élocution. En fait, c'est l'élocutionisme qui a rendu l'éloquence ridicule.

Désirez-vous vaincre cette peur d'adresser la parole en public ? *L'Institut de la Parole Publique* vous en offre les moyens. Depuis une vingtaine d'années, les professeurs de l'Institut en font l'expérience : on ne devient pas orateur uniquement par l'étude de la théorie, mais on s'y exerce avant tout par la pratique. L'éloquence, en effet, est une forme de comportement, une série d'habitudes qui s'acquièrent par un entraînement systématique.

L'Institut de la Parole Publique offre à toute personne, homme ou femme, désireuse de parfaire son éducation dans ce domaine, c'est-à-dire de vaincre cette peur de parler en public, une série de 15 rencontres (30 heures) de septembre à décembre 1962.

Cet enseignement pratique, sous la direction de professeurs sympathiques et compétents, apprend graduellement à faire face à un auditoire. Au moyen d'enregistrement sur disques, en studio et à la salle de pratique, chaque participant est en mesure de constater et d'évaluer ses propres progrès.

Bernard-M. Desroches, O. P.

Monastère Saint-Albert-le-Grand,
2715, Ch. de la Côte-St-Catherine,
Montréal-26. (RE. 9-9797).

LA MONTÉE À ST-BENOÎT

Les étudiants des Universités de Laval, de Montréal, d'Ottawa et de Sherbrooke feront les 29 et 30 septembre prochain la grande Montée à Saint-Benoît-du-Lac. A l'instar des célèbres pèlerinages à Chartres, un millier d'universitaires du Québec marcheront une vingtaine de milles entrecoupés d'une Liturgie de la Parole et de discussions qui permettent de confronter la paix actuelle avec celle du Christ dans le but de bâtir une paix d'aujourd'hui.

Ce pèlerinage, au début d'une nouvelle année académique, prend une certaine importance, si l'on considère qu'il est peut-être l'unique occasion pour toutes les universités de vivre durant deux jours une spiritualité intensive et de manifester collectivement leur foi de chrétiens. Pour assurer le succès d'une telle initiative, la plupart des universités organiseront dans la semaine qui précédera la Montée, des panels et des conférences, et remettront aux étudiants une documentation sur les différents problèmes de la paix. La Montée à St-Benoît, pèlerinage des universités québécoises, aura cette année une actualité nouvelle tant par son thème proposé que par le nombre des participants.

A. Vidricaire

THÉOLOGIE POUR LAÏCS

C'est au Collège Sophie-Barat que le Père Louis-Marie Régis, O. P., poursuit son « Cours de Théologie pour laïcs », commencé en 1953 à l'avenue Atwater. Cette dixième série sur le thème général « Christianisme et Liberté » étudiera cette année : « Béatitudes évangéliques et complexes humains ».

Ces cours s'adressent à quiconque désire rester fidèle aux valeurs chrétiennes tout en se maintenant à l'écoute des préoccupations d'un monde en évolution. Ils ne comportent pas d'examens et sont accessibles à tout adulte, quelle que soit sa formation intellectuelle préalable.

Tous les vendredis à 8 heures, du 21 septembre au 23 novembre au Collège Sophie-Barat, 1239 est, boulevard Gouin, près de la rue Saint-Hubert.

Pour tout autre renseignement, s'adresser à :

Marie Millet : DU. 9-9553

Jacques Parent : RE. 3-8144

LES 25 ANS DE FIDES

Les Pères Ste-Croix ont tenu ces dernières semaines une large place dans l'actualité. Mentionnons l'élection du R. P. Germain Lalande comme supérieur général, la nomination du R. P. Maurice Lafond comme supérieur provincial et celle du R. P. Marcel Lalande comme supérieur de l'Oratoire.

En septembre, les Editions Fides célébreront le 25^e anniversaire de leur fondation. C'est une œuvre remarquable que le R. P. Paul-Aimé Martin a fondée, animée et solidement établie et dont il continue d'être le directeur général. Pour s'en rendre compte, il n'est que de lire la liste des publications, aussi nombreuses que variées.

Fides est sûrement le plus important marché de l'édition et de la librairie, mis sur pied chez nous par des clercs. « L'Œuvre de Fides » est venue en son temps et là, comme en plusieurs domaines, le clergé aura rempli un rôle nécessaire de culture, qu'aucun laïque ne pouvait assumer il y a 25 ans.

LE PRÊTRE ET LES LAÏCS

Les laïcs « ont un témoignage propre à porter, des problèmes spécifiques à résoudre, des réformes à promouvoir, sous leur seule responsabilité. En leur laissant libre champ, l'Eglise ne cède pas à un besoin pratique de suppléance, comme si elle n'attendait que le moment de redonner à des prêtres nombreux et acceptés de l'opinion, cette gestion des structures temporelles. Elle entend, au contraire, et sans aucune arrière-pensée, réserver aux laïcs la prise en charge totale de la cité humaine. C'est à former ce ferment qu'est tout spécialement ordonnée l'Action catholique des mouvements spécialisés.

« La tentation, cependant, peut être grande, pour le prêtre, de prendre à son compte des fonctions qui ne sont pas les siennes et pour lesquelles les laïcs seuls ont grâce d'état. Il saura y résister — même si « l'efficacité » immédiate s'en trouve diminuée. Car son rôle spécifique n'est, en aucune manière, de gérer le temporel. Là expirer sa compétence, mais non point sa mission ».

Cardinal Suhard, *Le prêtre dans la Cité*.

MAINTENANT

— félicite les Sœurs de Ste-Anne qui se proposent, dit-on, une modification importante dans leur costume. Il s'agirait de dégager la tête, donc d'un changement *capital*. En sacrifiant au goût de « l'antique », les religieuses gagneront en prestige, ne perdront rien en vertu, économiseront du tissu et entreront dans l'adaptation que suggérait le Pape Pie XII.

— a beaucoup apprécié les trois articles de Marcel Adam, publiés dans *La Presse*, sur le Concile et l'information. C'est la revendication saine et énergique d'un catholique, journaliste de métier, qui veut l'information « dans les deux sens ». C'est bien de rappeler aux laïcs qu'ils sont responsables du Concile. Et c'est vrai à plusieurs points de vue. Mais comment s'intéresser et arriver à ne demander ni trop ni trop peu au Concile, si ces fidèles qu'on veut « responsables » ne le sont qu'en théorie ?

— voit dans les récents Congrès de la Jeunesse Rurale Catholique (J.R.C.), de la Jeunesse Ouvrière Catholique (J.O.C.), de l'A.G.E.U.M., etc., une jeunesse toute en questions. Elle s'en pose elle-même et elle en pose aux adultes, dans la vue loyale des difficultés dont ces jeunes portent le poids, sans en avoir toujours la responsabilité. Il est réconfortant de constater que tous les jeunes ne s'identifient pas aux « blousons noirs », aux « tricheurs », aux « nouveaux aristocrates », aux habitués des snack-bars et des caves.

— se réjouit de la dernière fondation de Son Eminence : un centre de consultation matrimoniale. Joignant les actes aux paroles, le Cardinal poursuit la collaboration entre clercs et laïques. En effet, à ce centre, les administrateurs et le personnel sont des laïques. M. l'abbé U. Desrosiers qui en est le directeur apporte les mêmes qualifications professionnelles que les autres travailleurs.

— s'unit à toutes les manifestations qui ont évoqué le souvenir des soldats canadiens morts à Dieppe.

LISEZ

Maintenant

PAYEZ PLUS TARD

La Cie d'Assurance Funéraire

Urgel Bourgie Ltée

Siège-social: 2630 ouest, Notre-Dame
WE. 3-1145

21
résidences
funéraires

2630 ouest, Notre-Dame
5913, Beaulieu
1735, de L'Eglise
4737, De Lorimier
6259, Boul. Monk
3472 est, Ste-Catherine
63, Lorne, St-Lambert
223, St-Jacques, Laprairie
8535, St-Laurent
400 est, Boul. Henri-Bourassa
745 est, Crémazie

3661 est, Jean-Talon
4505 ouest, Notre-Dame
5551, Wellington
3860, Décarie
3925, Monselet
1585, Viel
7030, St-Denis
2215 est, Jean-Talon
4848, Papineau
302 est, Ste-Catherine

MARC BOURGIE
président
MARIO SENEAL
gér. gén.



MARC BOURGIE
président

La Société Coopérative de Frais Funéraires

Siège-social, 302 est, Ste-Catherine — UN. 1-9911

ALFRED-A. GOULET
gér. gén.

Maintenant

Pourquoi pas ?

Tout le monde parle de la nouvelle...

- Revue mensuelle
- Revue rédigée dans un style simple et dépouillé
- Revue d'idées sur tous les thèmes : religion, politique internationale, actualités canadiennes, arts, littérature et opinions controversées
- Revue qui a su capter des milliers d'abonnés par des articles sérieux, objectifs, assez brefs pour être lus par des hommes bousculés

*Ne remettez pas à demain, c'est maintenant
qu'il faut vous abonner à*

Maintenant

Offrez un cadeau — Abonnez un ami !

(voir enveloppe-réponse jointe à l'intérieur)

SUCCURSALE



150, boul. Curé-Labelle
Ste-Thérèse, Qué.
Tél.: 625-1933

p. demers inc.

102 ans en affaires

PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

Outillage de garagistes

2424, RUE DES CARRIÈRES, MONTRÉAL 35, QUÉ., CANADA

MAISON 100%
CANADIENNE-FRANÇAISE

RAYMOND HURTUBISE
président

Tél.: CR. 4-5571*

Bureau :

RE. 1-3331

Résidence :

HU. 1-4724

Consultez

Louis-Philippe LUSSIER, M.D.R.T.

pour

vos

problèmes

d'assurances-vie

NEW HAMPSHIRE INSURANCE GROUP

276 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL

J.-Léon Plante, gérant

VI. 5-6287

marcel martel
haute couture

2285 st mathieu, apt 2

We. 2-5918



MESSAGE DU MINISTRE DE LA JEUNESSE

Pour mettre au service de la nation canadienne les valeurs spirituelles propres que lui donne la culture française, le groupe canadien-français a besoin, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, d'institutions supérieurement organisées et outillées, qui soient à même d'élever et de maintenir chez nous la culture française à un niveau de perfection qui assure son authenticité et sa pérennité.

Nous n'avons guère le choix ! Nous nous devons à nous-mêmes, pour être fidèles à notre culture et à notre mission en terre canadienne, d'élaborer une politique de grandeur dans le domaine de l'éducation. Cette politique de grandeur, nous la devons aussi réaliser par respect et amitié pour nos compatriotes des autres provinces avec qui nous partageons la responsabilité d'édifier la vie canadienne.

Il se trouve des gens pour penser que tôt ou tard le Canada devra unifier sa culture et fondre les éléments de la culture française et ceux de la culture anglo-saxonne dans une soi-disant culture canadienne. Je pense que ces gens manquent de réalisme et j'estime, pour ma part, que des faits inscrits si profondément dans l'histoire et dans les mentalités sont là pour demeurer.

Paul Gérin-Lajoie

(Extrait d'une allocution prononcée par le ministre de la Jeunesse à l'ouverture de la Conférence canadienne de l'Éducation, le 4 mars 1962, à Montréal)



La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins

- 10 Unions régionales
- 1 250 Caisses populaires
- 1 300 000 Sociétaires

Etes-vous l'un de ces sociétaires?

ENTREPOSAGE DE FOURRURES

Riverside 7-2491*

NETTOYEURS



CLEANERS

LTÉE

LTD.

TEINTURIERS

NETTOYAGE • PRESSAGE • ENTREPOSAGE

15 CAMIONS POUR VOUS SERVIR — NETTOYAGE DE HAUTE QUALITÉ

120, boul. STE-CROIX

Mongeau Robert

Cie Ltée

Huile à chauffage

Service

24 heures par jour

1600 est, rue Marie-Anne

LA. 1-2131

LIVRAISON AUTOMATIQUE

EN LA BALANCE, OR ET FER SONT UN

... mais, soumis à l'épreuve du feu, ils sont bien différents !
Ainsi d'une Maison : on la juge à l'œuvre. J.-W. Jetté s'honore
de la clientèle des institutions religieuses : hôpitaux, églises,
maisons d'enseignement, écoles, et les nombreux travaux en
chauffage-plomberie exécutés pour le compte de celles-ci consti-
tuent pour ses techniciens et ouvriers spécialisés d'excellentes
lettres de références !

Théorie alliée à la pratique



Victor 9-4107

360 est, rue Rachel — Montréal



J. ARTHUR MAROIS T.P.

Expert évaluateur

SPÉCIALISTE EN EXPROPRIATION

UN. 1-8215

333 est, rue Craig
Chambre 407
Montréal 18

L'OFFICIER DE MARINE DE DEMAIN



ÉTUDIANTS des écoles secondaires, il y en a parmi vous qui sont appelés à devenir officiers et à remplir des postes de commande dans la Marine royale du Canada. Renseignez-vous donc sans tarder sur les programmes d'instruction de la Marine pour la formation d'officiers.

LE ROTP, programme commun aux trois Armes pour la formation d'officiers des forces régulières, permet de faire aux frais de l'Etat, dans un Collège militaire ou une université, des études conduisant au baccalauréat et au brevet d'officier.

LE PROGRAMME L'AVENTURE offre à la fois des études générales et une instruction pratique aux jeunes gens qui s'engagent pour sept ans en vue de devenir aviateurs dans l'Aéronavale ou de servir à bord des navires de surface.

Pour tous renseignements sur les brevets d'officier dans la Marine, se rendre ou écrire au bureau de recrutement de la MRC.

CARRIÈRES D'OFFICIER

2055, rue DRUMMOND
MONTRÉAL 25, P. Q.

1048, rue SAINT-JEAN
QUÉBEC, P. Q.

MRC61-1205F

MARINE ROYALE DU CANADA



AFFRONTLEMENT

Médecine versus chiropratique

La reconnaissance et l'enseignement de la chiropratique

Le Collège des chiropraticiens revient périodiquement devant la Législature de la province de Québec afin d'obtenir pour ses membres la reconnaissance officielle et le droit d'exercer au même titre que les médecins, les dentistes et les membres des autres professions paramédicales qui se consacrent au traitement des malades. Il cherche également à édifier des facultés dans nos universités afin de faire couronner leurs études par un parchemin authentique.

Dans les démarches officielles, et surtout dans la propagande destinée à l'information du public, on présente des témoignages de guérisons survenues à la suite de traitements administrés par des chiropraticiens.

Dans un domaine comme celui-ci il vaut mieux s'appuyer sur des principes que se laisser guider par les témoignages de personnes qui disent avoir été soulagées de leurs maux ; car à ce compte, et sur des témoignages de même valeur, il faudrait accorder la reconnaissance officielle aux charlatans dont la pratique est de la pure superstition, que l'Eglise est la première à condamner.

En passant, il est étrange qu'on ne publie que des témoignages favorables à la chiropratique. Pourquoi ne pas consulter les archives des hôpitaux afin d'y chercher des dossiers de malades qui ont perdu un temps précieux chez les chiropraticiens avant de recourir aux services de la médecine traditionnelle ?

La meilleure garantie de la qualité de tout service est la compétence professionnelle de celui qui est appelé à le rendre. (Pour les besoins de la cause, supposons que le caractère et la personnalité se valent chez les chiropraticiens et chez les médecins respectivement). Ce principe impose la nécessité d'une formation adéquate chez ceux qui sont responsables des soins requis par la santé de leur prochain.

La première indication, quand on est appelé à soigner un malade, est de poser un diagnostic aussi scientifique

que possible et ensuite, non seulement de soulager la douleur, mais de s'attaquer à la cause des maux afin de la supprimer.

La chiropratique ne reconnaît dans 95% des cas qu'une seule et même cause de maladie, soit le pincement de filets nerveux à leur émergence de l'épine dorsale, pincement qu'on prétend dégager par des manipulations.

Une telle explication n'est guère acceptable. Peut-on décemment faire table rase des causes si diverses prouvées scientifiquement comme étant à l'origine de tant de troubles fonctionnels et de lésions organiques ?

Aucun honnête médecin ne peut méconnaître les données de la bactériologie (dans son sens large) qui expliquent les infections et les maladies contagieuses. Parmi ces dernières, il en est qui se propagent par les sécrétions des voies respiratoires comme la tuberculose, par les déjections intestinales comme la fièvre typhoïde, par contact comme la syphilis, par un insecte vecteur comme le paludisme, etc. On n'en connaît pas qui soit due à une subluxation vertébrale. N'oublions pas que c'est la moitié de la pathologie que l'on trouve chez les humains sous le signe de l'infection.

Nous n'avons pas parlé des affections dues à des parasites ; on ne peut tout de même pas débarrasser quelqu'un du ver solitaire qu'il héberge en massant son épine dorsale. Pour ne pas compliquer les choses, laissons de côté les multiples réactions provoquées par du surmenage fonctionnel ou par d'autres agressions, fussent-elles d'origine psychique (psychosomatique).

Afin de rester dans la catégorie des maladies bien caractérisées, il faut admettre que n'ont rien à voir avec l'épine dorsale les carences alimentaires comme le scorbut ou le rachitisme, les allergies comme l'asthme ou l'eczéma, les insuffisances glandulaires comme le goitre, le diabète, les intoxications par poisons industriels, le cancer, etc.

Puisque « mieux vaut prévenir que guérir », on peut demander à la chiropratique ce qu'elle a à offrir pour la prévention des maladies et des épidémies. A-t-elle quelque chose de comparable aux préceptes de l'hygiène et aux procédés de la médecine préventive ? Elle ne se préoccupe pas des vaccinations, de la salubrité, de l'hygiène alimentaire, de l'hygiène mentale ; elle se contente de remédier à sa façon à la maladie une fois déclarée.

Quant aux lésions véritables de la moelle épinière, des vertèbres et des autres tissus du rachis avec leurs conséquences, qu'elles se rattachent à un processus inflammatoire ou bien à une compression par fracture, luxation, ou hernie discale, les paralysies ou névralgies qui en résultent sont traitées en toute connaissance de cause par les orthopédistes et autres médecins spécialisés dans ce genre d'affections.

Mais alors les choses ne sont pas aussi simples que le donne à croire la chiropratique ; et afin de poser un diagnostic, en vue de choisir un traitement, un régime, une intervention ou un médicament, il faut pouvoir éliminer les maladies qui ne sont pas en cause ; pour cela il faut connaître ces maladies, autrement dit, *il faut avoir étudié la médecine*, que l'on soit chirurgien, psychiatre, endocrinologue, ou ce que l'on voudra.

Et nous voici devant la solution au problème de la reconnaissance officielle des chiropraticiens. Qu'ils étudient d'abord la médecine et qu'ensuite ils traitent leurs malades par des manipulations vertébrales si le cœur leur en dit. Ils auront alors reçu une formation professionnelle équilibrée, laquelle comporterait entre autres, des études sur l'anatomie microscopique, normale et pathologique, sur l'endocrinologie, sur la pharmacologie, matières qui ne figurent pas au programme d'études de la chiropratique.

Après cela, mais après cela seulement, la chiropratique pourrait être considé-

rée, sinon comme une spécialité médicale, du moins comme une forme légale d'exercice de la médecine. Cette exigence est loin d'être abusive, car depuis longtemps de nombreux médecins font des études supplémentaires dans quelque trente spécialités, y compris l'orthopédie, qui traite les affections des os, ainsi que la physiothérapie, qui utilise la cinésithérapie (dont

fait partie le massage) et les autres agents physiques.

Tant que les chiropraticiens n'auront pas étudié la médecine, leur pratique doit être assimilée à une forme de massage. Or, le massage doit se faire sur les instructions d'un médecin, après qu'un diagnostic scientifique a été posé à l'aide des ressources offertes par les sciences médicales auxiliaires : bactério-

logie, biochimie, anatomo-pathologie, hématologie, radiologie, etc.

Toute reconnaissance officielle qui dérogerait à ces exigences nuirait à la qualité des soins requis par la santé de la population. Toute université qui garantirait la qualité de ces soins en couvrant l'étude de la chiropratique par l'octroi d'un parchemin, encourrait une sérieuse responsabilité.

Jules Gilbert, M. D.

Evolution indépendante et permanente de la chiropratique

Dans un livre historique de grand intérêt le Docteur George William Winterburn, Ph.D., M.D.¹, a montré comment la profession médicale et les allopathes de 1776 se sont opposés aux méthodes de vaccination de Jenner pour ensuite, forcément, les accepter sans condition.

Cette attitude se retrace à différents paliers. Ce n'est pas notre but ici d'exciter encore une fois les passions mais plutôt d'exprimer un fait que nous considérons comme une très grande qualité, à savoir l'opposition à une « chose » nouvelle. Cette opposition obstinée, systématique au début, n'est-elle pas très souvent l'attitude du véritable homme de science sceptique et prudent ?

De nos jours, on retrouve cette façon d'agir à l'endroit de la science et de l'art chiropratiques. Ainsi après avoir pendant plusieurs années condamné les chiropraticiens (D.C.) on médite maintenant une annexion. On n'a qu'à lire le texte suivant pour s'en convaincre... « recourir pour ces manipulations aux offices d'un médecin possédant à fond la connaissance des maladies vertébrales et la technique des manipulations...² ».

La profession chiropratique face à ce désir d'annexion allopathique maintient que l'union des effectifs humains est inconcevable entre les représentants des professions chiropratique et médicale.

Cette position idéologique, il va sans dire, est fondée sur la logique et sur des

raisons que nous nous proposons de clarifier dans le présent article. Nous exposerons donc très brièvement, hélas ! en trois grandes classes les raisons de cette attitude partagées par toute la profession chiropratique. Ces raisons sont d'ordre philosophique, scientifique, technique.

Maladies et causalité

Il ne saurait jamais exister une union entre la médecine et les chiropraticiens parce que ces derniers, tout en admettant des causes extracorporelles et infectieuses, affirment que la maladie résulte d'un trouble intérieur au niveau du système nerveux autonomogénétique et des systèmes sympathique et parasympathique puisque, disent-ils, face à des conditions extérieures identiques un individu sera touché par une maladie alors qu'une autre personne ne sera pas affectée. Le chiropraticien cherchera donc à combattre la maladie à sa source en dépistant la « cause » au niveau du système nerveux alors que le médecin tentera de combattre un dérangement, une affliction de la physiologie en masquant, à l'aide d'une drogue, les « effets ». L'expérience, la recherche, la vérification clinique poussent le chiropraticien à affirmer que la bonne conduction, la bonne transmission, la bonne distribution de l'influx nerveux vital perpétue la santé, une saine physiologie. Il soutient en outre que l'intégrité des cellules, des glandes, la bonne fonction des organes et l'interrelation physiologique des systèmes organiques dépendent de la normalité du système nerveux qui

régit absolument tout ou indirectement par des hormones, par exemple, ou directement. Une altération de la fonction nerveuse est en conséquence considérée comme une des principales causes de la maladie. Ainsi dit, la *chiropratique* est une *thérapeutique des causes* alors que la *médecine* demeure une *thérapeutique des effets*.

Facteur pathogénique

Parmi les agents capables de dérégler le système nerveux et ses multiples contingences, le chiropraticien estime que les dérangements vertébraux (subluxation, fixation, rotation, etc.) représentent un très fort pourcentage.

On sait en effet que la moelle épinière, véritable prolongement périphérique du cerveau, est protégée par le système vertébral. Ce dernier non seulement constitue l'appareil de soutien, l'appareil de distribution segmentaire des nerfs spinaux, mais aussi constitue l'axe de tous les mouvements du corps. Alors, lorsque pour une raison mécanique ou autre, la statique, la dynamique vertébrale sont altérées, la moelle ou les nerfs spinaux, les filets sympathiques, parasympathiques peuvent être affectés ou par torsion, ou par compression, ou par réflexes neuropathogéniques, ou par troubles circulatoires... et la maladie s'ensuivra.

Recherche méthodologique

Face à cette causalité le chiropraticien s'est efforcé de trouver une méthode capable de rétablir la fonction nerveuse.

1. WINTERBURN, G. W.: *The Value of Vaccination*. F. E. Boerike (1886), Philadelphia, U.S.A.

2. Texte publié dans *Le Petit Journal*, signé Jean Eparvier (écrivain paramédical).

Il a trouvé que les positions défectueuses et foule de troubles vertébraux en plus de leurs contingences pouvaient être corrigés à l'aide d'« ajustements » manuels (terme consacré), de manipulations, de déblocages (sans douleur, soit dit en passant) d'où le terme chiropratique qui littéralement signifie traitement manuel. C'est donc ainsi que les irritations ou dérangements du système nerveux sont supprimés. Les forces physiologiques intrinsèques (*la vis medicatrix naturæ*) rétablissent elles-mêmes la santé, augmentent la résistance, favorisent l'adaptation aux conditions changeantes du milieu extérieur. Le chiropraticien assiste donc la nature en affirmant qu'on ne commande la nature qu'en obéissant à ses lois.

La chiropratique : science spécifique

Des lignes qui précèdent il ressort qu'au point de vue scientifique la chiropratique se distingue incontestablement de la médecine allopathique ou officielle. Elle se distingue, disons, à cause de ses connaissances spécialisées, coordonnées, spécifiques ; à cause aussi de son application à l'étude et à la connaissance du corps humain aussi bien dans son état sain que malade, de la nature et du fonctionnement normal et anormal du système nerveux, in vivo, de la statique, de la dynamique, de la mécanique de l'appareil de soutien et, plus particulièrement, de la colonne vertébrale. A ses intérêts particuliers, la chiropratique puise dans les sciences biologiques communes et ajoute la connaissance des origines directes et indirectes des maladies, leur prévention et toutes les mesures de diagnostic essentielles à l'application d'un traitement préventif ou thérapeutique rationnel.

Chiropratique = maladies vertébragéniques

Nous pouvons, à ce moment, affirmer que l'étude scientifique des causes mécaniques des maladies (maladies vertébragéniques) et l'importance d'un fonctionnement normal du système vertébral, du système nerveux en relation avec la santé ont été presque totalement négligées par la médecine officielle. En effet ces connaissances, leur importance et leur spécificité, leurs contingences et leurs applications pratiques sont demeurées pendant plus de soixante ans du domaine exclusif de la chiropratique et du chiropraticien qui les a développées envers et contre tous sans

l'aide financière de *personne*. Les médecins ont entièrement ignoré ces faits scientifiques durant leur éducation (sans doute à cause de leur formation unilatérale). Ils les ignorent moins, mais plusieurs affirment encore que de telles positions sont illusoires.

Capacité d'intégration

De toutes ces raisons, il découle que la chiropratique est une science spécifique avec son arsenal, son carquois, sa corne de connaissances spécialisées, une science distincte de la médecine. Et c'est très bien ainsi, car cette dernière est devenue tellement intriquée qu'une spécialisation soignée est devenue un *sine qua non*. Mais alors le médecin, même le plus doué n'est plus en mesure d'acquiescer et de posséder à fond tous les secrets de la théorie et de la pratique de sa propre science. Il devient alors évident que le médecin ne pourrait sans préparation adéquate supplémentaire connaître et appliquer sans danger, pour le public une technique thérapeutique, prophylactique aussi subtile et complexe que la chiropratique, cette neurothérapie.

Gouache et fusain

S'il est vrai que la chiropratique est différente de la médecine sur le double plan scientifique et philosophique, les différences deviennent plus marquées encore entre les procédures thérapeutiques du médecin et du chiropraticien.

Alors que le médecin puise dans ses médicaments et les administre par voie buccale, ou par injections hypodermiques, intraveineuses, intramusculaires, intrarachidiennes ou qu'il se sert d'autres traitements (vaccins, rayons, etc.) pour calmer les algies, exciter ou freiner une fonction, etc., le chiropraticien lui n'utilise pas ces interventions en vue de supprimer les symptômes. Ces procédures sont contraires à ses conceptions qui exigent la recherche et, si possible, la suppression de la cause de la pathologie aidant ainsi l'organisme à se guérir. Pour ce faire, le chiropraticien, après analyse, rétablit l'équilibre et la mobilité, i.e. le bon fonctionnement de l'appareil vertébral au moyen d'ajustements vertébraux, de manipulations spécifiques, segmentaires à l'exclusion de toutes drogues. Il désire permettre ainsi au système nerveux de fonctionner dans les conditions les meilleures et aux forces intrinsèques ainsi orientées de rétablir la santé.

Connaissances livresques et formation adéquate

Le chiropraticien a compris qu'il n'est pas tout de dépister le facteur vertébral. La connaissance d'une bonne technique est essentielle car l'ajustement chiropratique est un travail de précision qui exige une habileté et une dextérité remarquables. Le chiropraticien acquiert ses qualités dans l'ascèse d'un cours de 4 788 heures d'études enregistrées. Ces quatre années sont un minimum disent-ils. En effet tous les chiropraticiens sont d'accord que c'est une grave erreur de prétendre *a priori* que l'ajustement peut être improvisé et n'exige que peu de préparation ou d'études. Il faut ici le rappeler. Une technique insuffisante mène à des échecs que le médecin attribue à tort à la méthode thérapeutique elle-même. Il est évident qu'il est dangereux d'improviser une manipulation, un ajustement et il devient évident aussi qu'un individu puisse se plaindre de ne pas obtenir de bons résultats. Il doit attribuer ses échecs à son ignorance de la chiropratique, à son manque de connaissances et de formation technique dans ce domaine.

Conclusion

Nous pourrions donc conclure ce trop bref synopsis (qui ne fait pas forcément justice à cette médecine de l'an 2000) en disant qu'une union n'est pas possible et du tout souhaitable du fait que la chiropratique est une science distincte, un art particulier. La chiropratique est une science et un art dont l'objet est de déceler et de corriger certaines déviations structurales affectant la mécanique, la dynamique, la statique vertébrales, en fonction de l'équilibre physique et neurophysiologique du corps humain. Elle a recours comme mode de traitement à des manipulations qui lui sont propres : des ajustements manuels.

En terminant, il faut aussi ajouter, nous croyons, un fait qui en définitive profite aux patients. Cette absence d'union, disons de fusion, crée une saine émulation souhaitable et salvatrice, une émulation capable de procréer la science, de féconder les recherches spécifiques, de favoriser la gestation et le développement de corps professionnels plus sains...

J.-O.-Edgar Houle, D. C.



La « décolonisation » ?

Il y a quelques années à peine, les Puissances occidentales faisaient la pluie et le beau temps aux Nations Unies. Avec l'aide de l'Amérique latine et de leurs alliés, les trois Grands de l'Ouest arrivaient sans trop de peine à réunir, au sein de l'Assemblée générale, la majorité requise pour que les décisions de l'Organisation ne s'éloignent pas sensiblement de leur politique. Dans l'affrontement des « blocs », ce forum international était vite apparu aux protagonistes de la guerre froide comme un tremplin indispensable à leur propagande et à leur action politique et militaire. Les Occidentaux ne manquaient pas de se prévaloir de leur supériorité numérique chaque fois que la chose était possible ; quant au bloc soviétique, s'il prenait l'initiative des offensives idéologiques ou militaires sur le terrain, il était souvent réduit à la défensive, puis au veto dès que l'O.N.U. entrait en scène.

Cet état de choses s'est profondément modifié depuis 1955, surtout depuis que le nombre des Etats-membres a presque doublé. L'indépendance des anciennes colonies européennes d'Asie et d'Afrique et leur admission dans l'Organisation ont bouleversé les calculs de majorités et mis en question l'ascendance de l'Ouest. Certains pays occidentaux, la France et le Portugal notamment, ont même été pris systématiquement à partie par les nouveaux venus, tandis que l'influence de l'Union soviétique a semblé prendre des proportions alarmantes.

Inquiets de cette évolution et sentant le contrôle de la situation leur échapper chaque jour davantage, les Occidentaux s'interrogent sur l'attitude qu'ils doivent adopter devant ce nouveau Léviathan. Faut-il, ainsi que le préconise le général de Gaulle, prendre nos distances à l'égard du « machin » ? Serait-il plus sage, comme le croient certains autres dirigeants, de s'adapter à la nouvelle figure de l'O.N.U., tout en y pratiquant une politique de présence et d'initiative ? De façon plus précise, on peut se demander quelle devrait être la réaction occidentale aux tendances qui caractérisent la plupart des pays du « tiers monde », tant dans leurs relations avec nous que dans leurs prises de position à l'O.N.U. : anticolonialisme, neutralisme et « les diverses voies du socialisme ». Pour cette fois, il ne sera étudié que l'attitude de l'Occident face au mouvement de décolonisation, mais il est bien évident qu'on ne saurait perdre de vue les autres aspects de la question.

UNE RÉVOLTE MORALE

Les pays afro-asiatiques, en devenant membres de l'O.N.U., n'en ont pas perdu pour autant certains complexes qu'ils avaient acquis à l'époque coloniale. Ils se méfient de l'Occident, se montrent agressifs à l'égard de toutes les formes d'impérialisme qui pourraient encore subsister, ils abominent les distinctions raciales, etc. Autant de facteurs nouveaux qui ont fait une entrée tapageuse aux Nations Unies au cours de ces huit dernières années.

Faut-il s'en étonner ? Dès 1926, à la Conférence de Bierville, la délégation indienne avait dénoncé « l'union de toutes les puissances européennes pour l'exploitation de l'Asie » et mis en lumière le rôle du colonialisme en tant

que facteur permanent d'hostilité entre les pays colonisés et l'Occident. La rencontre de Bandoeng, en avril 1955, ne fit que reprendre ce thème, mais, cette fois, avec la vigueur que lui insufflait l'indépendance toute nouvelle de la moitié des participants. Certes, les délégués ne pouvaient guère s'entendre sur une philosophie commune, la Conférence groupant à la fois dans son sein les pays communistes, des anticomunistes et des neutralistes de diverses tendances ; quoi qu'il en soit, tous furent d'accord pour condamner le colonialisme et proclamer leur volonté d'aider les peuples encore dépendants à obtenir leur liberté. Il se dégagea des discours prononcés à cette occasion, malgré leur ton généralement modéré, une révolte morale trop longtemps contenue et,

comme l'a dit Senghor, « une prise de conscience de leur éminente dignité par les peuples de couleur ». Colère sourde des élites auxquelles l'Occident a enseigné la liberté et l'égalité, soit d'un partage plus équitable des ressources de la planète et sans doute aussi sentiments de crainte mêlée d'envie à l'égard de l'un comme de l'autre bloc : voilà quelques-uns des traits de la psychologie du tiers monde dont il convient de tenir compte si l'on veut comprendre certains comportements collectifs de ses membres au sein de l'O.N.U.

LA VIOLENCE SI NÉCESSAIRE

En effet, depuis Bandoeng, l'anti-colonialisme n'a fait que prendre de l'ampleur, tout en concentrant ses feux sur ceux des pays occidentaux non encore résignés à quitter les derniers bastions coloniaux de l'Asie ou de l'Afrique. La Conférence du Caire proclamait, en décembre 1957, « le droit des peuples à l'autodétermination, à la souveraineté et à l'indépendance sous des régimes de leur choix » et s'en prenait avec âpreté à la France, à la Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et au Portugal. Il est vrai que l'Union soviétique était présente et cherchait par tous les moyens à détourner à son profit les passions des participants.

Il ne restait plus qu'à adapter les mots d'ordre de Bandoeng à l'Afrique. Cette étape fut franchie d'abord aux deux Conférences d'Accra, puis, en ce qui concerne l'Afrique d'expression française, au Congrès de Cotonou (1958). Désormais, la lutte se poursuivra sans relâche jusqu'à la liquidation complète du colonialisme ; il fut en effet décidé à Accra que les Etats ayant déjà acquis leur indépendance devaient apporter « leur plein appui à tous ceux qui combattent pour la libération de l'Afrique, à tous ceux qui recourent à des moyens pacifiques de non-violence, aussi bien qu'à ceux qui sont contraints de recourir à la violence par la violence ».

Tout comme autrefois Machiavel rêvait de chasser d'Italie les « barbares » français, allemands ou espagnols, les peuples afro-asiatiques veulent mettre un terme à l'hégémonie de l'Européen sur les continents où, depuis le XVI^e siècle, il déverse le trop-plein de son énergie et de ses ambitions. Le nationalisme a conservé, à travers quatre siècles, une vigueur qui peut encore nous surprendre, nous Occidentaux, pour qui « l'égoïsme sacré de la patrie » est un luxe désuet que nous affectons parfois de mépriser. Si juste est cette cause et si forte cette idée dans l'esprit de certains dirigeants asiatiques et africains, qu'elles peuvent l'emporter sur les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Preuves en sont le coup de main sur Goa et les débarquements de commandos indonésiens en Nouvelle-Guinée.

LE COMITÉ DE DÉCOLONISATION

Si la Charte condamne les menaces et l'usage de la force dans le règlement des litiges internationaux, elle reconnaît également le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (article 1^{er}). Aussi était-il naturel que les pays afro-asiatiques portent leurs revendications jusqu'aux Rostres de l'Assemblée générale. On aurait tort de croire, cependant, que la décolonisation eût été irréalisable sans les interventions de l'O.N.U. : à la vérité, la désagrégation des empires remonte à des causes plus anciennes et plus profondes que la création de ce forum international. L'indépendance de l'Inde avait été obtenue, du moins en principe, avant 1945 ; l'affaiblissement des métropoles européennes n'est pas l'œuvre des Nations Unies mais résulte de la Seconde Guerre mondiale. Tout au plus peut-on soutenir que l'existence de la tribune new-yorkaise a précipité l'évolution historique.

Dès l'année dernière, au cours de la XV^e session, il était possible de déceler, à l'occasion des débats sur les colonies ou territoires sous tutelle, l'intervention orchestrée des délégations du tiers monde. Cette année, sous l'impulsion de la Conférence de Belgrade, leur action est devenue systématique. Ainsi, le 27 novembre dernier, l'Assemblée adoptait une résolution comportant la création d'un comité spécial de 17 membres chargé de veiller à l'application d'une « déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux peuples coloniaux ». Pour ne rien laisser au hasard, l'Assemblée créait également des comités chargés d'effectuer des enquêtes sur le Sud-

Ouest africain et les territoires portugais. En bref, la liquidation des structures coloniales est devenue l'un des thèmes majeurs de l'activité de l'Organisation.

A la reprise de la XVI^e session, le 7 juin, il ne devait être question que du Ruanda-Urundi ; ainsi en avait décidé l'Assemblée au début de l'année. Toutefois, les liens du Commonwealth n'ont pas empêché le Ghana de demander l'inscription à l'ordre du jour de la question de la Rhodésie du Sud et il s'est trouvé un nombre suffisant de délégations pour voter cette inscription. De même, M. Spaak se trouva en difficulté devant la Commission de tutelle où il fit pourtant preuve de réalisme et d'esprit de conciliation à propos du retrait progressif des troupes belges du Ruanda. Sur ces entrefaites, le comité spécial de décolonisation revint du Tanganyika et soumit ses recommandations : dissolution de la Fédération des Rhodésies et du Nyassaland, autodétermination pour le Basutoland, le Bechuanaland et le Swaziland. Le 13 juin, M. Achkar Marouf, président de la commission spéciale pour les territoires portugais, déclarait, avant même d'avoir soumis son rapport à l'Assemblée générale, que tous les pétitionnaires entendus, qu'ils soient Angolais, Mozambiquais, Guinéens ou Capverdiens, étaient d'accord pour réclamer leur indépendance immédiate.

IDÉALISME ET RÉALISME

Devant un anticolonialisme qui revêt si souvent l'aspect d'une attaque concertée contre l'Occident, quelle devrait être l'attitude de nos dirigeants ? Les opinions sont sur ce point très partagées. Les uns, alléguant des impératifs d'ordre économique ou stratégique, fustigent les « bradeurs d'empire » et soutiennent que les pays de l'Ouest doivent faire cause commune et se maintenir coûte que coûte ; d'autres pensent qu'il est plus avantageux de se délester au plus tôt de toutes les colonies et de les abandonner à leur destin, dussent-elles subir le sort du Congo.

Que l'on pose la question sur le plan des principes ou au niveau des intérêts occidentaux, ces deux points de vue paraissent inacceptables. L'Occident peut-il, sans se renier lui-même, imposer sa volonté à des populations qui veulent se gouverner seules et qui sont quelquefois prêtes à sacrifier des avantages économiques à l'obtention de leur liberté ? S'il est vrai que la vague

d'anticolonialisme a bénéficié de l'appui du bloc soviétique, il est non moins certain que les Etats-Unis ne s'opposent point à la liquidation des colonies de ses propres alliés. D'ailleurs, le jour n'est peut-être pas éloigné où les pays d'Afrique et d'Asie se tourneront, bon gré, mal gré, vers les Occidentaux, dans un effort pour tenir tête à l'impérialisme soviétique ou chinois (déjà à Bandoeng, quelques délégations n'avaient-elles pas fait allusion au « néo-colonialisme » de Moscou ?).

En est-il autrement à l'égard des intérêts économiques ou militaires de l'Ouest ? Comme le fait remarquer Raymond Aron, les empires sont une source de force aussi longtemps qu'ils sont tenus à bon compte. Or, les événements des dernières décennies donnent raison à ceux, parmi les économistes, qui soutiennent la thèse : « l'empire ne paie pas ». Il peut même, en raison des charges qu'il impose à la métropole, compromettre le progrès économique et social de celle-ci, surtout dans les cas qui nécessitent l'entretien d'une force militaire considérable pour le maintien de l'ordre. Il reste que la perte d'une colonie peut, dans bien des cas, entraîner l'évacuation des bases militaires que la Puissance coloniale y avait établies. Toutefois, si l'on oppose à cet inconvénient les avantages susceptibles de résulter de la coopération entre un Etat et ses anciennes colonies (que l'on songe à la France en Afrique), il s'en trouve plus que compensé.

UNE NOUVELLE ÈRE

La décolonisation ne constitue un véritable recul pour l'Occident que dans la mesure où elle se traduit par un abandon pur et simple de la colonie. Ce ne sont pas tant les *relations* d'ordre économique, culturel ou même militaire qui sont attaquées, que les *structures* coloniales. Il est clair que les pays du tiers monde, pour leur part, ne désirent aucunement couper les ponts ; la partie la plus importante de leur commerce demeure orientée vers l'Occident (on connaît, à cet égard, l'intérêt que portent les Etats africains du groupe de Brazzaville au Marché commun).

Une politique qui reflète à la fois les principes et les intérêts occidentaux devrait donc avoir pour but de parachever la décolonisation le plus rapidement possible. Au sein de l'O.N.U. et de l'Alliance Atlantique, les pays qui s'accrochent désespérément à leurs colonies doivent être amenés à comprendre,

avant qu'il ne soit trop tard, le sens de l'échéance historique à laquelle ils font face. En même temps, les pays occidentaux peuvent, comme l'a suggéré maintes fois M. Spaak alors qu'il était Secrétaire Général de l'O.T.A.N., développer et coordonner leur aide financière et technique aux nouveaux Etats, à moins qu'il ne soit jugé préférable d'adhérer au plan décennal d'aide aux pays sous-développés, mis au point par U Thant, qui doit être soumis prochainement au Conseil économique et social.

L'automne dernier, l'Union soviétique, toujours zélée dès qu'apparaît la possibilité de fomentier une agitation dommageable à l'Occident, réclama la liquidation définitive du colonialisme pour la fin de l'année 1962 ; plus prudente, la Nigeria proposa que le régime

colonial prenne fin dans un délai de neuf ans. Le 28 juin, après le débat sur le Ruanda-Urundi, la Commission de tutelle adoptait une résolution expurgée de tout blâme à l'égard de la Belgique, alors que l'U.R.S.S. avait profité de l'occasion pour faire, une fois de plus, le procès de l'Occident. Non pas que les Soviétiques n'aient obtenu aucun succès au cours du long débat de dix-neuf jours, qui révéla la rancœur des Afro-Asiatiques ; mais au moment décisif du vote, ces derniers se dissocièrent du bloc soviétique, lequel se trouva ainsi isolé dans son extrémisme. Bien mieux, tous les pays furent à même de comprendre les véritables motifs des Russes, lorsque ceux-ci votèrent contre une proposition tendant à autoriser le Secrétaire Général à consacrer deux millions de dollars au Ruanda et au Burundi.

Il s'avère donc, en dépit de la surenchère, que la plupart des anciens pays colonisés savent se montrer modérés et reconnaître les difficultés qui accompagnent inévitablement la transition de l'administration métropolitaine à l'indépendance, à condition qu'il soit admis par tous que l'ère coloniale est désormais révolue.

Nous aurions mauvaise grâce à ne pas nous incliner ; nous aurions même tort devant l'histoire. Ce n'est qu'en levant l'hypothèque coloniale et en substituant la coopération à la sujétion que nous éviterons l'isolement de l'Occident et assurerons sa survie.

Jacques-Yvan Morin

Paris, le 15 juillet 1962



Journaux, « intellectuels » et politique

Au lendemain des élections fédérales du 18 juin 1962, M. Jean-Louis Gagnon, depuis longtemps superdémocrate de profession, exhalait son dépit du succès créditiste en s'exclamant : « On a beau être démocrate, il y a des matins où l'on n'a pas envie de le crier sur les toits ». Le directeur du « Devoir », dont certains louent volontiers le « gros bon sens » et la « franchise virile », concluait : « Décidément, Québec n'est pas une province comme les autres ; elle est un peu plus bête » (plus bête que l'Alberta et la Colombie britannique ?). Mais, le lendemain, le casuiste de la maison, le spécialiste des nuances et de la subtilité, M. André Laurendeau, trouvait sage de rendre longuement « hommage aux créditistes », quitte à expliquer deux jours plus tard qu'il n'était pas devenu leur partisan ni leur allié pour autant. Le directeur de « La Presse » et de « Cité libre », M. Gérard

Pelletier, évidemment hostile lui aussi au Crédit social puisqu'il est l'un des théoriciens du N.P.D., se limitait à expliquer la « surprise » de façon plausible, tout en la déplorant, et à signaler qu'un sociologue du « Montreal Star » et des chroniqueurs de « La Presse » avaient plus ou moins prévu ce qui est arrivé.

Depuis plus d'un an, ce n'est un secret pour personne, tant par leur activité et leurs titres professionnels que par leur participation conjointe à des programmes de télévision et par leur présence simultanée sur des tribunes publiques, MM. Gagnon, Filion, Laurendeau et Pelletier donnaient l'impression très nette, et cela se comprend, de se considérer comme les *magistri* de l'opinion publique de la province de Québec, comme des directeurs de conscience. Avec MM. René Lévesque, Jean Marchand et Gérard Picard.

Le scrutin du 18 juin démontre que l'on n'écoute pas toujours ces oracles et MM. Gagnon et Filion réagissent en enfants, l'un disant quasiment qu'il désespère de la démocratie, l'autre injuriant copieusement l'ensemble de ses chers compatriotes. Aucun de ces mages n'a l'idée de se frapper la poitrine en disant « mea-culpa », d'avouer qu'ils ont tous, pour une fois du moins, failli à leur rôle d'informateurs, de guides, d'éclaireurs du peuple.

Trop de superbe ?

Ce défaut d'humilité est peut-être à la racine dont souffre la grande presse quotidienne de Montréal. Les « Grands » du journalisme, comme ils se laissent modestement qualifier il y a quelques semaines encore, se prenaient et se prennent terriblement au sérieux (encore que M. Gagnon ne manque pas

d'un certain sens de l'humour). Ils étaient, *grosso modo*, d'accord sur les sujets les plus importants. Pour cette raison, ils étaient sûrs de façonner l'opinion. Et le résultat des élections provinciales du 22 juin 1960, qui leur avait plu, leur faisait croire que leurs désirs en politique se transformeraient toujours en réalités. Ils sont intelligents, voire brillants, et pourtant ils n'ont pas songé que leur unité de pensée, trop souvent manifeste, rendrait cette pensée suspecte à bien des gens. Surtout si elle ne s'appuyait pas toujours sur des faits soigneusement vérifiés. Sauf à « La Presse », semble-t-il, on a oublié que les lecteurs attendent d'abord et surtout, d'un quotidien, des informations objectives plus que des commentaires, des explications, des objurgations.

Est-ce à dire que la presse quotidienne doit renoncer à renseigner sa clientèle autrement qu'en publiant des nouvelles ? Non pas. Mais il y a la manière. Je ne me souviens pas d'avoir vu dans le défunt « Nouveau Journal », ni dans « Le Devoir », ni dans « La Presse », d'exposé complet de la doctrine du Crédit social (j'admets qu'elle paraît nébuleuse) suivi d'une réfutation sérieuse, documentée. Les trois « grands » quotidiens de langue française à Montréal se sont bornés à combattre, après le séparatisme, le parti conservateur (parfois insidieusement) et à faire la propagande du parti libéral, — ainsi que celle du N.P.D. dans la mesure où les propriétaires le toléraient. Je constate seulement. On fera sans doute remarquer que je parle de quotidiens montréalais et que les créditistes n'ont fait élire aucun candidat dans la région de Montréal. C'est vrai. Mais le tirage de « La Presse » s'étend à toute la province ; mais « Le Devoir » prétend s'adresser à tous ceux qui pensent au Québec ; mais « Le Nouveau Journal » s'intitulait « le quotidien national du Canada français ». Et si tous trois — ce dernier en particulier — avaient combattu sérieusement le créditisme, des quotidiens et des hebdomadaires de province auraient fort probablement suivi leur exemple (quelques-uns se modèleraient sur « Le Nouveau Journal »).

A vrai dire, les trois grands quotidiens de Montréal n'ont pas su — ou ont volontairement ignoré — que les créditistes préparaient systématiquement leur campagne depuis trois ans et plus ; en quoi ils ne sont pas plus coupables que les chefs conservateurs, libéraux, socialistes, que M. Jean Marchand et les autres dirigeants de la

C.S.N., que M. René Lévesque dont l'intervention fut si curieusement inefficace.

Les « intellectuels »

Dans mon entourage (et ailleurs), après le 18 juin, on a expliqué l'échec lamentable du N.P.D. et la défaite relative des « vieux » partis par une carence d'éducation chez les citoyens. Mais qui et quoi empêchent nos « intellectuels » de les éduquer ?

J'ai ma petite idée là-dessus. Avant de l'exprimer, j'entends préciser que je n'éprouve aucun mépris pour les intellectuels qui ne sont pas eux-mêmes méprisants. D'autant moins que je suis peut-être l'un d'eux, vu l'usage que je fais de mes loisirs.

Avant ces dernières années, je n'avais entendu personne se vanter d'être un intellectuel. J'avais connu nombre d'hommes qui professaient le culte de l'intelligence et qui pensaient profondément. Ils étaient humbles parce qu'ayant beaucoup étudié, beaucoup lu, beaucoup réfléchi, ils savaient, pour ces raisons mêmes, qu'il leur restait beaucoup à apprendre, que l'homme le plus instruit est terriblement ignorant. Ils ne cherchaient pas à briller mais à se renseigner et à se cultiver davantage.

Nous avons maintenant des intellectuels qui éprouvent le besoin de se définir, qui étalent partout leurs connaissances — réelles ou fictives ; ils savent tout, sauf que le Crédit social est populaire dans la province de Québec, que le N.P.D. ne l'est pas et que les travailleurs entendent voter sans suivre le mot d'ordre des syndicats. Ils vivent entre eux, de préférence sous les feux de la télévision. Ils évitent de s'enquérir de la pensée des autres, de peur, on le suppose, qu'elle n'ébranle leurs propres convictions.

Je mentionnais plus haut la télévision. Tel n'était pas son but, mais, par la force des circonstances, la société Radio-Canada a groupé autour de véritables intellectuels une foule de m'as-tu-vu, anciens commis d'épicerie et anciens marchands de cravates, qui se prennent pour des maîtres à penser parce qu'ils ont coudoyé durant des années et tutoyé le ministre des richesses hydrauliques. Le résultat des élections du 18 juin 1962 donne la mesure de leur importance et de leur influence. Visiblement, à la télévision et à la radio, nos savants « commentateurs » s'adressent surtout à eux-mêmes, ainsi qu'aux réalisateurs et aux machinistes.

Une mode importée

Nos intellectuels, vrais ou faux, semblent (je ne dis pas : sont) en majorité favorables au N.P.D. La plupart ne savent pas parler au peuple, simplement dans un langage clair, compréhensible. Le vocabulaire de la revue « Esprit », des « Temps modernes » et d'autres publications ésotériques les a contaminés. Souvent, à les lire ou à les écouter, on pense qu'ils auraient honte de s'exprimer intelligiblement. Le pire jargon est à la mode chez eux. Entre deux mots dont le sens est à peu près le même, ils emploient toujours le plus précieux, le plus prétentieux, le moins accessible aux gens. Pour cette raison entre beaucoup d'autres, on se détourne d'eux.

D'autres intellectuels, plus rares, et qui obtiennent ce titre surtout parce qu'ils s'en affublent, tombent dans l'excès contraire. Ils se spécialisent dans la vulgarité et choquent ainsi beaucoup d'ouvriers et de paysans d'une distinction naturelle.

La majorité de nos intellectuels (les vrais et les faux) veulent absolument se classer à gauche, dans le camp socialiste. Mode importée de l'Europe, ravagée par deux guerres. Or, nous vivons en Amérique. Il est vrai que le chômage y sévit. Il ne l'est pas moins que seuls les Américains jouissent d'un niveau de vie supérieur au nôtre. Nous traversons des temps difficiles, mais on compte encore au Canada plus d'automobiles et d'appareils de télévision, et proportionnellement plus de maisons habitables que dans la fameuse Allemagne de l'Ouest en pleine expansion ; et l'on mange davantage et mieux chez nous.

MM. Jean Marchand et Gérard Picard ne sont pas à la veille de convaincre de leur malheur des syndiqués dont le salaire augmente et dont les conditions de travail s'améliorent à chaque négociation d'un contrat collectif. Qu'à l'instar des créditistes ils promettent à tous et à chacun \$100 de plus par mois, et on les croira peut-être. Encore une fois, je ne fais que constater ; je ne juge pas. Du matérialisme de notre société presque tous les corps constitués, presque toutes les institutions, et tous les partis politiques, sont responsables. Au reste, ce matérialisme n'est pas mauvais en soi ; il peut servir de base à une vie noble et raffinée. C'est le but qu'assignait Alfred Marshall à l'économie politique.

Willie Chevalier

Au nom de notre père, le commanditaire

Tout d'abord un aveu : je me tire à fort bon compte pour cette fois, et aux dépens d'un confrère, de cette chronique sur la radio-télévision. Autant confesser sans détours mon sans-gêne : je vais emprunter à Guy Cormier, critique de télévision à La Presse, trois paragraphes entiers, plus une phrase, entière elle aussi. C'est qu'il ne faut pas laisser perdre cette perle d'ironie qui se trouvait dans une de ses récentes chroniques qu'il avait coiffée du titre translucide de « Rendez-vous avec des bulles... » Avec une pointe de sarcasme fort réjouissante, Guy Cormier dénonce ce stupide entêtement de la télévision à toujours vouloir interrompre par de la musique, du chant ou des informations « le message de notre commanditaire ». Mais lisons-le :

« J'en suis rendu au point, comme spectateur et critique, à me demander, devant tant d'excès de la publicité à la télévision, si ce n'est pas nous, les téléspectateurs, qui n'avons rien compris à la haute mission de la télévision.

Peut-être la télévision en Amérique du Nord ne pouvait-elle avoir de mission plus haute que de vendre des produits, que de prolonger à domicile le « super market » ? Peut-être que si le critique comprenait bien son rôle, il s'attacherait surtout à dénoncer la musique, le chant, la conférence, le commentaire, l'information, le théâtre, tant d'arts et de sciences qui persistent, avec un entêtement aveugle, à interrompre « le message de nos commanditaires ». Car il est bien connu que « le message de nos commanditaires » est invariablement interrompu par quelque émission en cours...

Dans quelque temps, nous entendrons le présentateur dire : « Mesdames et Messieurs, nous interrompons le message de notre commanditaire pendant quelques instants pour vous montrer une image du Camp des Jeunesses musicales du Canada au mont Orford. (Durée de l'image : ½ minute). — Nous reprenons maintenant le cours de notre message publicitaire.

Les choses, Dieu merci ! n'en sont pas encore là ».

Heureusement les choses n'en sont pas encore là pour ceux qui choisissent

sent d'ouvrir leur appareil juste une fraction de seconde avant que commence le Ciné-club du jeudi soir... A vrai dire, elles n'en sont pas là non plus même pour le public qui fait un usage massif, abusif de la télévision. Cependant, ce public-là en prend un moyen coup de publicité dans une journée !

Il est bien clair que pour échapper aux innombrables savonnages qu'on nous propose, aux multiples soupes toutes meilleures les unes que les autres, aux plus délicieux desserts qu'on ait jamais inventés et à tout ce qu'il faut pour les bien digérer, il n'y a qu'une chose à faire tant pour la radio que pour la télévision : consulter soigneusement les horaires dans les journaux, ensuite ouvrir le poste juste au moment désiré et le fermer prestement aussitôt l'émission terminée. Et on se considère veinard si l'émission n'est pas interrompue en plein milieu par le fameux message de notre commanditaire.

S'il faut en croire la radio et la télévision, le monde où nous vivons n'est qu'une suite ininterrompue de merveilles et d'aubaines. Et qu'on n'aille pas croire que je fais allusion ici à cette grandiose réussite de la technique qu'est la monodivision. Vous pensez bien qu'au regard du dernier cri en fait de savon sans bulles le « telstar » n'est que de la petite bière pour intellectuels débiles.

L'exagère ? Je charge ? Peut-être. Reste que si j'étais au nombre de « nos commanditaires » et que si j'avais à payer la note de mon « message », je commencerais à me poser quelques petites questions. On peut se demander sérieusement où nous mène ce gavage publicitaire, et, si par leur nombre effarant, par leur caractère affolant de répétition de la même idée en vingt ou trente phrases, les annonces ne finissent pas par s'annuler complètement, l'une l'autre. Au fait, que devient donc le « message de notre commanditaire » quand il est suivi de si près par tant d'autres messages de nos autres commanditaires et rédigés dans le même style, avec les mêmes trucs gros comme le mont Royal ?

Trop, c'est trop ! Et la publicité — qui est en soi une excellente chose tant

dans les journaux qu'à la radio ou à la télévision, surtout quand elle est bien faite — doit être repensée.

Je n'ai jamais entendu personne se plaindre, au contraire, de la discrétion du commanditaire de l'opéra du samedi après-midi. Et pourtant existe-t-il un amateur d'opéra qui ne puisse nommer ce commanditaire ? Alors que la publicité-massue remplit fort bien son rôle : elle tue l'intérêt de l'auditeur. Il est grand temps d'y penser. Il y a des causes à la désaffection dont sont l'objet ces merveilleux instruments de connaissance, de divertissement et de culture que sont la radio et la télévision. Et l'excès de publicité en est sûrement une.

Jean-Paul Vanasse

On lève le coude trop allègrement

C'est même fort peu encourageant !... En douze ans, de 1948 à 1960, le nombre des alcooliques a plus que doublé dans le Québec, passant de 32 210 à 71 000. La statistique est fournie par le Dr André Boudreau, directeur de l'Office provincial sur l'alcoolisme de Québec. Et ce qui est plus navrant encore, c'est que le Québec détient maintenant le premier rang au pays dans ce domaine peu enviable, en compagnie de l'Ontario.

Dans les cadres de la conférence du clergé canadien sur l'alcoolisme, tenue à Victoriaville, à la mi-juillet, il fut également révélé que le pourcentage des « adeptes » des boissons alcooliques avait bondi de 64 à 78 pour cent chez les adultes en moins d'une décade.

Le clergé alerté

On comprend que, devant ces faits, le clergé s'émeuve. Les spécialistes, médecins et psychologues, ont même réclamé la parole du prêtre et son exemple. Il semble que les membres du clergé, surtout les nouveaux ordonnés, sont dépassés par ce problème crucial du temps et qu'ils ne possèdent pas toujours les connaissances requises pour apporter une solution efficace. C'est du reste la raison même de ces conférences annuelles du clergé.

Maladie collective

S'il est vrai qu'il ne faut pas juger un alcoolique et encore moins le condamner, d'autre part on ne peut, selon

la science, fixer l'alcoolisme dans le secteur des vices mais bien dans celui des maladies et même des maladies collectives. On reconnaît évidemment l'excellent travail psychiatrique accompli par les cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, les Alcooliques Anonymes et les maisons Domremy, mais il y aurait certainement lieu de développer une action positive à l'étendue de la province.

On doit immédiatement admettre que l'amélioration constante du standard de vie en dépit de sa montée constante, entraîne la population vers une recherche plus poussée et audacieuse de ses aises. La diminution des heures de travail et la majoration presque constantes des salaires accordent également à la grande majorité de la population des loisirs plus nombreux que l'on n'emploie malheureusement pas toujours à bon escient comme le prouvent suffisamment les statistiques ci-devant mentionnées.

Inquiétude à Québec

Devant ces problèmes créés par les loisirs, les rencontres sociales plus nombreuses et le commerce humain beaucoup plus dégagé, le gouvernement provincial lui-même s'inquiète de la situation générale. C'est ainsi que le ministère de la Famille et du Bien-Être social que dirige l'hon. Emilien Lafrance, consacre, encore cette année, quelques centaines de milliers de dollars dans sa campagne d'éducation populaire précisément pour lutter contre l'alcoolisme qui guette toujours le buveur modéré.

Au cours de la première demie de la session provinciale, M. Lafrance n'a pas caché, au parlement même, sur le parquet de la Chambre, l'influence extraordinaire dont jouissent les séminars antialcooliques tenus par exemple à l'Université de Sherbrooke. Lui-même, le ministre, s'est dit étonné d'y avoir reçu des informations renversantes lorsqu'il participa l'an passé à une telle session tenue dans la cité sherbrookoise.

Tous ces efforts conjugués, espérons-le, finiront par vaincre l'apathie presque générale de la population devant ce malaise qui se glisse sournoisement chez nous et qui menace sérieusement de corrompre tous les milieux. Si quatre-vingts pour cent des adultes lèvent déjà trop allègrement le coude actuellement dans le Québec, on doit s'interroger sur l'avenir. Si l'espérance d'un retour à une saine sobriété s'éteint, on ne peut que s'attendre aux pires catastrophes.

Phare sur Sherbrooke

Parmi les 891 professeurs et étudiants qui se sont inscrits aux cours d'été à l'Université de Sherbrooke, en juillet dernier, 181 ont canalisé leur étude sur l'alcoolisme. Pour la cinquième année consécutive, cette université ouvrait ses portes pour favoriser spécialement ces cours particuliers. De fait, ajoutons-le, l'U. de S. est la seule du Canada français à entretenir cette étude spécialisée.

Et il faut dire que ces cours d'été connaissent un intérêt toujours croissant. M. Albert Vézina, secrétaire de ces cours, souligne que le nombre des élèves est passé de 52 en 1958 à 181 cette année. Et les étudiants viennent de partout, même du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.

L'enseignement distribué par vingt-deux titulaires cet été, est placé sous les auspices de l'Institut d'étude sur l'alcoolisme, lui-même relié à la Faculté des Arts. Les cours sont subventionnés par le ministère provincial de la jeunesse et l'Université elle-même. Les examens permettent aux élèves d'obtenir des crédits universitaires et parchemins les attestant.

L'on prévoit que l'an prochain le nombre des étudiants inscrits à ces cours spéciaux dépassera les 200. En fait, plus de 1 000 professeurs-étudiants se dirigeront à l'Université de Sherbrooke l'été prochain car l'on pourra, à ce moment, héberger 500 d'entre eux au campus universitaire même.

Claude Déry

L'intelligence vraie est voisine de la sympathie ; c'est une sympathie de l'esprit qui se met au diapason de la chose à connaître et qui s'unit à elle d'une manière qui n'est pas plus définissable que celle du sens. Être intelligent, c'est posséder cette faculté de coïncidence. S'il s'agit d'un problème à résoudre, l'intelligence coïncidera avec l'ordre des difficultés. S'il s'agit d'une autre intelligence à pénétrer (ce qui est l'objet le plus tentant pour l'intelligence, qui est attirée amoureusement vers son semblable) elle se fera autre, tout en demeurant la même.

Jean Guittou,

« Apprendre à vivre et à penser »

On demande : des chefs ouvriers !

Il y a quelques mois à peine, la question que l'on se posait, dans la province de Québec, c'était : « Comment peut-on être séparatiste ? » A force de se la poser, un certain nombre de gens sont devenus séparatistes, mais, à la surprise générale, un demi-million de Québécois décidaient de voter créditiste le 18 juin dernier, ce qui a fait dire à M. Gérard Filion, du *Devoir*, que nous habitions une province plus bête que les autres. Et le R.I.N., faisant flèche de tout bois pour se maintenir dans le faisceau lumineux de l'actualité, en était réduit à appuyer les coupeurs de bois de l'U.C.C.

Et depuis que Caouette a volé la vedette à Chaput, la question que l'on se pose maintenant, c'est : « Êtes-vous éloigné du peuple ? » Avec, comme sous-question : « Êtes-vous un intellectuel ? » Après s'être allé faire engueuler en Gaspésie, Jean Lesage a admis volontiers, avec l'humilité empressée du politicien, qu'il s'était éloigné du peuple. René Lévesque, qui est, lui, un intellectuel, doit méditer sur la faillite de son intervention télévisée contre le Crédit social. Et Michel Chartrand doit penser que son heure est venue.

Mais les résultats du dernier scrutin fédéral n'ont-ils pas également démontré que les dirigeants syndicaux, les Jean Marchand, Roger Provost, Gérard Picard et Louis Laberge, qui ont diversement pris position au cours de la campagne électorale, se sont aussi éloignés de la masse ouvrière ? Est-ce que leurs dénonciations du Crédit social et leurs appels en faveur du Nouveau parti démocratique n'indiquent pas, par leur inefficacité relative, un troublant manque d'information sur les aspirations profondes des travailleurs en même temps que d'influence sur leurs décisions politiques ?

En effet, pour que les leaders syndicaux puissent exercer quelque influence sur leurs cotisants, il faut qu'ils sachent comment leur parler, qu'ils connaissent bien leurs besoins, leurs aspirations, leur mentalité, leurs préjugés, etc. Dans le domaine des revendications purement économiques, c'est assez facile ; Samuel Gompers reflétait assez bien les aspirations des travailleurs nord-américains en disant : « We want more. » En politique, c'est plus compliqué.

Il est évident, en ce qui a trait à la vague créditiste du 18 juin, que la plupart des dirigeants syndicaux se sont fait prendre, comme on dit dans un anglicisme un peu vulgaire, les culottes baissées. Au moment où ces maris trop confiants ont pris Caouette au sérieux, ils étaient déjà cocus. Et, à cet égard, il faut dire que les leaders de la C.S.N. sont plus à blâmer que ceux de la F.T.Q., puisqu'ils possédaient, dans les châteaux forts qu'ils se sont laissés prendre par le Crédit social, d'excellents postes d'écoute qui auraient dû leur permettre de sonner l'alerte plus tôt.

Ce qui est plus grave encore, de la part de ces anciens champions de l'anti-duplessisme, c'est qu'ils n'ont pas compris, à la suite de la victoire libérale de 1960, l'aspiration des masses laborieuses à un véritable renouveau politique. Ils ont plutôt vu, dans cet événement qui laissait présager la vague créditiste comme n'importe quelle autre nouvelle vague, l'occasion de prendre certaines revanches et de réaliser des gains rapides sur le plan syndical.

A cet égard, la F.T.Q., qui travaillait d'arrache-pied depuis Murdochville à se refaire une virginité politique, a fait preuve d'une plus grande perspicacité et d'un meilleur contact avec les travailleurs. Pendant que d'autres, qui se disaient plus réalistes, — et qui, à mon avis faisaient du surréalisme politique, — perdaient leur temps à tenter de rassembler et d'unir des forces démocratiques hétéroclites au sein ou à la frange du parti libéral, les dirigeants de la F.T.Q. moussaient le Nouveau parti démocratique qui, avec l'appui d'autres secteurs de la société, aurait pu remplir le vide maintenant occupé par le Crédit social.

Evidemment, on pourra me rétorquer que si la F.T.Q. a su mieux interpréter les aspirations jusqu'à un certain point inconscientes des travailleurs, elle n'a pas tellement réussi à les influencer et à mobiliser leur vote. Encore qu'une telle affirmation mériterait d'être nuancée, puisque Montréal, qui est son château fort, a fourni un appui intéressant au N.P.D., il reste surtout que la participation de cette centrale syndicale à la dernière campagne électorale était le fait de l'improvisation et qu'aux dernières nouvelles, ses dirigeants et ses militants se promettent de faire mieux la prochaine fois.

A mon avis, les dirigeants syndicaux ne s'éloignent pas des travailleurs en leur donnant un « leadership » qui va

dans le sens de leurs intérêts vitaux. Ils risquent bien davantage de se couper de la masse en profitant de son inertie naturelle pour pratiquer un opportunisme à courte vue. A reculer certaines échéances, on risque d'être dépassé par les événements.

Noël Pérusse

Tel le paysan du Danube...

Depuis plus de deux ans, à l'occasion de la revalorisation de l'éducation dans la province, l'on discute, plus ou moins ouvertement, la part de la religion dans notre programme scolaire. Des intellectuels et des pseudo-intellectuels s'en sont donné à cœur joie. Athées, agnostiques, Français d'autres appartenances religieuses ont trouvé l'occasion belle pour s'infiltrer dans certaines organisations dont le but inavoué nous semble bien la propagation de l'idée d'un système éducatif neutre ou, lorsque le terme semble effrayer, laïque.

Tous ces propagandistes sont-ils près du peuple ou près de l'enfance ? Peuvent-ils établir une certaine relation entre leurs théories et la pratique d'une famille de fonctionnaires, de commerçants ou d'ouvriers, qui doit et veut faire instruire quatre, cinq, six enfants et plus ?

Les théoriciens ont joui, eux, d'une belle publicité mais les humbles et modestes parents, ceux qui doivent se contenter de ce que leur offre l'école paroissiale tout en rêvant que leur plus brillant rejeton puisse se rendre à l'université, les a-t-on entendus ? Evidemment, ils ne sont pas des intellectuels, eux, puisqu'ils ont souffert eux aussi de cette faiblesse de notre système d'éducation, tant au point de vue du coût que du réalisme du programme. A part quelques lettres en tribune libre, et quelques résolutions d'associations paroissiales, presque rien n'a laissé voir la pensée ou les désirs de ces principaux intéressés.

Qu'arriverait-il si, tel le paysan du Danube, un père de famille moyen, bon catholique et bon paroissien, pouvait accéder à la tribune ? Il dirait probablement ce que des milliers de ses semblables pensent à travers la province.

Il dirait certainement que peu lui en chaut qu'il y ait ou non un ministre de l'Éducation en titre pour s'occuper des côtés matériels de l'éducation, mais catholique pratiquant, c'est fermement qu'il veut conserver la haute surveil-

lance de ses évêques et qu'il s'opposerait carrément à toute laïcisation ou neutralisation du programme scolaire. Il veut conserver le crucifix dans les écoles et l'enseignement du catéchisme, mais il ne tient pas à ce que des instituteurs trop zélés fassent réciter à leurs élèves quatre ou cinq réponses de catéchisme pendant des journées entières parce que deux ou trois de ces élèves, moins doués, ne peuvent les mémoriser.

Il voudrait voir réduire et simplifier l'étude de l'histoire sainte en la situant dans le cadre qui lui appartient naturellement : celui du récit de l'histoire, parfois pathétique, du peuple choisi par Dieu pour préparer les voies à Sa sainte Eglise. Sans être pédagogue, il ne croit pas à l'utilité d'encombrer la mémoire de l'enfant avec les longues énumérations et généalogies des patriarches, des prophètes, des juges et des rois du peuple hébreux.

Si on lui donnait voix au chapitre, ce père de famille moyen suggérerait sans doute aux spécialistes de réviser tous les manuels scolaires et de les débarrasser de ces exemples simplistes qui cherchent à placer de la religiosité partout, jusque dans les livres d'arithmétique. Il mentionnerait sûrement l'exemple classique qui court dans nos campagnes : « Si Paul récite trois chapelets par jour et que Jean en récite deux, combien Paul en aura-t-il récité de plus au bout de la semaine ? »

Et malgré ce qu'on lui a enseigné dans sa jeunesse en histoire du Canada, l'âge et l'expérience lui ont appris que tout ne tourne pas rond de ce côté-là. Pourquoi, demandera-t-il, être si détaillé jusqu'en 1760 et si réticent après ? Ce que nous appelons l'histoire du Canada n'est-ce donc que l'histoire des efforts colonisateurs français ? Notre vie nationale s'arrête-t-elle avec la cession ?

Et il supplierait nos écoles normales de former de vrais éducateurs ; des éducateurs capables de garder nos enfants dans la foi, dans la vraie religion, de leur donner en même temps les moyens de gagner honorablement leur vie en les aidant à développer les talents que la divine Providence leur a donnés.

Il demanderait des instituteurs et institutrices possédant le don d'exciter la curiosité intellectuelle des enfants afin qu'ils aient réellement le goût de s'instruire plus tard, après avoir acquis ce dont ils ont besoin pour faire concurrence, à âge égal, aux autres Canadiens de culture différente.

Il voudrait que le conseil de l'Instruction publique ait assez de contrôle sur ses inspecteurs pour que ceux-ci débarassent le corps enseignant des instituteurs et institutrices, religieux ou laïques, qui enseignent une religion mièvre, anémique, remplie de superstitions frappant plus l'imagination des enfants que leur intelligence. A cette tribune, il rap-

pelleraient sûrement qu'un certain nombre d'instituteurs et institutrices seraient mieux placés sous les soins d'un psychiatre qu'à la table du magistère.

Nos théoriciens et ceux qui prêchent l'école neutre, l'école laïque ou l'école du gouvernement, seraient vite confondus si un plébiscite bien préparé était conduit par les commissions scolaires

chez les principaux intéressés : les parents. Les vrais de vrais, les parents qui ont des enfants qui fréquentent le cours primaire de nos écoles paroissiales. Et, tel le paysan du Danube, notre père de famille moyen aurait son tour à la tribune.

Lionel Lafrance

A la commission Parent, les dés sont-ils pipés ?

Depuis des mois au Canada français le thème constant de nos préoccupations essentielles, c'est l'éducation. Les organismes les plus divers n'en finissent plus de réclamer à grands cris les réformes les plus radicales et les plus variées. Ceux qui détiennent les leviers de commande donneront-ils suite à ces réclamations si opportunes ? Ou allons-nous aboutir à un statu quo déguisé, à de timides rajustements, alors qu'il faudrait une réforme d'envergure ? Le nombre est grand de ceux qui sont persuadés que les jeux sont faits et que les dés sont pipés à la Commission Parent. Il n'y aurait pas grand espoir à fonder de ce côté-là. Ce ne serait encore qu'une commission, c'est-à-dire une série de rapports qui moisiront dans la poussière des archives, permettant aux autorités de se dérober une fois de plus et de poursuivre en toute quiétude leur exploitation tranquille de la vérité.

S'il devait en être ainsi on pourrait conclure déjà que ce qu'on appelle la « politique de grandeur » n'est en somme qu'une façade hypocrite ou de la rhétorique creuse ! Le gens les plus avertis attendent beaucoup de la Commission Parent. Et il serait navrant que tout le travail qui a été fait ne soit pas suivi d'une action résolue et efficace. Que d'articles, d'entrevues, de congrès, de livres-chocs ont sollicité notre attention depuis moins d'un an ! Et, au-dessus de cette marée d'information surnage ce fait qui commande tous les autres : La Commission Parent. Quand on songe que du 29 novembre 1961 au 20 juillet 1962 les dix commissaires ont scruté quelque 250 mémoires émanant des groupements et des citoyens les plus intéressés, on est

saisi de consternation à la pensée que cette enquête de fond pourrait conduire à une impasse. L'opération « éducation » est lancée et la stratégie doit être globale.

Mais supposons que ces appréhensions ne sont que des rumeurs répandues par de mauvaises langues, et, jusqu'à preuve du contraire, imaginons que la Commission Parent va proposer des solutions dynamiques. A l'heure qu'il est il reste aux commissaires à faire une synthèse et à proposer, non pas des remèdes et palliatifs, mais bien plutôt les lignes d'une politique d'envergure en éducation.

On connaît d'ores et déjà les thèmes essentiels qui formeront l'ossature du rapport final : réformes administratives et académiques, formation des maîtres, financement de l'enseignement. Les recommandations principales iront certainement dans le sens d'une plus large démocratisation et elles préconiseront sans doute une formule tendant à assurer « la justice et la paix scolaires ». Mais, jusqu'où ira le pluralisme, et quel sort sera fait aux neutres ? Il semble bien que les réformes administratives poseront des problèmes épineux, si l'on se rapporte à l'enthousiasme plutôt mitigé qu'a reçu une proposition aussi modérée que la « solution Lacoste ». Mais là où les problèmes se coseront davantage c'est dans l'organisation proprement académique. On n'arrive même pas à s'entendre sur les définitions et le « secondaire » devient la pierre d'achoppement. On a beaucoup de mal à définir les frontières entre secondaire et universitaire. La simple étiquette de « collégial » recouvre un complexe aussi malaisé à trancher que le nœud gordien ! Des articles précédents ont

fait état de notre préférence pour des structures à la française, système qui n'exclut pas cependant une adaptation raisonnable aux besoins du milieu. Parmi les points auxquels il faudra tenir à tout prix il y a : l'abolition du *Bachelor of Arts* et son remplacement par un Baccalauréat d'enseignement secondaire, couronnant n'importe quel type d'études secondaires : commerciales, techniques, scientifiques, modernes ou classiques. Ce diplôme, qui devrait être préservé de tout « bachotage », (ce talon d'Achille du système français) serait le seul parchemin qui donnerait accès à l'Université et ouvrirait la porte à toutes les facultés. Il importe que le secteur public soit réorganisé de façon à offrir un enseignement d'aussi bonne qualité que l'enseignement traditionnel privé. Autre mesure hautement souhaitable : que tous les diplômes au niveau supérieur s'inspirent des titres français : licence, diplôme d'études supérieures et doctorat. Ainsi, disparaîtraient les baccalauréats spécialisés et les maîtrises.

De toutes les réformes à venir les plus importantes sont assurément celles qui visent à dispenser un enseignement de haut calibre dans les écoles normales. C'est la clé de voûte de tout l'édifice et il ne faudra pas hésiter à tout mettre en œuvre pour assurer la formation de maîtres cultivés, très au fait des plus valables acquisitions de la psychopédagogie (européenne aussi bien qu'américaine) et s'exprimant dans un français impeccable, que ces maîtres aient à enseigner les mathématiques, la comptabilité, l'économie politique ou une autre matière. La connaissance parfaite du français ne devrait pas être

l'apanage des seuls spécialistes de la langue et de la littérature.

En éducation au Canada français, l'enjeu est trop grave pour que l'on escamote les problèmes. Les événements des prochains mois seront lourds de conséquences. Les interprètes pessimistes estiment que nous jouons ni plus ni moins notre sort et que le défaut de réformes radicales équivaldrait à un arrêt de mort de notre communauté ethnique. Au fait les responsabilités n'incombent pas seulement aux dix commissaires qui déposeront, on a tout lieu de le croire, un rapport éclairé et sincère. Les difficultés commenceront véritablement au moment de la mise en route des recommandations de la Commission. A supposer que celle-ci soumette un programme avisé et inspiré par des perspectives à long terme et dans l'intérêt le plus haut de la nation, l'Etat aura-t-il le courage, le désintéressement et la possibilité d'appliquer un tel programme ? Même s'il fallait pour cela s'attaquer à certains monopoles ou intérêts particuliers ? Nous saurons avant longtemps si la « politique de grandeur » est autre chose qu'une baudruche, ou une figure de style. S'il en était ainsi nous aurions eu affaire à une abominable imposture.

Pierre Saucier

Si le clergé méconnaît la situation critique de notre époque, et croit qu'il suffit d'un déploiement de force, comme par le passé, alors il abandonne le peuple aux ennemis du christianisme et de l'Eglise, et il se formera en son sein des opinions et des courants toujours plus nombreux, dont le clergé sera la victime au premier choc qui se produira. Comme il sera étonné lorsqu'il sera expulsé, lui qui se croyait si bien abrité ! Alors il pourra prêcher avec violence et se lamenter ; ce sera en vain ! Il devait savoir que l'homme n'écoute que lorsqu'il est jeune. Pourquoi n'a-t-il pas prêché à la jeunesse ?

J.-B. Hirscher, 1831

UN SLOGAN DE PETITE VERTU !

Il est temps de corriger une certaine mentalité bornée qui s'exprime dans un slogan tel que Qui s'instruit s'enrichit, mot d'ordre que dénonce à juste titre le mémoire conjoint de la Fédération des caisses populaires et de l'Assurance-vie Desjardins. Au pis aller on pourrait justifier une telle expression en alléguant qu'elle englobe aussi l'enrichissement spirituel, mais il reste qu'un tel dicton contribue trop à renforcer la conception populaire d'une éducation strictement utilitaire, au lieu de proposer une conception franchement humaniste. Les mémoires Desjardins ne suggèrent pas de formule précise de remplacement, mais proposent un programme judicieux de publicité et d'information. Ne faudrait-il pas souhaiter la diffusion d'un nouveau slogan inspiré par ce qu'il y a de plus authentique et de créateur dans nos traditions ? L'idéal à proposer prendrait sa source dans une conception ouverte et pluraliste de l'homme. Cette exigence s'accorde fort bien avec l'acquisition des valeurs les plus dynamiques du temps présent : accorder une large place à la formation économique et aux disciplines scientifiques ne demande pas que l'on sacrifie ce qu'il y a de plus désintéressé et de permanent dans la culture.

Le premier but d'une éducation n'est-il pas de faire des hommes et non des machines à piastres ? C'est dans cette optique qu'il faut comprendre le nouveau slogan que nous suggérons : « Qui s'instruit s'humanise ». Rendre plus homme, donner un supplément d'humanité ne peut qu'avoir d'heureuses conséquences. ...Et la richesse viendra par surcroît.

P. S.

Entre deux humains qui n'ont pas l'expérience de Dieu, celui qui le nie en est peut-être le plus près.

Simone Weil

Le plus grand danger pour l'Eglise n'est pas le communisme. Le plus grand danger est que les ouvriers ne savent rien de l'Eglise et de la doctrine chrétienne.

Chanoine Cardijn

De l'esprit bourgeois

Qu'est-ce que le bourgeoisisme ? On use si souvent de ce terme et si souvent on en abuse même, alors que sa signification reste obscure. Ce mot possède une force magique, mais on l'emploie dans le sens le plus superficiel, et sa profondeur a besoin d'être décelée. Le bourgeoisisme est un état et une orientation de l'esprit, une manière spéciale de sentir la vie. Il n'est pas d'ordre social ou économique et il est plus qu'une catégorie psychologique et éthique : c'est une catégorie spirituelle, ontologique.

Le bourgeois diffère du non-bourgeois par le fond même de son être ou de son non-être. C'est un type d'homme avec un esprit particulier, et singulièrement dépourvu d'âme.

...L'homme religieux peut en même temps être un bourgeois et Léon Bloy déteste la piété bourgeoise plus que l'athéisme. Combien de bourgeois idolâtres n'a-t-il pas trouvés parmi les « bons » chrétiens !

...Le sentiment vital du bourgeois s'oppose au tragique. Celui qui vit une tragédie n'est pas bourgeois, et tout bourgeois cesse de l'être aux moments vraiment tragiques de sa vie.

...Le bourgeois est esclave du palpable, de ce qui vient du dehors. Il ne peut exister sans autorité extérieure et c'est pour lui en premier lieu que l'autorité a été créée.

...Dès les premiers âges, la caste sacerdotale a incliné vers le bourgeoisisme et trop souvent l'esprit figé des chefs spirituels leur inspirait la crainte de toute évolution, de tout élan spirituel. Trahisant leur sainte vocation, les prêtres préparaient ainsi l'insurrection contre le principe hiérarchique lui-même.

...A l'esprit bourgeois s'oppose l'esprit du pèlerin. Les chrétiens sont des pèlerins dans ce monde. C'est un sentiment intérieur propre au chrétien qui le distingue du bourgeois, on peut l'éprouver dans n'importe quelle condition sociale, même la plus éminente.

Nicolas Berdiaeff :
« De l'esprit bourgeois »
(Delachaux et Niestlé S. A.)

 arts
littérature

 POÉSIE D'ICI
ET DE MAINTENANT

par GUY ROBERT

Quand il s'agit de parler poésie, je passe aussitôt du côté du poète. Je ne reconnais qu'un « engagement » littéraire, et c'est celui-là. C'est un sport (intellectuel) que de scruter un essai et d'en signaler les failles, les faiblesses, les découvertes ; le même sport peut se pratiquer, un peu différemment, sur le terrain du roman et du théâtre : estimer l'épaisseur humaine des personnages, leur présence, leurs gestes. Mais quand il s'agit de poésie, nous ne sommes plus dans la même dimension : nous passons pour ainsi dire du flirt à l'amour. Et si parfois je parais sévère devant tels poèmes, c'est que je suis déçu. D'une déception profonde, qui me scandalise. On n'a pas droit de manquer un poème ! Un homme intelligent peut fort bien rater un roman. Cela se voit, même ici : le poids devient abrutissant, et on s'enlève de dessous. Ou un essai, sur lequel on diverge d'optique. On peut toujours alors converger vers d'autres horizons.

Mais un poème manqué devient une catastrophe, crée un « manque à vivre » beaucoup plus profond et troublant. Le poème manqué est une absence de la présence. (« Présence de l'absence » de Rina Lasnier est un poème réussi). Nous publions ici, à *Maintenant*, régulièrement des poèmes. Qui nous arrivent de partout. Sans esprit de chapelle (même si nos locaux sont dans un couvent !), au seul hasard de notre goût et de notre conscience (poétique). J'ai pensé vous en offrir une gerbe. Avec quelques notes vous expliquant pourquoi je retiens celui-ci, et celui-ci, et celui-là.

Puisqu'il y a des mots

*Puisqu'il y a des mots qui chantent
comme le parfum des matins
et savent bercer nos chagrins
de leurs sourires qui enchantent
puisque'il y a des mots qui chantent
Ne les laissons se faner
mais qu'ils servent à consoler
Les sanglots sourds des mots qui pleurent
ces mots gémissant dans le vent
comme les larmes d'un enfant
qui font que nos grandes joies meurent
que nos yeux et nos âmes pleurent
Puisque des mots savent chanter
oublions ceux qui font pleurer
Des frissons valsent sur l'eau claire
et dans le regard vert du pré
le ciel offre son mois de mai
dans un grand éclat de lumière
quand tout renaît pourquoi se taire
Pourquoi laisser l'heure passer
lorsque les mots veulent chanter*

Michèle Matteau

Poésie simple de la source. Pastorale paisible, un peu nostalgique. Le printemps vous envoie ses invitations, que vous recevez en la mauvaise saison. A vous d'être au prochain rendez-vous. Et point n'est besoin d'attendre le printemps : la poésie a inventé depuis longtemps des printemps portatifs.

En ce pays

*En ce pays
les os sont gelés de peur
et le ciel est fermé
en nos mains passives
Les cendres arrosent nos vêtements
de pudeur sempiternelle
Les vents froids glacent nos veines
contre l'accueil du courant
Les perroquets s'occupent
à longueur de journée
de lancer des clameurs futiles
à faire rougir la nuit
Ne serait-ce l'élan
de quelques rares séismes lourds
le sol fuirait aux entrailles de la terre
quand vient le temps de l'orage
Dans les vastes champs
une odeur fatale monte
aux cieux sombres
de la servitude muette des herbes
Que la colère des vents dégourdisse
nos aillères collées au front sain de l'avoir
pour que coure à perdre haleine
la force cachée de nos jambes
aux saisons précieuses de la lutte*

Ghislain Côté

Le décor change ? Pas tellement. Les mots, les gestes changent. Le ton aussi. Le rythme se froisse, la parole vibre. Nous sommes au seuil de la révolte. Mais nous sommes encore très loin de la Bastille. Ce lyrisme, malgré quelques craquements d'os et quelques roulements de tonnerre, demeure encore, et ce n'est pas un mal, pastoral. « Dans les vastes champs ». La dernière strophe manifeste de l'impatience : la nôtre consisterait à en savoir davantage de cette fascinante « servitude muette des herbes ».

Feu rouge

*Le vent tu transportes les parfums de l'incendie
le vent tu dessines des formes sombres
les hommes aboient à ce spectacle de grand déploiement
et ne se cachent même pas pour ouvrir leur rire
seuls les enfants savent
la seconde une deux trois
c'est grave l'affaire d'une seconde
sept huit neuf
la femme est morte bafouée par les rires
rires feux d'humains
feu rouge*

Claude Laurier

Claude Laurier a publié il y a près d'un an *D'un monstre à l'autre*. Le talent de cette jeune fille est franc. L'habitude de la poésie (qui consiste justement à toujours demeurer disponible, *inhabitué*) m'indiquait à première lecture que ça allait. On peut relire, on doit relire. Deux fois ? Dix fois. Et si vous n'êtes toujours pas d'accord, rassurez-vous : votre subconscient (votre âme, si vous préférez) aura enregistré quelques belles images, quelques belles paroles qui vous enrichissent à votre insu. Tel est un aspect de la poésie, qui offre, qui donne, qui s'offre et se donne, sans exiger qu'on dise merci. On ne paie pas la poésie. Elle vaut davantage.

Ta peur

*Un sourire de joie illumine ma vie
un sourire de peur assombrit la tienne
Les yeux fermés sur la musique de mon ciel clair
je gambadais libre et heureuse de ma jeunesse
ne connaissant de la vie
ni les tempêtes rugissantes
ni le tumulte de la frayeur des hommes
Lorsque tu vins vers moi
habitué à chercher dans l'amour
plaisir et badinage
tu ne répondis qu'à l'appel de ta peur
ne voulant de moi
qu'objet nouveau pour tes heures vides
tu pris ma vie ma joie ma jeunesse
Mais las de toi-même las de ton jeu
tu dirigeas ton regard vers une autre rive
laissant à mon cœur
brisé le souvenir de ta peur*

Claudette Laurin

Une complainte recueillie en elle-même. Un drame à l'état pur. Une histoire, une de ces histoires d'amour perdu qu'on qualifie de banales. Parce qu'on les vit ou les voit mal. Et voici que des yeux neufs s'ouvrent et s'étonnent de ce que les choses ne sont pas, ne sont plus usées. Les yeux s'usent si facilement, à force de regarder et de ne pas voir. Et il faut un poète pour nous rafraîchir la vision. « Donner à voir ». C'est un titre d'Eluard, qui en avait plusieurs pour bien définir poésie. C'est aussi un poème en trois mots.

Exode

*Nous mettons le cap sur des chemins neufs
pavés de lumière
puis nous marcherons à l'envers du temps
Nous irons ensemble au bout de l'étoile
qui pointe du doigt
le lointain pays d'étés oubliés
Chaussés de soleil nous irons tous deux
à pas de printemps
conquérir la terre des vieilles moissons
Nous regarderons avec des yeux d'aube
battre notre cœur
d'amour nouveau-né au cœur de la nuit
Nous épellerons en lettres fragiles
de cendre et de fleurs
de neige et de blé le poème de la Vie*

Magdeleine Guimont

Le ton est clair, le geste élégant, le tissu solide. La trame est fine, le drapé discret, l'éclairage heureux. Le cosmos grandiose se joint ici à une ouverture sur l'être tout intérieure. Poésie du regard ouvert, concrète, mais magique d'une réalité irréelle qui devient réelle à force d'irréalité. Songe insongeable. Preuve que la poésie ne s'explique pas.

Réflexion

*Mon amour sommes-nous faits pour nous briser jour après
jour aux écaillés vitrifiées de nos vertiges ?
Fougue d'angoisse qui nous heurte qui lance notre cœur
bateau ensorcelé
sur l'écume nuageuse des dieux oubliés et le calcaire solide
de l'inconnaissable
Hommes vos lointains horizons nous paraissent froids et
nos verticales en flèche sont enracinées
dans la naissance de nous-mêmes
Le pic fut entrevu lors du désespoir unique
Au carrefour des choix notre attente incendiaire et votre
fixité blafarde s'évitèrent Mon fol amour nous sommes
nichés aux creux des exaltations essentielles comme des
aigles ardents trompés par des ombres de cadavres regagnent
le ciel et sensibilisent leur vol inutile par des cris rauques
et solitaires
Ainsi nous justifions notre sécheresse en attente d'irrigation
Mon amour la joie est-elle en exil dans quelque jardin fleuri
par un roi flagellé d'oubli et nos refus sont-ils d'inutiles
armures contre un désir étreignant de radieuse clarté ?*

Nicole Drassel

Ce poème, je n'en ai pas encore terminé la lecture. Il se fraie en moi un étrange chemin de lumière et de rudesse. Un poème qui nous conduit par la main au bout de l'humaine chose, « aux creux des exaltations essentielles », comme le dit si bien Nicole Drassel. Ainsi va la poésie, profonde et douce comme le lever du jour, comme l'étoile qui se mire dans la source des yeux des enfants.

THÉÂTRE

Théâtre d'été. —

Il y a longtemps que le théâtre, à l'instar de la musique d'ailleurs, n'est plus considéré comme une forme même supérieure de divertissement, mais regardé plutôt comme une forme supérieure de culture. La culture d'un peuple peut se juger, au moins partiellement, en regard de ce qu'est son théâtre. La Grèce antique, la France classique, l'Espagne du Siglo de oro ne seraient pas ce qu'elles ont été sans leur théâtre.

Forme de culture, le théâtre doit-il être réduit, durant l'été, à un rôle secondaire de pur divertissement? C'est la question que l'on peut se poser. L'amateur de théâtre recherche-t-il, du fait qu'il fait plein soleil sur les villes et sur les plages, aussi sur la montagne, à accroître son bagage culturel, ou préfère-t-il s'amuser, se changer les idées (mais quelles idées, demandait encore récemment quelqu'un?), voir dans le théâtre uniquement un dérivatif à ses soucis ou à la chaleur généralement écrasante des villes?

Deux voies sont proposées à celles de nos troupes qui veulent l'été ajouter à leur activité régulière en présentant du théâtre. La voie française (ou européenne), qui est nettement d'ordre festif et la voie américaine, du type « summer stock », qui n'offre rien de vraiment exceptionnel et qui est une édition estivale du théâtre de Broadway. En France, les centres de festival ou de grand tourisme présentent habituellement à leurs auditoires d'été le meilleur répertoire où Shakespeare est très fortement représenté, où les classiques français et étrangers sont remis à l'honneur, où la comédie de boulevard est pour une fois presque entièrement abandonnée.

Puisqu'il est maintenant acquis que nous aurons régulièrement, dans les prochaines années, du théâtre d'été, il est permis de nous demander où nous allons véritablement. Cette année quatre centres de théâtre estival fonctionnaient, en dehors du Festival de Montréal où le théâtre a toujours sa place : le Domaine d'Estérel (à Sainte-Marguerite) Percé, Eastman et le Domaine des Prairies, près de Joliette.

Seul l'Egrégore a choisi résolument de servir la grande lignée du théâtre de toujours avec « Ubu-roi » et un spectacle Ionesco. D'une saison ambitieuse, la troupe de Françoise Berd a dû retrancher un spectacle, une pièce d'O-

Neill adaptée par Wilfrid Lemoine, et qui a été reportée à sa saison d'hiver. Néanmoins, l'Egrégore a fait au Domaine d'Estérel un très bon travail, n'ayant nullement démerité de sa ligne de conduite habituelle. Le public s'est fait, pour toutes sortes de raisons, tirer l'oreille pour suivre. C'est, au fond, que l'Estérel reste du théâtre pour Montréalais principalement, le Domaine n'étant situé près d'aucune ville importante. La saison des vacances ayant été ce qu'elle a été, n'a pas été favorable à l'entreprise de l'Egrégore, qui a peut-être péché par ambition. Mais c'est un péché qui en vaut un autre, et sur la qualité de ce qui a été offert, la troupe n'a vraiment rien à se reprocher, bien au contraire.

Les autres entreprises, Joliette et Eastman, principalement, ont compté sur du théâtre considéré principalement comme divertissement. Au fond, il ne s'agit pas tellement de théâtre pour estivants, mais d'une œuvre de décentralisation, le Théâtre des Prairies s'adressant principalement au public de la région jolietaine, celui d'Eastman au public régional de Sherbrooke, Magog, Waterloo, Granby, etc. Il est heureux, à certains égards, que ces deux théâtres aient pu fonctionner grâce à un public surtout régional. Les spectacles présentés à ces publics n'étaient point d'ordre exceptionnel; s'ils étaient mineurs, ils n'en étaient pas moins de qualité. Mais je rêve du jour où les gens de Joliette ou de Sherbrooke, de Rimouski ou de Trois-Rivières pourront aussi voir Shakespeare, Molière, Claudel et Brecht. Il n'est pas bon qu'une trop grande distanciation sépare le public montréalais du public de province. Il y a beaucoup de retard à reprendre en province où le public n'a pas eu depuis les tournées maintenant lointaines des Compagnons, le théâtre auquel il avait droit.

Il semble qu'il appartient au Ministère des Affaires culturelles de rendre possible une décentralisation artistique essentielle au progrès du théâtre, comme des autres arts, par la mise sur pied d'un organisme capable de faire circuler autant que possible à travers les villes de la province les spectacles qui, à Montréal, représentent au mieux le mouvement du théâtre canadien-français.

Pour le moment, il est agréable de constater que quatre compagnies estivales suppléent à ce manque, par la présentation de spectacles somme toute fort convenables.

Jean Hamelin

MUSIQUE

Que Montréal, métropole de plus de deux millions d'habitants, ne possédât pas une grande « Salle de Concert » et un « Opéra » était une regrettable lacune dans une ville dont l'essor culturel s'affirme d'année en année. En effet Montréal est appelée à devenir, grâce à la présence des Cultures Française et Anglaise enrichies de l'apport culturel d'une population cosmopolite, l'un des plus importants Centres Culturels de l'Amérique du Nord; pour ne pas dire le plus important. Aussi est-ce avec un intérêt particulier que nous avons suivi les projets de « La Place des Arts » et qu'au courant du mois d'août nous avons visité en compagnie de Monsieur Robillard, directeur du Centre, les travaux de la Salle de Concert. Montréal aura, « a », une Salle de Concert et d'Opéra digne d'elle.

Bien sûr notre ville ne manque pas de Salles et de théâtres, mais tous ne répondent plus ou pas toujours aux besoins actuels des groupes artistiques. Les loyers sont élevés, d'où le prix élevé des places qui éloigne des spectacles de qualité le gros public. C'est pour obvier à ces inconvénients que le Centre de la Place des Arts fut créé en 1955.

La Place des Arts de Montréal comprendra : une Salle de Concert et d'Opéra de 3 000 places; un Théâtre de 1 500 places pour le théâtre parlé, certains opéras de Mozart et de Rossini, opérettes, comédies musicales; Une Salle de Musique de Chambre de 500 fauteuils et peut-être une autre Salle de Musique de Chambre de 250 fauteuils, pouvant servir toutes deux pour du théâtre, des conférences et des réunions; un Restaurant et quelques établissements commerciaux groupés autour d'une grande place sous laquelle s'étageront, sur trois niveaux, les stationnements pour 800 voitures.

Les Salles et les Théâtres seront pourvus des meilleurs aménagements possibles et offerts à des prix abordables. Le Centre de la Place des Arts est une entreprise sans but lucratif, qui pour éviter de quêter chaque année la somme nécessaire pour équilibrer son budget (aucune salle de concert au monde ne faisant ses frais) a prévu la construction de magasins le long de la rue Sainte-Catherine, qui de ce fait gardera son allure commerçante. Un restaurant, des garages, des bureaux produiront des revenus susceptibles de couvrir, avec la location des salles de

spectacle et de musique, les frais qu'entraîne l'entretien d'une grande salle de Concert et d'Opéra.

Les travaux de la Salle de Concert et d'Opéra sont à l'heure actuelle fort avancés. L'édifice sera sous toit vers le mois d'octobre. Il dominera avec sa double colonnade la grande place et pourra donc abriter 3 000 personnes ; ce qui permettra de vendre les billets à des prix accessibles à tous.

Comme la grande salle devra remplir le double rôle de salle de concert et d'opéra, il a fallu tenir compte des exigences des deux. A cause de son caractère de salle d'opéra, il a été jugé essentiel de disposer les sièges le plus près possible de la scène et de prévoir des loges. Le fauteuil le plus éloigné ne sera qu'à 130 pieds de la scène, et la plupart n'en seront éloignés que de moins de 100 pieds. Il y aura trois balcons peu profonds, pouvant recevoir chacun 500 spectateurs, et 240 sièges dans les loges distribuées le long des murs latéraux. Les 1 500 fauteuils de l'orchestre s'étaleront en éventail selon la méthode européenne, sans allée centrale. Les fauteuils, accessibles par les allées courant le long des murs de chaque côté de la salle, seront donc disposés sur ces rangées espacées assez généreusement pour que l'on puisse laisser passer d'autre spectateurs sans se lever.

Un des graves problèmes à résoudre fut l'acoustique d'une salle où les mots devront être entendus aussi bien que la musique. Il paraît que l'on peut espérer avoir une acoustique comparable à celle de Carnegie Hall à New York. L'auditorium sera entouré par les foyers en forme de fer à cheval. Dans des foyers se trouveront aménagés les bars et les salons conçus pour servir également à des réceptions.

La scène aura 100 pieds de largeur, 55 de profondeur, le gril (plancher à claire-voie situé au-dessus du cintre d'un théâtre, pour la manœuvre des décors) sera à une hauteur de 80 pieds. L'ouverture de l'avant-scène pourra s'ajuster à plusieurs largeurs et hauteurs. La scène et l'arrière-scène, aussi hautes qu'un édifice de 10 étages, seront équipées des derniers perfectionnements techniques, d'entrepôts de décors, de loges d'artistes avec douches, de trois salles de répétitions, etc., et pourront s'adapter aux exigences de tous les spectacles de ballet, d'opéra, et à celles des concerts symphoniques et même aux représentations théâtrales en attendant que soit construit le Théâtre lui-même.

La Fosse d'orchestre comprendra deux ascenseurs qui permettront d'en augmenter ou d'en réduire les dimensions en s'élevant au niveau de la scène ou de la salle. Un troisième ascenseur est prévu pour amener en scène le piano.

Peut-être est-ce notre amour pour l'opéra, notre imagination, qui nous fit percevoir déjà cette odeur propre aux théâtres et nous fit voir la salle et la scène habillées, décorées, prêtes à recevoir artistes et public. D'ici un an, en automne 63, tout Montréalais, tout Canadien pourra pénétrer dans cette Salle et jouir avec fierté des spectacles et des concerts donnés sur l'une des plus belles, des plus grandes et des plus spacieuses scènes.

Anne de Nomerenge

BEAUX-ARTS

« Le divorce entre l'art et le peuple est un malentendu » : telle est la première phrase de l'introduction au livre de René Bergeron, *L'art et sa spiritualité* (Editions du Pélican, Québec). M. Bergeron a déjà écrit plusieurs livres, et anime avec enthousiasme une galerie d'art, L'ART CANADIEN, à Chicoutimi, où l'on peut justement se procurer son dernier livre.

L'auteur s'en prend avec fougue aux préjugés que ses multiples contacts avec le public lui rappellent continuellement. Disons qu'il est difficile de toujours être d'accord avec René Bergeron (il en serait peut-être d'ailleurs le premier agacé ?) : il est essouffant de le suivre dans cette aventure, dans ce plaidoyer, dans cette passion que constitue *L'art et sa spiritualité*. Le titre ne me semble pas particulièrement heureux : j'aurais préféré *L'art et ses problèmes*, ou encore *L'art et ses dimensions*, titres qui auraient mieux convenu au ton et à la table des matières du petit livre.

La provocation semble être la technique préférée de René Bergeron et ce, à cause de la passion qui l'anime, qui le dévore, qui en fait un véritable « missionnaire » de la cause de l'art. L'œuvre fourmille d'idées frappantes, de formules à l'emporte-pièce, de trouvailles fascinantes.

Les dix reproductions de tableaux appartenant à l'auteur nous proposent un éventail significatif, un raccourci engageant de notre peinture canadienne. Une très bonne composition du primi-

tif Arthur Villeneuve, intitulée *La terre et la vie*, nous invite à pénétrer dans ce royaume inépuisable de la naïveté et de la découverte : je situerais cette toile de Villeneuve, une des meilleures que je connaisse de lui, quelque part entre Pellan et Chagall. La *Vieille maison à Sainte-Rose-de-Laval*, de Marc-Aurèle Fortin, possède ce bruissement lumineux du coup de pinceau particulier à ses plus belles huiles. Le paysage de neige de Jackson, *Saint-Hilarion, Charlevoix*, nous rappelle ces générations d'expériences picturales patientes et attentives qui étaient nécessaires à l'élaboration d'une expression originale en notre pays.

Le fusain de Suzor-Côté, *Tête de paysan*, 1926, est le premier des quatre portraits reproduits : la *Tête de femme* de Stanley Cosgrove, d'un classicisme dépouillé, à l'émotion toute contenue ; *La liseuse* d'Ozias Leduc, éclairage à la Rembrandt, dont la figure énigmatique évoque la célèbre Joconde ; et *Jeanne-Emma* de J.-P. Lemieux, d'une belle construction, d'une solennité étrange. L'école nouvelle est représentée par Borduas, Riopelle et Alleyn. *Les écuireux*, de Borduas, de cette période des signaux spontanés, magiques ; *Abstraction* de Riopelle, jeu d'encre de couleurs d'une présence et d'une force éclatantes ; *Inspiration marine*, d'Alleyn, d'un hermétisme magnifique et d'un impact mordant.

« Les habitudes et les préjugés sont nos plus mauvais conseillers » écrivait l'auteur, qui définira les œuvres d'art comme étant « les témoins immortels des civilisations mortelles », ajoutant qu'il ne faut pas les considérer comme un superflu : « C'est un besoin humain au même titre que la nourriture, la vérité, le repos ». Les images-chocs, les allégories sonores abondent : « On n'apprend pas à apprécier les fromages à seulement visiter les fromageries : il faut en manger... Le critique doit faire office de sismographe et enregistrer avec précision les oscillations que subit la culture et dont les artistes sont les infallibles témoins... L'éthique, qui calcule les carats du mental dans les créations d'art... Les musées ne sont que des cimetières où reposent des œuvres déjà mortes... Ce n'est pas parce que tel mets est repoussé par plusieurs qu'il est mauvais... Si Paganini n'a pas fait avancer l'harmonie, il a fait avancer le métier... On charge nos autels de marchandises bruyantes et clinquantes... »

L'Estoc

Nos collaborateurs du mois

Rolande Major-Charbonneau :

Directrice de la revue « Echanges spirituels ».

Willie Chevalier :

Assistant-directeur du « Petit Journal ».

Jacques Croteau, O. M. I. :

Doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université d'Ottawa.

Louise Darios :

Chanteuse, comédienne, professeur, journaliste, auteur de « Contes étranges du Canada » et de nombreux textes radiophoniques. Spécialiste des questions sud-américaines.

Bernard-M. Desroches, O. P. :

Professeur à l'Institut de Pastorale.

Claude Déry :

Courrieriste parlementaire à Québec pour le compte de « La Tribune », de « CHLT-Radio » et de « CHLT-TV ».

Roger Duhamel :

De l'Académie Canadienne-Française. Écrivain. Imprimeur de la Reine.

M.-M. Desmarais, O. P. :

Prieur du Monastère St-Albert-le-Grand.

B. Dupriez :

Professeur à l'Université de Montréal.

Jules Gilbert, m. d., D. H. P. :

Secrétaire de l'École d'hygiène de l'Université de Montréal.

J.-O.-Edgar Houle, D. C. :

B. A. Docteur en chiropratique.

Lionel Lafrance :

Directeur régional des Allocations familiales et de la Sécurité de la Vieillesse. Ancien président général de la Fédération des commissions scolaires.

Francine Laurendeau :

Étudiante en sciences politiques à Paris.

Chan. Jacques Leclercq :

Ancien professeur de l'Université de Louvain, Belgique. Auteur de trente ouvrages de droit naturel, de sociologie, de spiritualité. Premier président de la Conférence internationale de sociologie religieuse.

Jacques-Yvan Morin :

Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal. Membre de la Cour Permanente d'arbitrage (La Haye).

Anne de Nomerenge :

Critique musical.

Noël Pérusse :

Agent des Relations Extérieures à la Fédération des travailleurs du Québec.

Guy Robert :

Critique littéraire et critique d'art. Professeur.

H.-M. Robillard, O. P. :

Professeur de Théologie à l'Institut Supérieur des Sciences Religieuses de l'Université de Montréal.

Pierre Saucier :

Adjoint à l'Information Française à l'Office National du Film. Journaliste.

Sœur Sainte-Marie Eleuthère, C. N. D. :

Professeur au Collège Marguerite-Bourgeoys.

Jean-Paul Vanasse :

Directeur de l'Information française à l'Office National du Film. Critique littéraire.

Livres reçus

Francis L. Filas, S. J. :

Saint Joseph et notre vie quotidienne, Editions Mame, Collection « Siècle et Catholicisme », Paris 1962, 254 pages.

Giorgio La Pira :

Valeur de la personne humaine, Editions Mame, Collection « Siècle et Catholicisme », Paris 1962, 218 pages.

Daniel-Rops, de l'Académie Française :

Saint Bernard et ses Fils, Editions Mame, Paris 1962, 213 pages.

Homère :

L'Odyssée, Editions Mame, Paris, 1962, 222 pages.

Alec Mellor :

La torture, son histoire, son abolition, sa réapparition au XXe siècle, Editions Mame, Collection « Siècle et Catholicisme », Paris 1961, 418 pages.

Paul Célior :

Que fais-je au monde ?, Editions Mame, Paris 1962, 255 pages.

Marie Dominique Poinset :

Sainte Thérèse, Editions Mame, Votre nom — Votre saint, no 13, Paris, 1962, 103 pages.

Thomas J. O'Donnel, S. J. :

La morale en médecine, Editions Mame, Collection « Siècle et Catholicisme », Paris 1962, 393 pages.

Sœur Marie-Tharsicius, C. S. C. :

L'Expérience poétique de Marie Noël, Editions Fides, Montréal et Paris 1962, 155 pages.

Claude Dominique :

Le livre d'images de l'amour maximum, La Colombe, Editions du Vieux Colombier, Paris 1962, 213 pages.

Saint Bernard :

Textes choisis et présentés par Dom Jean Leclerc, bénédictin de Clervaux, traduits par E. de Solms, Les Editions du Soleil levant, Collection « Les écrits des saints », Namur 1962, 190 pages.

A.-M. Carré, O. P. :

L'Homme des Béatitudes, Conférences de Notre-Dame de Paris, Les Editions du Cerf, Paris 1962, 180 pages.

J.-M. Perrin, O. P. :

Le mystère du prêtre, Collection « Vie Intérieure », Aubier Editions Montaigne, Paris 1962, 258 pages.

Gaston Carrière, O. M. I. :

Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada. 1ère partie : De l'arrivée au Canada à la mort du Fondateur (1841-1861) Tome IV. Editions de l'Université d'Ottawa, Ottawa 1962, 338 pages.

Pastoral Directory :

The Mass, Translation of the second French edition, Editor : The Montreal Diocesan Liturgical Commission, Montreal 1962, 113 pages.

Maintenant

REVUE MENSUELLE DE CULTURE
ET D'ACTUALITÉ CHRÉTIENNES
PUBLIÉE PAR LES DOMINICAINS EN
COLLABORATION AVEC D'AUTRES
CLERCS ET DES LAÏCS.

directeur-administrateur :
H.-M. BRADET, O.P.

comité de rédaction :
H. DALLAIRE, O.P.
B. LACROIX, O.P.
G. TELLIER, O.P.
PIERRE SAUCIER
GUY ROBERT
GUY VIAU

maquette typographique :
GILLES ROBERT

CONDITIONS D'ABONNEMENT :
ABONNEMENT D'UN AN 5.00
ABONNEMENT DE SOUTIEN 10.00

RÉDACTION, ADMINISTRATION,
ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ,
2715, Chemin Côte-Ste-Catherine,
Montréal 26, P.Q. Tél. 739-4002.

N.B. Les abonnements ne sont enregistrés
qu'au reçu du versement.

Imprimé au Canada par :
L'OEUVRE DE PRESSE DOMINICAINE

N. B. LA REVUE N'EST PAS RESPONSABLE
DES ÉCRITS DES COLLABORATEURS
ÉTRANGERS À L'ORDRE DE SAINT-
DOMINIQUE

CUM PERMISSU SUPERIORUM

Ma petite foi

Je ne cache pas qu'il m'arrive, non pas précisément de rougir de ma foi, mais plutôt d'envier les incroyants de toute catégorie. Je m'explique. Je trouve que ça sied bien de dire : « Moi, je suis agnostique » ; tout d'abord personne ne sait au juste de quoi il retourne et ça place tout de suite sur un pied de supériorité. Ou encore : « Je suis rationaliste ». Aussi, jamais l'idée ne m'est venue de relancer quiconque par : « Je suis catholique ». Non, mais ? Vous voyez ça ? C'est donc un réel sentiment d'infériorité que j'éprouve alors, quand ce n'est pas de culpabilité. Je me dis : « Mon Dieu, qu'est-ce que je fabrique ici avec ma petite foi ? De quoi ai-je l'air ? » Et quand j'interviens dans la conversation avec un argument qui sent l'orthodoxie, ou encore la sacristie (ce que je devine à la façon dont mon interlocuteur ou mon interlocutrice plisse le nez) je m'en excuse aussitôt : « Mais moi, naturellement, j'ai la foi... » un peu comme on dirait : « Mais moi, je suis malade, je ne suis pas plus fine, plus instruite ». Et toujours, cette profession de foi (car au fond, c'en est quand même une) est accueillie par un regard de douce pitié dans lequel je lis : « Pauvre petite ! » Alors, je deviens intérieurement rouge ou blanche de colère et je m'en prends à mes parents, aux curés, aux sœurs (ah ! celles-là !) de m'avoir affublée de cet archaïque vêtement de la foi et je m'en prends surtout à moi de l'avoir porté sans la moindre al-

tération jusqu'à un âge déjà avancé.

A la vérité, je ne semble donc pas très fière de ma foi. Mais mon embarras, ma honte viennent surtout, pour ne pas dire uniquement, de mon ignorance religieuse.

J'ai cru, hélas ! comme bien de mes coreligionnaires, avoir reçu par le baptême, la confirmation (dans mon cas je n'ajouterais pas l'ordre) la science religieuse infuse. Et mon diplôme de communion solennelle avec la note « grande distinction », en ratifiant mes prétentions en ce domaine, n'a pas arrangé les choses. « Celle-là, à vingt ans, il n'y a pas un curé qui sera capable de lui en remontrer », avait dit *prophétiquement* (je l'ai longtemps cru) le bon curé de mon village (mort depuis... que Dieu ait son âme !) en me remettant mon parchemin.

Et j'ai vécu sur mon bien acquis, mon capital, augmenté bien sûr de ce que j'appellerais des intérêts : un cours d'instruction religieuse par-ci, un sermon par-là, mais sans trop m'en rendre compte j'ai dû m'éveiller un de ces matins, complètement ruinée, croyant toujours, mais d'une foi squelettique. Et c'est sans doute ce qui me donne cet air chétif devant... je ne dirai pas mes adversaires, encore moins mes ennemis, puisque ce n'est pas ainsi que je les vois, mais mes savants interlocuteurs qui eux, même si ce n'est pas dans le domaine religieux, ont étudié, frôlé des doctorats, pâli sur des thèses et dont le vocabulaire bat tous les dictionnaires que je possède.

Je vais donc chercher à m'instruire et cela au prix même de l'ancestral cadeau de mes œillères. Je ne pigerai pas à droite et à gauche (sans allusion aux mouvements de « droite » et de « gauche ») mais je vais lire quelques livres fondamentaux et réfléchir et même... prier. (« J'ai plus appris en faisant oraison devant le saint sacrement, que dans les livres », disait Thomas d'Aquin).

Et sans doute que je cours aussi dans pareille aventure le risque de l'orgueil. Mais entre l'orgueil intellectuel qui me guette et la paresse dans laquelle je me prélassais depuis mon fameux diplôme de communion solennelle, je choisis l'orgueil. J'ai d'ailleurs remarqué que les véritables savants sont ordinairement très humbles. C'est l'instruction en surface, d'apparat, qui peut rendre fat et orgueilleux, celle en profondeur n'apprenant en somme qu'une chose : qu'on ne sait rien. Et cela doit se vérifier particulièrement dans le domaine religieux.

Le risque n'est donc pas si grand. Quant au jeu, il en vaut sûrement la chandelle ou mieux le flambeau (puisque en l'occurrence il s'agit de la foi). Et ce flambeau n'est pas à mettre sous le lit, à cacher honteusement comme je l'ai fait jusqu'ici, mais bien sur le chandelier (Clandel dirait le candélabre d'or) afin qu'il éclaire et réchauffe ceux qui sont dans la maison.

« Vous êtes la lumière du monde. Une ville ne se peut cacher qui est sise au sommet d'un mont » (*Matt.*, 5, 14).

Rolande Major-Charbonneau